

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2018**



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	4
Avant-propos	6
1. Conduite et gestion de la Fondation	12
1.1 Conseil de fondation	12
1.2 Direction	15
1.3 Ressources humaines	16
1.4 Communication	19
1.5 Clientèle	24
1.5.1 Abonnés	24
2. Formation professionnelle et continue	26
2.1 Introduction – synthèse des activités du Département	26
2.2 Faits marquants et défis	27
2.2.1 Formation professionnelle et continue agricole	27
2.2.2 Formation professionnelle et continue en intendance	28
2.3 Formation en intendance et en économie familiale	27
2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance	27
2.3.2 Brevet fédéral et diplôme supérieur de paysanne	29
2.4 Formation agricole	31
2.4.1 Formation professionnelle initiale	33
2.4.2 Formation en agriculture biologique	36
2.4.3 Brevet et maîtrise agricoles	37
2.5 Formation continue en agriculture et en économie familiale	38
2.5.1 Programme 2017-2018	38
2.5.2 Production végétale et environnement	42
2.5.3 Production animale	44
2.5.4 Agriculture biologique	46
2.5.5 Gestion d'entreprise et économie rurale	47
2.5.6 Filière alimentaire et Espace rural	48
2.5.7 Economie familiale et intendance	48
2.6 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture	52
2.7 Economie familiale et intendance	53
2.8 Commission de la formation professionnelle	54
3. Conseils, expertises et développement	56
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	56
3.2 Production végétale (PVE)	58
3.2.1 Observations météorologiques	59
3.2.2 Essais culturaux	63
3.2.3 Aménagement de pâturages	64
3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure	64
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	65

3.2.6	Divers mandats d'expertises	66
3.2.7	Protection des ressources naturelles	67
3.2.8	Station phytosanitaire cantonale	68
3.2.9	Projet de lutte collective contre le campagnol	69
3.2.10	Développement arboricole	69
3.2.11	Réseaux écologiques	68
3.2.12	Projets liés à la qualité du paysage	69
3.2.13	Etudes d'impact	69
3.3	Production animale (PAN)	73
3.3.1	Prestations en production animale	74
3.3.2	Projets particuliers en production animale	75
3.3.3	Relations externes et collaborations	78
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)	79
3.4.1	Promotion de certaines de nos prestations	82
3.4.2	Poursuite de certaines activités	82
3.5	Agriculture biologique	85
3.5.1	PROJAB	86
3.5.2	Production végétale	87
3.5.3	Production animale	87
3.6	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	92
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	93
3.6.2	Les projets	93
3.6.3	Les projets en discussions	104
3.6.4	8 ^e Concours Suisse des produits du terroir	105
3.6.5	International	106
4.	Fiduciaire FRI	110
4.1	Mission	111
4.2	Collaborateurs	111
4.3	Tenue de comptabilités	113
4.4	Informatique et comptabilité	115
4.5	Statistiques fédérales	116
4.6	Analyse de l'organisation et des prestations	116
5.	Secteurs de production et gestion des sites	118
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	118
5.2	Secteur hôtelier	118
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	119
5.3.1	Courtemelon	119
5.3.2	Loveresse	119
5.4	Agriviva	119
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	120

Table des matières		3
6.	Finances	122
6.1	Etats financiers (en CHF)	122
7.	Annexes	125
8.	Remerciements à nos fidèles partenaires	136

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	15
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2018	17
Figure 4 :	Nombre de mandats actifs par domaine d'activité	54
Figure 5 :	Observations météorologiques à Courtemelon en 2018	60
Figure 6 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	63
Figure 7 :	Présentation graphique du contrôle laitier	72
Figure 8 :	Evolution de l'excrétion des œufs en cours de saison	75
Figure 9 :	Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2008 et 2018	84
Figure 10 :	Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2008 et 2018	85
Figure 11 :	Articulation globale du projet - plan de travail	95
Figure 12 :	Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead »	110
Figure 13 :	Mise en valeur de l'enquête adressée aux collaboratrices et collaborateurs du Département	111
Figure 14 :	Analyse des activités de la FRI en 2018 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	129

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2018 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	14
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	16
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	18
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	21
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	22
Tableau 6 :	Activités déployées en 2018 dans les prestations de formation au sein de la FRI	24
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	27
Tableau 8 :	Enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance	28
Tableau 9 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	28
Tableau 10 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	30
Tableau 11 :	Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne	30
Tableau 12 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du diplôme de la paysanne	31
Tableau 13 :	Effectifs dans la filière agricole	32
Tableau 14 :	Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture	32
Tableau 15 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	32
Tableau 16 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	33
Tableau 17 :	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles	37
Tableau 18 :	Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien	37
Tableau 19 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	37
Tableau 20 :	Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de formation continue 2017-2018	39

Liste des illustrations	5
Tableau 21 : Participation aux prestations de formation continue 2017-2018	40
Tableau 22: Participation aux cours de base apiculture de 2013 à 2018	50
Tableau 23 : Mise en valeur des 215 formulaires retournés en 2018 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement	55
Tableau 24: Les principales attentes sociétales face à l'agriculture et les projets du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI	56
Tableau 25 : Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2018 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	60
Tableau 26 : Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2018	69
Tableau 27: Etat de certification au 31.12.2018	91
Tableau 28: Foires et manifestations	98
Tableau 29: La répartition des heures 2018 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit	110
Tableau 30: Mise en valeur des enquêtes de satisfaction retournées en 2017 et 2018 pour les prestations effectuées par le Dpt Fiduciaire	112
Tableau 31 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	123
Tableau 32 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	126
Tableau 35 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2018	130
Tableau 36 : Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2018	130
Tableau 37 : Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2018	131
Tableau 38 : Lauréats AFP Agropaticien 2018	131
Tableau 39: Lauréats Diplôme de paysanne 2018	131
Tableau 40 : Lauréats CFC Agriculteur 2018	132
Tableau 41 : Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2018	133
Tableau 42 : Lauréats Brevet fédéral agricole 2018	133
Tableau 43: Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2018	133

Avant-propos

2018 est à placé sous le signe de la confiance et du soutien renouvelés par le canton du Jura et par le canton de Berne dans le cadre des deux nouvelles conventions de prestation mais aussi de la confiance et du soutien de nos clients, de nos élèves et de nos partenaires.

La FRI a pour volonté d'offrir un centre de compétences reconnu en matière de développement rural durable dans l'Arc jurassien.

La FRI est répartie sur 4 départements et 5 domaines d'activité qui représentent 34 collaboratrices et 42 collaborateurs qui s'engagent pleinement dans plus de 100 projets pour 115'000 heures de travail. Notre Institution est gérée par un Conseil de fondation qui comprend 12 membres répartis avec voix délibératives de manière paritaire entre les deux chambres d'agriculture et les 2 cantons. Le Chef de service de l'économie rurale du canton du Jura, le Chef de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne et le directeur de la FRI siègent avec une voix consultative.

L'investissement de chaque collaborateurs-trices est important que ce soit pour :

- La formation professionnelle par les nombreux défis à relever tant sur la santé de l'environnement que sur les ressources naturelles, ou par l'évolution du contexte politique et économique avec lesquels il faut savoir trouver un juste équilibre et composer avec les cycles de production agricole. Dans ce contexte une solide formation professionnelle et continue est importante et dispensée par des enseignants de qualités avec une solide expérience professionnelle du domaine.
- La formation en intendance qui est une profession de service et de proximité offrant un service d'accueil, de conseil et de service au client. Malheureusement le marché du travail reste difficile pour ce domaine d'activité. Soucieux de vouloir maintenir cette profession attractive, nos collaborateurs-trices souhaitent envisager une formation-passerelle complémentaire au CFC, des réflexions dans ce sens se poursuivent.
- Les Conseils, expertises et développement, nos conseillers FRI restent constamment actifs et soucieux du développement rural notamment sur différents grands projets comme « Lait'Ficient », « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux », « Terres vivantes », « Agriculture et pollinisateurs », « Pérenniser les vergers haute Tige » ou par des manifestations techniques telles que la journée AgroFRI. De nombreux conseils sont également prestés sur l'évaluation de la valeur de rendement agricole notamment dans le cadre d'un transfert de valeur familial. Les défis sont nombreux dans le domaine des prestations de conseils qui sont étroitement liées avec l'évolution de la politique agricole.
- Le domaine Filière alimentaire et espace rural par le projet Marguerite qui a étroitement contribué à la réussite de nombreux nouveaux prestataires de service de la région, ou par le développement de parcours équestres. C'est aussi la mise en place de plusieurs manifestations afin de promouvoir nos nombreux producteurs de produits régionaux certifiés ou par la mise en place tous les 2 ans du Concours Suisse des produits du terroir. Tous les collaborateurs-trices veillent également à faire connaître les joyaux de notre région à travers nos cantons voisins ou hors de nos frontières.
- La Fiduciaire FRI qui a un rôle important dans la gestion comptable de nos clients. La réalisation de boucléments analytiques réalisés par la Fiduciaire offre la possibilité à l'entrepreneur de mieux interpréter ses résultats pour chaque branche de production à l'aide du programme « Agro-Cloud ».

- L'Administration et services qui est un élément important de l'Institution qui regroupent la partie RH, finances, communication ou encore tous le secrétariat, le secteur intendance et le restaurant.

Nous remercions sincèrement nos partenaires pour leur soutien et leur implication et les clients de la FRI pour la confiance renouvelée. Nous remercions les cantons du Jura et de Berne pour leur importante contribution au financement des activités de la FRI et pour leur participation active au bon fonctionnement de l'institution.

Nous adressons nos remerciements aux membres du Conseil de fondation, à l'Equipe de direction et à l'ensemble du personnel pour l'engagement et la qualité du travail accompli.

Nous espérons que vous trouverez toutes les informations utiles dans les pages suivantes et nous restons à disposition pour toute information complémentaire.



Bernard Leuenberger
Vice-président
Conseil de Fondation

A blue ink signature of Bernard Leuenberger, consisting of stylized initials.

Dr Olivier Girardin
Directeur

A blue ink signature of Dr Olivier Girardin, written in a cursive style.

Noël Saucy
Président
Conseil de Fondation

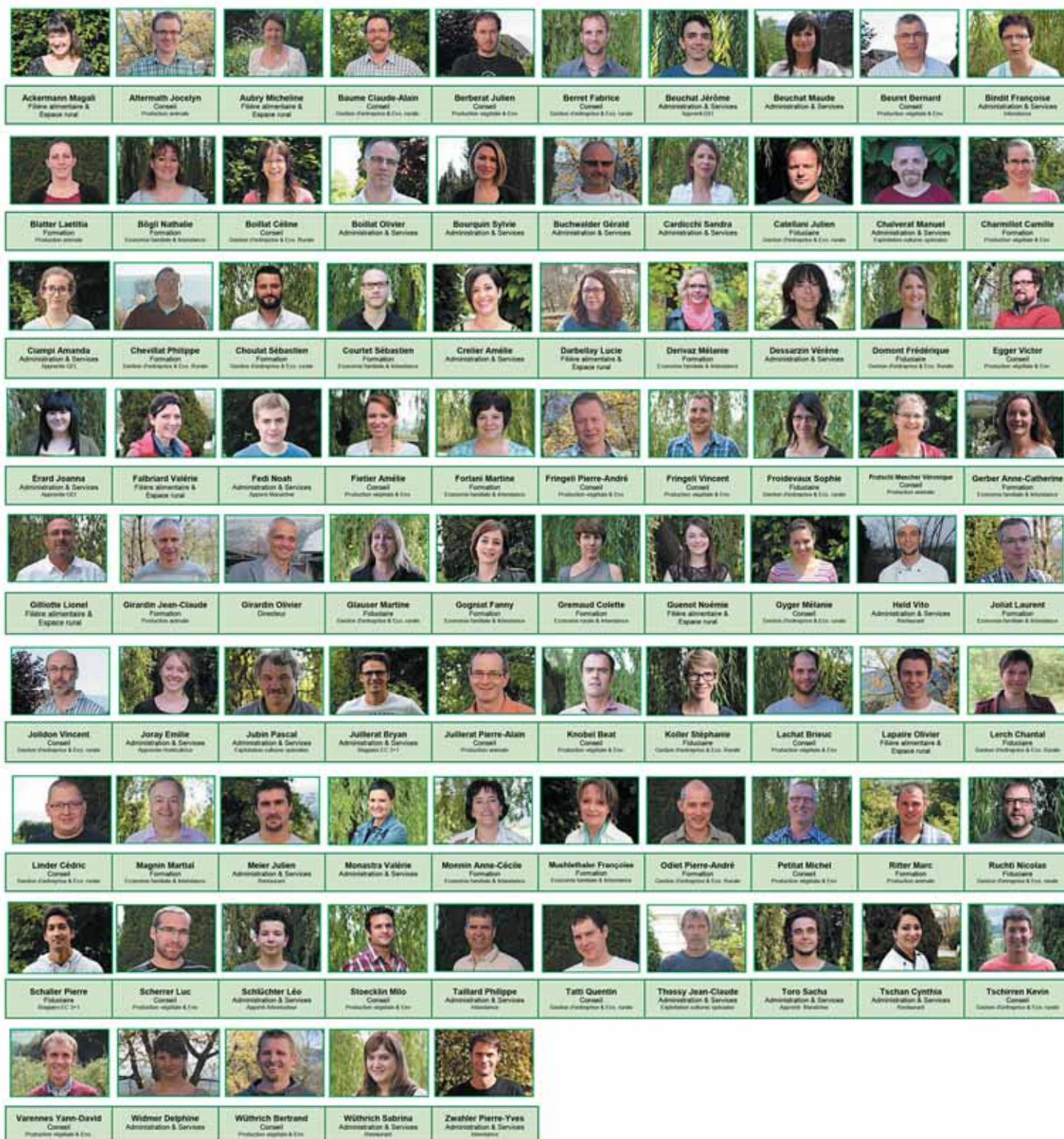
A blue ink signature of Noël Saucy, written in a cursive style.



Figure 1

Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est retrouvé à 6 reprises sur les sites de Loveresse et Courtemelon, en 2018.

En cours d'année 2018, le Conseil de fondation a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Nicolas Pape, nouveau Président d'AgriJura, en remplacement de Monsieur Philippe Jeannerat qui a terminé son mandat. Il a aussi eu le plaisir d'accueillir Monsieur Christian Hofer, nouveau Chef de l'Office de l'Agriculture et de la Nature du canton de Berne, et représentant du canton de Berne au sein du Conseil de fondation avec voix consultative.

Au début de chaque année, le rapport d'évaluation de la formation est présenté et discuté avec les représentants des services cantonaux concernés. Il est ensuite présenté aux membres du Conseil de fondation.

Suite à la décision du canton du Jura de se retirer de l'exécution des projets de coopération au développement, la gestion de ceux-ci a été confiée à la FICD. Dans le prolongement il a été proposé, au Conseil de fondation, une convention de collaboration entre l'Institut Agricole d'Obala (IAO) et la FRI pour assurer le suivi de l'appui technique apporté à cette Institution de formation agricole au Cameroun. Le Conseil de fondation a approuvé à l'unanimité cette proposition de collaboration.

Au mois de mai, les comptes ainsi que le budget ont été présentés de manière détaillée, ceux-ci ont été adoptés par le Conseil de fondation.

Le 8 mai 2018, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement sur une proposition de revalorisation de l'exploitation des Jardins de Courtemelon, par l'engagement annuel d'un-e apprenti-e maraîcher-ère et arboricole et par l'abandon de la partie floriculture. Le dossier avait été déjà, préalablement, étudié et présenté au Conseil de fondation en mars 2018 qui avait souhaité des compléments avant de pouvoir se prononcer de manière définitive. Lors de cette même séance, le Conseil de fondation a soutenu la candidature d'Olivier Girardin à la Vice-présidence d'Agridea, pour une durée d'une année.

En juin, le Conseil de fondation a accepté de soumettre à l'OFAG le projet « Terres vivantes », qui a pour but de contribuer à l'amélioration de la fertilité des terres assolées du Jura et du Jura bernois. Il a également accepté de participer au co-financement de ce projet d'un montant global d'environ 10 millions de francs. Il sera coordonné par le domaine Production végétale et environnement de la FRI pour une durée de 8 ans, dont 6 ans pour les mesures qui seront mises en œuvre par les agriculteurs, qui souhaiteront participer de manière volontaire. L'objectif fixé est de pouvoir démarrer le projet en début d'année 2019.

Pour une meilleure mise en valeur du site FRI de Loveresse et pour optimiser les synergies communes, le Conseil de fondation a approuvé le partage des locaux avec l'Ortra Santé Sociale, ainsi qu'avec la CAJB. Le réaménagement des différents bureaux est prévu pour début 2019, avec un concept de coworking s'appuyant sur les tendances actuelles.

Le Conseil de fondation a également eu une présentation du programme de formation continue pour 2018-2019 qu'il a accepté.

Le 29 juin 2018 à Loveresse, le Conseil de fondation a participé à la Cérémonie de clôture. Il s'agit d'un moment important pour la FRI qui permet d'honorer les lauréat-e-s de remercier les maîtres d'apprentissage et le personnel de la FRI pour leur engagement au service de la formation.

En août, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement sur une charte informatique FRI, dans un souci d'informer et de rendre attentif sur les bonnes pratiques à adopter par nos élèves et collaborateurs. En lien avec la digitalisation et les nouveaux environnements informatiques qui s'offrent à nous, il a été présenté l'adoption par la FRI d'une nouvelle plateforme informatique Office 365 avec un compte d'utilisateur ouvert à chaque élève et collaborateur.

Toujours en août, la signature de deux chartes « Charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire » ainsi que la charte « Work Smart » qui s'adresse aux entreprises qui promeuvent le travail flexible et sans contraintes de lieu ont été acceptées à l'unanimité par le Conseil de fondation.

Fin octobre, le Conseil de fondation s'est positionné favorablement sur plusieurs projets dont le montage et la mise en œuvre se poursuivra en 2019.

Le projet de plan de mise en œuvre (PMO) concernant la Filière Alimentaire et Espace Rural des petites et moyennes entreprises à la demande initiale du Service de l'économie du canton du Jura. Ce projet a pour but de définir des priorités pour le développement des filières alimentaires et de l'agritourisme dans le Jura et le Jura bernois. Les institutions partenaires et directement concernées ont également été consultées.

Une demande d'extension du projet « Agriculture et pollinisateurs » pour l'ensemble du territoire du Jura et Jura bernois a été adressée à l'OFAG.

La participation de la FRI au projet ressources « Agroforesterie » qui a pour but de promouvoir les systèmes agroforestiers en Suisse romande a été accepté.

La participation de la FRI au projet « Movetia carte blanche » permettant l'échange d'expériences entre jeunes entrepreneurs agricoles du Cameroun, de Côte d'Ivoire et de Suisse a été validée. Ce projet permettra à cinq jeunes agriculteurs en formation, à la FRI, au niveau Brevet ou Maîtrise de se rendre deux semaines au Cameroun durant l'année 2019 avec un accompagnement d'enseignants de la FRI. Une délégation d'enseignants du Cameroun et de la Côte d'Ivoire viendra à la FRI dans ce cadre.

Lors de sa dernière séance de l'année 2018, en décembre, le Conseil de fondation a accepté les adaptations salariales présentées, ainsi que le budget 2019 permettant de maintenir une situation financière saine pour la FRI.

Les deux conventions avec les chambres (CAJB et AgriJura) ont été reconduites. Le Conseil de fondation a également accepté l'élargissement de la charte des valeurs fondamentales de la FRI à l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI avec quatre points cardinaux: **le respect, l'esprit d'équipe, l'engagement et l'entreprise apprenante.**

Cette dernière séance s'est terminée par la présentation des nouveaux collaborateurs-trices engagés à la FRI en 2018. Un moment d'échange a permis de faire plus ample connaissance.



Composition du Conseil de fondation en 2018.

1^{er} rang : Noël Saucy (Président CF), Olivier Girardin (Directeur FRI), Bernard Leuenberger (Vice-président CF).

2^e rang : Maurane Riesen (canton BE), Tom Gerber (canton BE), Sabine Lachat (canton JU), Didier Erard (canton JU), Michel Darbellay (Directeur AgriJura).

3^e rang : Martin Kohli (CAJB), Ariane Tschanz (CAJB), Nicolas Pape (Président AgriJura), Daniel Balmer (canton BE).

4^e rang : Sylvie Bourquin (secrétaire), Christian Hofer (Chef OAN), Jean-Paul Lachat (Chef ECR).

Manque : Claude Schlüchter (canton JU).

1.2 Direction

En 2018, l'Equipe de direction s'est réunie à 10 reprises, chaque dernier lundi du mois, sur le site de Courtemelon. L'Equipe s'est aussi retrouvée, une 11^{ème} fois, au Cerneux-Veusil, début novembre, pour un séminaire stratégique de 2 jours.

Ces séances ont pour but de définir avec l'Equipe de direction des objectifs opérationnels pour la Fondation et de les atteindre. Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

L'Equipe de direction doit savoir imaginer les futurs possibles pour l'Institution et savoir coordonner les différentes actions et ressources. Elle a également pour rôle d'être un modèle référent pour les différentes équipes des différents départements et domaines qui l'entourent.

Elle a aussi pour fonction un rôle de bienveillance tant sur l'image déployée à l'extérieur qu'envers les collaborateurs de l'Institution. Une charte des « Valeurs fondamentales de la FRI » a donc été élaborée, lors du séminaire au Cerneux-Veusil, qui reprend 4 mots importants à savoir :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2018.



Composition de l'Equipe de direction en 2018.

1^{er} rang : Véronique Frutschi Mascher, Olivier Girardin, Julien Catellani, Pierre-André Odiet.

2^{ème} rang : Lionel Gilliotte, Beat Knobel, Amélie Crelier, Sylvie Bourquin, Fabrice Berret, Laurent Joliat, Gérald Buchwalder, Claude-Alain Baume, Olivier Boillat.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2018 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs s'élève à 76, auxquels s'ajoutent 7 apprentis et 3 stagiaires.

Tableau 1

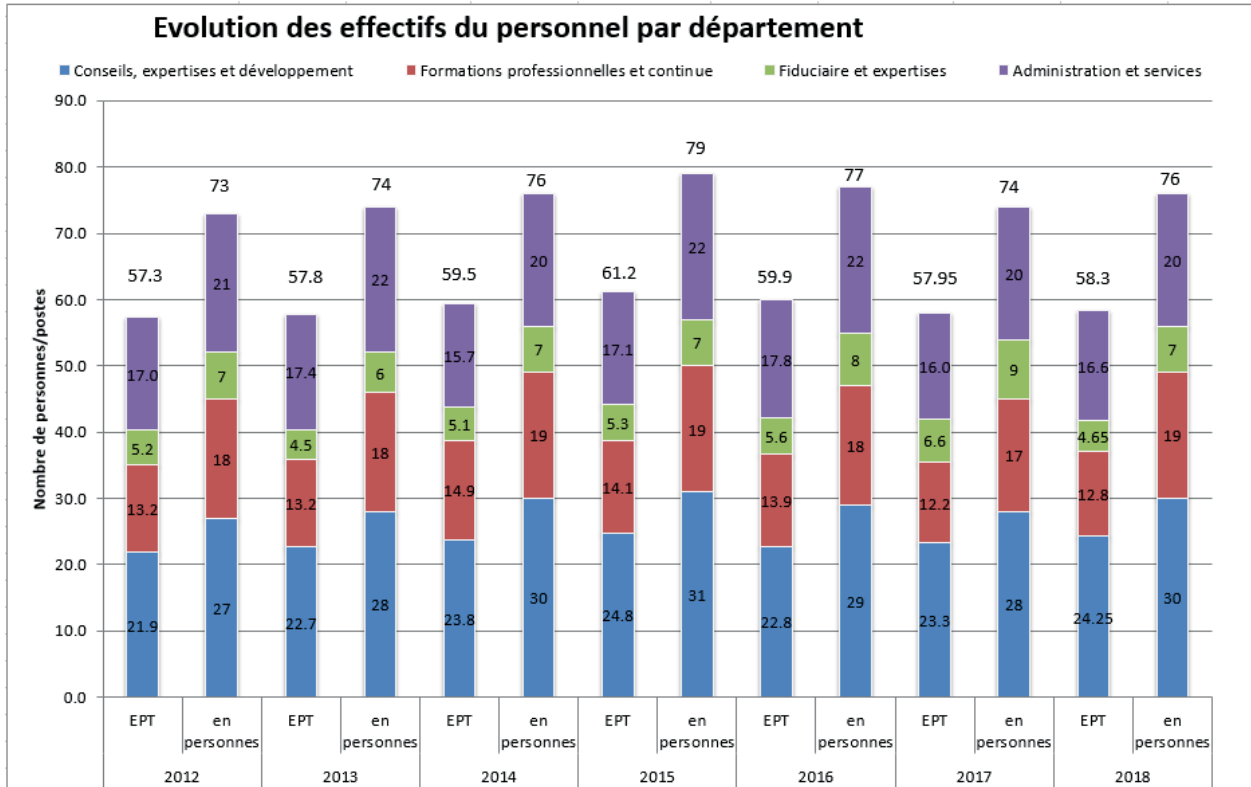
Effectif du personnel au 31.12.2018 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).

	Effectif du personnel en 2018					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	10	10	20	9.5	7.1	16.60
Conseil	21	9	30	17.15	7.1	24.25
Fiduciaire	2	5	7	2	2.65	4.65
Formation	9	10	19	7.2	5.6	12.80
Total	42	34		35.85	22.45	
			76			58.30

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2018 sont de 58.30. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés).



Durant l'année 2018, la FRI a engagé les personnes suivantes :

- 5 collaboratrices-collaborateurs (4 femmes et 1 homme) ;
- 2 apprenti-es (1 femme et 1 homme) ;
- 3 stagiaires d'une durée minimale de 2 mois (1 femme et 2 hommes).

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances. Le turnover 2018 (taux de rotation du personnel) est de 6.84%.

Le taux d'absentéisme 2018 est inférieur à celui de 2017. Il ne cesse de diminuer depuis 2014. La gestion des absences au sein de la FRI est suivie de manière régulière et l'indicateur mesuré nous montre une situation très saine.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 14 années pour les hommes, contre 7 ans pour les femmes, ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

Tableau 2*Mutations de personnel en 2018 (CDI et CDD).*

Nom	Prénom	Département (DPT) ou Domaine (Da)	Fonction	Taux	Date
ENTREES					
Tschan	Cynthia	Dpt Administration & Services	Gestionnaire en intendance	80%	01/02/18
Falbriard	Valérie	Da FAER	Conseillère FAER	100%	01/02/18
Darbellay	Lucie	Da FAER	Stagiaire	100%	01/04/18
Ritter	Marc	Dpt Formation	Enseignant en PA	50%	01/06/18
Ciampi	Amanda	Dpt Administration & Services	Apprentie gestionnaire en intendance	100%	01/08/17
Fedi	Noah	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/18
Juillerat	Bryan	Dpt Administration & Services	Stagiaire EC 3+1	100%	01/08/18
Schaller	Pierre	Dpt Fiduciaire	Stagiaire EC 3+1	100%	01/08/18
Charmillot	Camille	Dpt Fomration	Enseignante en PVE et agriculture BIO	60%	01/08/18
Koller	Nadège	DA FAER	Conseillère FAER	100%	01/12/18
SORTIES					
Nagel	Amélie	Dpt Fiduciaire	Aide-comptable (CDD)	100%	31/05/18
Crelier	Eden	Dpt Administration & Services	Apprentie gestionnaire en intendance	100%	31/07/18
Petignat	Adrien	Dpt Administration & Services	Apprenti horticulteur option floriculteur	100%	31/07/18
Grellier	Céline	Dpt Fiduciaire	Responsable Dpt Fiduciaire	80%	31/10/18
Piegay	Evelyne	Dpt Administration & Services	Aide-concierge	40%	30/11/18
Boillat	Céline	Dpt Conseils	Conseillère en gestion	60%	31/12/18
Tschirren	Kevin	Dpt Conseils	Conseiller en gestion	60%	31/12/18
Falbriard	Valérie	Da FAER	Conseillère FAER	100%	31/12/18

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2018.

Clients		86		Conseil de fondation / Président : Noël Saucy, Vice-président : Bernard Leuenberger	
Domaines d'activités		Départements		Directeur: Olivier Girardin	
Formations professionnelles et continue		Pierre-André Odiet		Conseils, expertises et développement	
Administration et services		*Olivier Girardin/Gérald Buchwalder			
Agroécosystèmes	Production animale	Bovins, lait et viande Cheval, ovins, caprins Porcins, volaille Apiculture Diversification		*Olivier Girardin/Gérald Buchwalder Olivier Boillat Sylvie Bourquin Maude Beauchat Sandra Cardicchi Amélie Crelier Véréne Dessarzin Valérie Monastra Delphine Widmer Juillierat Bryan, stag, EC3+1	
	Production végétale et environnement	Grandes cultures et herbages Cultures spéciales Ressources naturelles Paysage cultivé Biodiversité, climat, énergie Station phytosanitaire Station d'arboriculture		Veronique Frutschi Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillierat Claude-Alain Baume	
	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	Transformation Commerce et distribution Marketing et labellisation Produits du terroir Agritourisme Développement régional International		Veronique Frutschi Julien Berberat Bernard Beuret Victor Egger Amélie Fietter P.-André Fringeli Y.-David Varennes Bertrand Würtlich	
	Economie familiale et interendance (habitat)	Accueil Ménages collectifs & privés Alimentation de proximité Cuisine et diététique Restauration Consommation		Veronique Frutschi Charmillot Camille Beat Knobel Magali Ackermann Micheline Aubry Lucie Darbellay, stag. Valérie Falbriard Noémie Guenot Nadège Koller Olivier Lapaire	
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie		Nathalie Bögli Sébastien Courtet Mélanie Derivaz Martine Fortiani Anne-Catherine Gerber Fanny Gogniat Colette Griemaud Marial Magnin Anne-Cécile Monnin Françoise Muehlethaler		Laurent Joliat 18	
Economie rurale		Philippe Chevallat Sébastien Choulat Pierre-André Odiet		Fabrice Berret Claude-Alain Baume Céline Boillat Vincent Fringeli Mélanie Gyger Vincent Jolidon Cédric Linder Quentin Tatti Kevin Tschirren	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21		28	
		20		8	
		19		31	
		21			

Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2018, ce sont 1'113 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 67 entretiens d'évaluation conduits en 2018. Les entretiens ont été conduits par les responsables de départements, avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.93 est meilleure que celle de l'année 2017. La relation entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.8) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont des critères qui figurent dans les premières positions, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est noté à 1.9.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.9), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'Equipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis.

Tableau 3

Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.

Thèmes évalués	Fiduciaire et expertise	Conseils, expert. et dévelop.	Formation prof. et continue	Admin. et services	Equipe de direction	Filière aliment. & espace rural	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.8	1.9	2.1	2.0	1.9	2.0	2.0
Tâches confiées	2.0	1.7	2.1	1.9	1.7	2.0	1.9
Responsabilités confiées	1.8	1.8	1.9	2.0	1.7	2.0	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	2.7	1.9	1.9	2.1	1.9	2.0	2.0
Relation avec les clients	1.8	1.8	1.8	1.8	1.5	2.0	1.8
Charge, volume, répartition du travail	2.3	2.2	2.1	2.1	2.4	2.0	2.2
Moyens, instruments et outils de travail	2.0	2.4	2.0	1.9	2.1	1.5	2.1
Diffusion et circulation de l'information	2.2	2.1	2.1	2.3	2.2	2.5	2.2
Ambiance, climat travail	1.5	1.8	1.9	2.1	1.8	1.5	1.9
Possibilités de formation	1.8	2.1	2.0	1.9	1.9	2.0	2.0
Possibilités d'évolution	2.0	1.8	1.9	2.2	1.8	2.0	1.9
Relation avec les collègues	1.5	1.6	1.9	1.9	1.6	1.5	1.7
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	2.5	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0	1.9
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.5	1.8	1.7	1.9	1.9	2.0	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	2.0	1.9	1.9	2.0	1.4	2.0	1.9
Appréciation du supérieur	2.0	1.7	2.0	2.0	1.8	2.0	1.9
Appréciation du collaborateur	2.0	1.9	2.0	2.0	1.8	2.0	2.0
Nombre de personnes évaluées	6	18	15	14	12	2	2.0
Moyenne générale	1.97	1.91	1.94	2.01	1.85	1.93	1.93

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

La FRI jouit actuellement d'une excellente image à l'internationale, aux niveaux national et régional. Elle communique régulièrement avec les médias et organise des conférences de presse de manière coordonnée, pour ses projets comprenant une phase de communication.

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des SMS et des groupes fermés What'sApp. Pour collaborer avec d'autres institutions et échanger des données, le FRI utilise de manière pionnière les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe « Teams » ou encore la sauvegarde de données sur des serveurs en Suisse, via les systèmes « OneNote » ou « SharePoint ». Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1 et 2 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternant entre Jura bernois et Jura.



11 numéros du « Terrien Interjurassien ».

Une nouvelle charte « **Concept & règles pour la Communication externe FRI** » a été élaborée par l'Equipe de direction et traite de :

- Rôle du / de la responsable communication,
- Canaux de communication ;
- Réseaux sociaux ;
- Affiches et flyers FRI ;
- Communiqués de presse FRI ;
- Conférence de presse ;
- Code vestimentaire en lien avec les médias.

Le site Internet www.frij.ch est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones. Il comprend notamment :

- Agenda interjurassien pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des réseaux sociaux sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe ;
- Nombreux films techniques, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- Rubrique « Tout public » permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « **FRI Agriculture** » et « **FRI Intendance** » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.



Page Facebook « FRI Agriculture ».

- FRI Intendance : 352 abonnés (262 en 2017) ;
- FRI Agriculture : 346 (169) ;
- Terroir-juraregion : 2'902 abonnés (2'500 en 2017) ;
- Concours Suisse des produits du terroir : 1'958 (1'900) ;
- Viande Chevaline suisse l'Originale : 160 (169).

Les autres moyens de communication de la FRI sont la « **Zone abonnés - Extranet** » du site www.frij.ch qui est réservée aux membres FRI. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s "agricoles" ou "économie familiale" de la FRI. Par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive des élèves en formation agricole ou en économie familiale. Elle permet aux clients d'accéder directement et de manière sécurisée à ses propres dossiers (comptabilités, conseils, expertises).

Le Tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'370 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 5'338 sur 14'203 pages par mois.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch).

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Janvier 2018	2'748	5'601	17'686
Février 2018	2'748	5'243	14'641
Mars 2018	2'816	5'599	15'408
Avril 2018	2'513	4'818	12'027
Mai 2018	2'688	5'015	11'602
Juin 2018	3'363	6'486	17'359
Juillet 2018	2'103	4'088	10'876
Août 2018	2'701	5'013	13'356
Septembre 2018	3'329	5'961	15'795
Octobre 2018	3'135	5'996	15'376
Novembre 2018	3'009	5'676	15'101
Décembre 2018	2'505	4'559	11'211
Moyenne	2'370	5'338	14'203
Total	28'435	64'052	170'438

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une augmentation de 1 abonnement agricole (JU plus 3, JB moins 2) ; dans le même temps, les exploitations agricoles ont diminué de 13. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en augmentation de 8. Le produit des abonnements agricoles en 2018 est de CHF 261'671.05. – (CHF 261'671.95.- en 2017) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 22'950. – (CHF 23'350.- en 2017).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2017</u>	<u>2017</u>	<u>31.12.17</u>	<u>2017</u>	<u>31.12.17</u>		
Jura	799 / 305	937	799	85%	305	101%	98%
Jura bernois	446 / 146	555	446	80%	146	97%	95%
Totaux	1245 / 451	1492	1245	82,5%	451	99%	97%
	<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>31.12.18</u>	<u>2018</u>	<u>31.12.18</u>		
Jura	800 / 305	929	802	86%	315	101%	99%
Jura bernois	486 / 148	550	444	88%	144	99%	101%
Totaux	1286 / 453	1479	1246	87%	459	100%	100%



2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du Département

La FRI propose une offre de formation professionnelle initiale, supérieure et continue complète dans les deux filières de l'intendance et de l'agriculture. Regroupées au sein du département formation professionnelle et continue, ces formations sont organisées selon six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole ;
- Brevet de paysanne ;
- Brevet et Maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2018 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprentis Participations 17-18	Apprentis Participations 18-19
AFP Employée en intendance	3'569	2.0	14	18
CFC Gestionnaire en intendance	8'058	4.4	58	50
AFP Agropaticien	467	0.3	6	10
CFC Agricole	8'392	4.6	90	92
Brevet de paysanne	1'508	0.8	39	42
Brevet et maîtrise agricoles	1'468	0.8	52	48
Formation continue	3'489	1.9	2'037	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	152	0.1	9	11
- Brevet concierge	83	0.0	14	
- Brevet apicole	83	0.0	39	40
- Formation continue auxiliaires de santé	40	0.02	15	
- Formation continue institutions de santé	63	0.03	9	
- MAS Production intégrée CABI	73	0.04	12	
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽²⁾	625	0.3		
Total	28'071	15.6		

⁽¹⁾ EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

⁽²⁾ Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 6 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2018. Au-delà des aspects chiffrés, on relève le très haut taux de satisfaction signalé dans les évaluations menées auprès des personnes en formation dans les différentes filières. L'engagement et les compétences du corps enseignant et de toutes les personnes impliquées dans les prestations de formation constituent la base de ce résultat.

Soucieux de persévérer dans l'amélioration de la qualité de ses prestations et de s'adapter à un contexte en constante évolution, le département formation revoit en permanence son fonctionnement, son organisation et ses outils. En 2018, un effort particulier a été porté sur le développement des outils numériques. Un nouvel extranet a été mis en place, afin d'offrir une plateforme d'échange fonctionnelle et efficace entre l'école et les personnes en formation. Toutes les personnes en formation professionnelle initiale et supérieure et tous les formateurs ont reçu un compte Office 365. Ces nouveaux outils permettront à l'avenir de renforcer notamment le travail collaboratif et de préparer les futurs professionnels à l'usage du numérique sous ses multiples facettes dans leurs différentes activités.

2.2 Faits marquants et défis

2.2.1 Formation professionnelle et continue agricole

Formation agricole : un solide bagage pour un avenir serein

Les défis à relever par l'agriculture suisse sont multiples : produire suffisamment pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate, préserver les ressources naturelles, garantir la qualité des produits et l'innocuité des pratiques agricoles pour la santé et l'environnement. A cela s'ajoute l'évolution toujours plus rapide du contexte politique et économique, peu compatible avec les cycles relativement longs de la production agricole. Dans ce contexte, une solide formation professionnelle et continue s'avère essentielle.

La jeune génération s'engage avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole. En juin 2018, 2 agropraticiens ont décroché leur AFP et 27 jeunes gens ont obtenu le CFC agricole à la FRI. Le 26 octobre, à Bellelay, 5 lauréates de l'Arc jurassien se sont vues remettre le Brevet fédéral de paysanne, 2 agricultrices ont obtenu le Diplôme fédéral supérieur de paysanne, 8 lauréat-e-s de l'Arc jurassien ont reçu le Brevet fédéral d'agriculteur et 2 maîtres agriculteurs ont obtenu leur titre. Les candidat-e-s de l'Arc jurassien ont en outre remporté tous les prix de major de promotion et de gestion dans toutes les catégories, au niveau romand. La formation continue agricole et en économie familiale proposée par la FRI a également enregistré un joli succès avec quelques 2037 participations aux 58 cours dispensés.

La rentrée 2018 confirme la motivation des jeunes à acquérir une formation professionnelle agricole. 102 apprenti-e-s ont débuté un apprentissage agricole. L'ECE Arc jurassien compte 42 candidat-e-s au Brevet fédéral d'agriculteur, 42 candidates au Brevet de paysanne et 6 candidats à la Maîtrise.

Afin de permettre à toutes ces personnes en formation de faire face avec succès aux défis auxquels l'agriculture est confrontée, dans un contexte en constante évolution, la FRI adapte en permanence le contenu, la forme et les conditions cadres de ces prestations de formation.

En formation initiale, il convient d'apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et de développer dès le début de la formation un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation, qui sera ensuite approfondi en formation supérieure.

Maintenir l'attrait pour la formation professionnelle supérieure est un défi important et le coût de la formation est ici un élément déterminant. Suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de financement de la formation supérieure par la confédération, la FRI, avec l'aide des cantons a réussi à maintenir le coût net de la formation au niveau auquel il se situait initialement.

La pratique d'une agriculture durable - sur les trois axes économique, social et environnemental - est une évidence. L'agriculture pratiquée selon les standards PER et l'agriculture biologique tendent l'une et l'autre vers cet objectif. La FRI développe et dispense ses prestations de formation agricole dans ce sens sans opposer une méthode à l'autre, mais plutôt en jouant sur leur complémentarité.



Remise des diplômes FRI, Loveresse, 29 juin 2018.

2.2.2 Formation professionnelle et continue en intendance

Formation en intendance : une polyvalence à valoriser

La polyvalence est un atout majeur de la formation professionnelle en intendance. Profession de service et de proximité par excellence, on y aborde l'accueil, le conseil et le service aux clients, l'aménagement du lieu de vie, le circuit du linge, la composition, la préparation et la distribution des menus, les travaux administratifs, la promotion de sa propre santé et le soutien aux clients. Des efforts sont toutefois encore à consentir pour positionner correctement les professionnel-le-s de l'intendance sur le marché du travail.

La formation professionnelle en intendance offre de réelles perspectives à un public issu d'horizons divers. Lors de la cérémonie de remise des titres, le 29 juin 2018 à Loveresse, 3 employé-e-s en intendance (EEI) ont reçu leur AFP et 18 gestionnaires en intendance (GEI) ont décroché le CFC.

En août 2018, 18 apprenti-e-s EEI et 50 apprenti-e-s GEI ont repris le chemin des cours. Si on relève un léger fléchissement des effectifs, notamment en formation CFC, ceux-ci demeurent globalement satisfaisants.

L'adéquation au marché du travail de la formation en intendance a fait l'objet de discussions au cours des dernières années. Le nombre d'apprenti-e-s formées chaque année et le contenu de la formation ont été mis en cause à diverses reprises. Afin d'apporter une réponse pertinente à ces questionnements, la FRI a mené une enquête approfondie auprès des lauréat-e-s EEI et GEI 2014 à 2017. Les résultats présentent une situation positive. 67 % des lauréat-e-s ont trouvé une activité professionnelle dans le domaine de l'intendance, principalement dans des établissements de soins et des institutions sociales. Moins de 35 % des lauréat-e-s ont connu une période de chômage au sortir de la formation et majoritairement de courte durée. La grande majorité est satisfaite à très satisfaite de son activité professionnelle et atteste de l'adéquation de la formation aux besoins du marché du travail.

Malgré ces résultats encourageants, l'entrée sur le marché du travail et le positionnement correct des employé-e et des gestionnaires en intendance dans les institutions restent un défi permanent. Il convient notamment de jouer sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration offre également des perspectives d'emploi à développer pour les GEI et les EEI. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs potentiels doit encore être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance.

Afin d'augmenter l'employabilité des professionnels de l'intendance dans les institutions médico-sociales, une formation passerelle complémentaire post-CFC peut être imaginée. Des réflexions dans ce sens méritent d'être poursuivies, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. De même, le développement de l'offre de formations continues dans le domaine de l'intendance constitue un troisième défi à relever à moyen terme dans cette filière.



Mise en situation des apprenti-e-s GEI et EEI en école de métier.

2.3 Formation en intendance et en économie familiale

2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) a déployé une activité riche et intense en 2018, aussi bien à l'interne que vers l'extérieur. La participation au salon interjurassien de la formation du 21 au 25 mars 2018, la journée portes ouvertes organisée à l'occasion du 10e anniversaire de l'EMI le 24 novembre et la participation à de nombreuses mises en situations hors du cadre scolaire constituent des points forts de cette année. L'année scolaire 2017-2018 s'est terminée avec l'octroi de 18 CFC de gestionnaires en intendance (GEI) et de 3 AFP d'employées en intendance (EEI). Les procédures de qualification EEI se sont en outre déroulées pour la première fois selon la nouvelle ordonnance de formation entrée en vigueur en 2015.

Professionnalisme et polyvalence

Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente de grands changements et il importe d'adopter dès le début de la formation une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Ceci se vérifie tout particulièrement dans un métier de services. La diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées tout au long de la formation. Si une majorité des apprenti-e-s de l'EMI ont su relever tous ces défis, la tâche s'est avérée plus difficile pour certain-e-s. On a relevé entre autre un nombre relativement élevé de réorientations ou d'arrêts de formation en cours et fin de 1ère année CFC.

24 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de CFC GEI, 18 obtiennent le titre visé. Parmi les 6 candidat-e-s à l'AFP EEI 3 décrochent leur Diplôme. Il convient de porter une attention particulière sur la préparation aux examens des candidat-e-s, en particulier dans les examens pratiques.

Enfin, les effectifs ont légèrement fléchi en 2017 et 2018, en particulier dans la filière CFC. Ils restent cependant assez élevés, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissage, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre ⁽¹⁾	
	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19
EEI 1 dual		3				3		
EEI 1 EM	7	6	5	6	2			
EEI 2 dual	1	1			1	1		
EEI 2 EM	6	8	5	6	1	2		
GEI 1 dual	10	11	3	8	7	3		
GEI 1 EM	9	6	8	6	1			
GEI 2 dual	8	13	4	7	4	6		
GEI 2 EM	8	3	8	3				
GEI 3	23	17	12	14	10	3	1	1
Totaux	72	68	45	50	26	18	1	1

(1) Apprenti-e-s en provenance de NE

Tableau 8*Enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance.*

Filière	Année	2017 - 2018			2018 - 2019		
		Classe	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
AFP EEI	EEI 1 duale ⁽¹⁾	1	360	360	1	360	360
	EEI 1 EM ⁽²⁾	1	905	905	1	905	905
	EEI 2 duale ⁽¹⁾	1	360	360	1	360	360
	EEI 2 EM ⁽²⁾	1	740	740	1	740	740
CFC GEI	GEI1 duale ⁽¹⁾	1	369	369	1	369	369
	GEI1 EM ⁽²⁾	1	941	941	1	941	941
	GEI2 duale ⁽¹⁾	1	373	373	1	373	373
	GEI2 EM ⁽²⁾⁽³⁾	1	526	526	0.5	526	263
	GEI3	1	392	392	1	392	392
	Totaux	9		4'966	8.5		4'703

⁽¹⁾ Classes duales : uniquement cours professionnels théoriques. En 1ère et 2ème année, les deux filières école de métier (EM) et Duale sont réunies par année pour les cours professionnels.

⁽²⁾ Classes EM : seul les cours de pratique en école sont reportés.

⁽³⁾ 50% des cours pratiques GEI2 EM sont dispensés en classe commune avec GEI1 EM.

Outre l'enseignement présenté dans le tableau 8, l'EMI a organisé et conduit 5 journées d'examens blancs et intermédiaires en 2018. A cela s'ajoutent 20 journées de cours interentreprises et 6 journées de cours préparatoires aux examens AFP et CFC.

Tableau 9*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.*

2018	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI	4.47	3	3	50%
GEI	4.31	18	6	75%

Transférer l'apprentissage dans des mises en situation professionnelles concrètes

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations tout au long de l'année :

21.02.18	Journée de la personne âgée, à Courfaivre en collaboration avec l'EMS2 ;
21 au 25.04.18	Salon Interjurassien de la formation, à Moutier ;
29.06.18	Cérémonie de remise des titres FRI, à Loveresse ;
06.09.18	Journée de la certification Damassine AOP ;
21 au 23.09.18	Inauguration du musée suisse des fruits et de la distillation, à Porrentruy ;
24.11.18	Journée portes ouvertes à l'occasion des 10 ans de l'EMI ;
13.12.18	Repas de Noël à la FRI ;
Toute l'année	Interventions de classes dans les activités de conciergerie et du restaurant de la FRI.

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.

Une formation et une profession adaptées au marché du travail

En fin d'année, une enquête a été menée auprès des lauréat-e-s EEI et GEI 2014 à 2017. Cette enquête visait les objectifs suivants :

- Décrire le parcours professionnel des lauréat-e-s au terme de leur formation en intendance ;
- Evaluer le taux de satisfaction des lauréat-e-s dans leur activité professionnelle ;
- Apprécier l'adéquation de la formation aux besoins des employeurs ;
- Evaluer l'adéquation du nombre de personnes formées aux possibilités du marché du travail.

L'enquête a été transmise à 88 lauréat-e-s et 60 personnes ont répondu. On retient les enseignements principaux suivants :

- 67 % des lauréat-e-s ont trouvé une activité professionnelle dans le domaine de l'intendance ;
- Les établissements de soins (64 %) et les établissements sociaux (13 %) sont les principaux employeurs de GEI et EEI ;
- Moins de 35 % des lauréat-e-s ont connu une période de chômage au sortir de la formation, et le cas échéant pour une période inférieure à 6 mois dans plus de la moitié des cas ; 17 % n'avait pas d'emploi après 12 mois ;
- Les taux d'occupation sont élevés : plus de 70 % des réponses mentionnent un taux d'activité égal ou supérieur à 75 % ;
- Dans 70 % des cas égal ou inférieur à Fr.- 4000.-, le niveau des salaires est relativement bas ;
- Plus des deux tiers des lauréat-e-s se montrent satisfait-e-s à très satisfait-e-s de leur activité professionnelle ;
- L'adéquation de la formation acquise aux besoins du marché du travail atteint plus de 88 %.

On constate donc que la formation acquise et le nombre de personnes formées dans le domaine de l'intendance sont adaptés aux besoins et au potentiel du marché du travail. La valorisation des activités d'intendance, notamment en terme salarial, mérite encore d'être améliorée.

2.3.2 Brevet fédéral et diplôme supérieur de paysanne

Un intérêt marqué pour une formation professionnelle supérieure diversifiée

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au Brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du Brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du Diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

A la rentrée 2017-2018 les modules suivants ont été proposés et ouverts aux 39 candidates inscrites :

- Garde du menu bétail et de la volaille ;
- Elevage bovin ;
- Accueil à la ferme - base et vente directe ;
- Transformation du lait ;
- Mise en valeur des produits ;
- Jardinage.

Les modules Vente directe et Transformation du lait ont été ouverts en formation à la carte à toute personne intéressée par la thématique. 11 personnes ont profité de cette offre

Cette année, deux agricultrices du Jura et du Jura bernois titulaires du Brevet fédéral de paysanne ont suivi la formation de cheffe d'entreprise et se sont présentées aux examens finaux en vue de l'obtention du Diplôme supérieur de paysanne (Maîtrise). Les cours préparatoires au Diplôme de paysanne sont identiques aux cours requis pour l'obtention de la Maîtrise fédérale agricole. Les deux filières sont donc regroupées à ce niveau de la formation (cf. 2.4.2 Brevet et Maîtrise agricoles).

A la rentrée 2018-2019 les modules suivants ont été proposés et ouverts aux 42 candidates inscrites :

- Famille et société ;
- Alimentation et préparation des repas ;
- Droit rural ;
- Comptabilité agricole.

Les modules proposés dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur (cf. 2.4.2 Brevet et Maîtrise agricoles) sont également capitalisables en tant que modules à option pour l'obtention du Brevet fédéral de paysanne. Cinq candidates ont profité de cette opportunité et suivent les modules Marketing (1), Détention de vaches mères (1), Apiculture (4) et Distillation (1).

Enfin, deux personnes suivent en 2018-2019 le module Comptabilité agricole et une le module Alimentation et préparation des repas en formation continue à la carte.

Tableau 10

Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19
Brevet fédéral	39	42	17	19	13	11	4	3	5	9
A la carte ⁽²⁾	11	3	7	1	4	1		1		
Totaux	50	45	24	20	17	12	4	4	5	9

⁽¹⁾ Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

⁽²⁾ Les modules Transformation du lait et Vente directe ont été ouverts en formation à la carte dans le cadre du programme de formation continue 17-18. Il en est de même pour les modules Comptabilité agricole et Alimentation et préparation des repas en 18-19.

Tableau 11

Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne.

2017 - 2018			2018 - 2019		
Classes	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
1	580	312	1	580	284

La colonne "Leçons/classe" indique le nombre total de leçons à suivre par un-e candidat-e pour l'ensemble de la formation. La colonne "Leçons totales" mentionne les leçons dispensées durant l'année scolaire concernée.

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du Brevet ou du Diplôme sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 12, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 6 candidates se sont présentées aux examens finaux, 5 obtiennent le Brevet fédéral de paysanne. Les deux candidates au Diplôme supérieur de paysanne ont décroché le titre suprême de la formation professionnelle supérieure de la formation d'agricultrice.

Tableau 12*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du diplôme de paysanne.*

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Garde du menu bétail et de volaille	15	5	15	0	100%
Elevage bovin	12	5.2	11	1	92%
Vente directe	16	55	16	0	100%
Transformation du lait	3	5.5	3	0	100%
Jardinage	25	4.9	24	1	96%
Mise en valeur des produits	20	5.1	20	0	100%
Examens finals brevet	7	4.5	6	1	86%
Examens finals diplôme	2	5.4	2	1	100%

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont une fois de plus relevé ce défi.



Remise des diplômes FRI, Loveresse, 29 juin 2018.

2.4 Formation agricole

2.4.1 Formation professionnelle initiale

En 2018, l'école d'agriculture (EA) a poursuivi la révision de son plan d'étude école suite à l'entrée en vigueur au 01.01.2017 du nouveau plan de formation conduisant au CFC d'agriculteur. L'EA a également présenté les professions de l'agriculture et de ses branches spéciales au salon interjurassien de la formation du 21 au 25 mars 2018. Au terme des procédures de qualification, 27 agriculteurs et agricultrices ont obtenu leur CFC et 2 AFP d'agropaticien-ne ont été décernées.

Une formation particulière et exigeante

On relève que l'entrée en formation professionnelle agricole représente un pas important pour les jeunes apprentis. Ils quittent le cadre familial pour rejoindre leur place d'apprentissage. Le volume de travail est d'emblée important et extrêmement varié. La formation requise pour l'obtention du CFC d'agriculteur est vaste et le rythme d'apprentissage soutenu. Travail assidu et motivation tout au long de la formation sont nécessaires pour conduire au succès. Les apprentis qui rencontrent des difficultés notamment d'ordre scolaire ont parfois avantage à débiter leur formation par l'AFP d'agropraticien et à rejoindre ensuite la filière CFC en 2e année, ce qui leur permet d'obtenir le CFC en 4 ans.

Au printemps 2018, dans le cadre des examens requis pour l'obtention du CFC d'agriculteur, 27 candidat-e-s sur 33 ont obtenu le titre visé. Au niveau de l'AFP d'agropraticien, les 2 candidats ont obtenu leur diplôme.

A la rentrée 2017 on a enregistré des effectifs élevés en particulier en première année de formation. En 2018, la barre des 100 apprenti-e-s en formation agricole a été franchie pour la deuxième fois à la FRI.

Tableau 13

Effectifs dans la filière agricole.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19
Agroprat 1	4	2	2	1		1	2	
Agroprat 2	2	8	1	6	1			2
Agr 1	30	23	18	15	9	7	3	1
Agr 2	29	34	17	22	10	10	2	2
Agr 3	31	35	21	19	8	10	2	6
Totaux	96	102	59	63	28	28	9	11

⁽¹⁾ Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Tableau 14

Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture.

Filière	Année	2017 - 2018			2018 - 2019		
		Classes.	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
Agroprat	Agr prat ⁽¹⁾⁽²⁾	0.5	200	100	0.5	200	100
	Agr prat ⁽¹⁾⁽²⁾	0.5	200	100	0.5	200	100
CFC agricole	Agr 1 ¹	2	360	720	1	360	360
	Agr 2	2	360	720	2	360	720
	Agr 3	2	880	1'760	2	880	1'760
	Totaux	7		3'400	6		3'040

⁽¹⁾ Cours de culture générale (120 périodes) et de sport (40 périodes) dispensés en classes communes regroupant Agropraticiens et EEI. Les périodes correspondantes sont comptabilisées chez ces dernières.

⁽²⁾ Les deux classes Agr prat 1 et Agr prat 2 ont été regroupées pour les cours professionnels et le PEE adapté en conséquence.

Outre les cours professionnels, l'Ecole d'agriculture a également organisé et dispensé 14 journées de cours interentreprises en 2018.

Tableau 15

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

2018	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	4.88	2	0	100%
Agriculteur CFC	4.55	27	6	82%

Tableau 16

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

2018	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	952	552	22	7	69.3%	38.0%

Adapter les outils et méthodes d'enseignement à l'évolution numérique

Le développement de la digitalisation et du numérique impacte les institutions de formation professionnelles à différents égards :

- Au niveau du fonctionnement, la digitalisation questionne nos processus et offre des opportunités d'optimisation qu'il convient de saisir ;
- La digitalisation impacte les professions pour lesquelles les personnes en formation sont préparées à l'école professionnelle. Les profils de compétences évoluent et impactent les plans de formation. Les compétences transversales gagnent importance.
- Les NTIC offrent des outils et des méthodes d'enseignement qui viennent compléter la panoplie disponible actuellement.

Ces différents éléments ne remettent pas forcément en cause les pratiques actuelles. On se doit toutefois de suivre cette évolution, d'apporter les adaptations nécessaires et de saisir les opportunités qui ne manquent pas de se présenter.

L'enseignement basé sur des supports de cours numériques est un des éléments de cette évolution. Le sujet fait débat et si ces outils apportent des avantages, le succès de leur usage implique de nombreuses précautions et adaptations organisationnelles, techniques et pédagogiques. Afin d'apprécier et de documenter ces différents aspects, la centrale d'édition des moyens d'enseignement agricole (LMZ) conduit actuellement un projet en collaboration avec la HAFL. Dans ce cadre, différentes écoles ont été invitées à utiliser un support de cours totalement numérique, mis à disposition des enseignants et des apprentis au travers de l'application Beook. Ainsi le module Entreposer, traiter et épandre les engrais pouvait être dispensé en utilisant cette application. La FRI a participé à cette expérience, qui s'est avérée fort intéressante et instructive. Si l'outil et la démarche doivent encore être affinés, de tels supports de cours offrent des perspectives très intéressantes. Les responsables du projet travaillent actuellement à la synthèse des expériences menées dans les différentes écoles, tant sous l'angle des enseignants que celui des apprentis. Les résultats feront l'objet d'un rapport courant 2019.

Des apprentis engagés et qui brillent dans les concours professionnels

Les 30 août et 1 septembre 2018 ont eu lieu les EUROPEA Agrolympics à Porto, au Portugal. L'équipe suisse composée de quatre jeunes diplômés, Aubin Montavon de la Fondation rurale interjurassienne, Alexandre Meyer et François Vial de l'Ecole d'Agrilogie et Yanik Gobeli de Inforama Hondrich, a remporté, sous la conduite de leur teamleader, Hervé Fruh, enseignant à Agrilogie, une magnifique troisième place derrière le Portugal et la Serbie. Outre la confrontation professionnelle au travers de plus de 20 épreuves, rencontrer des jeunes agriculteurs de toute l'Europe, tisser des liens d'amitié, échanger entre professionnels aura été une expérience inoubliable pour tous les participants.

Cette troisième place acquise en 2018 et le titre de Champion d'Europe récolté l'année précédente font de la Suisse un concurrent redoutable et redouté pour les prochaines éditions. Ces brillants résultats sont aussi le fruit d'un système de formation dual performant. L'apprentissage sur des entreprises formatrices et la théorie apprise sur les bancs d'école sont le savant cocktail de cette réussite.

2018 a d'autre part connu la deuxième édition des SwissSkills, à Berne du 11 au 15 septembre. Deux candidats de la FRI se sont engagés avec enthousiasme dans ces joutes professionnelles, réunissant la crème des jeunes professionnels du pays.



L'équipe suisse aux Agropympics 2018, Aubin Montavon (à droite).

2.4.2 Formation en agriculture biologique

L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du champ professionnel de l'agriculture et ses professions propose un domaine spécifique en agriculture biologique. Selon le nouveau plan de formation entré en vigueur le 01.01.2017, la mention «domaine spécifique agriculture biologique » peut être reportée sur le CFC aux conditions suivantes :

- La moitié de la formation pratique a été acquise sur une ou des exploitations bio ;
- L'apprenti-e a suivi 240 périodes de cours professionnels spécifiques en agriculture biologique ;
- Le domaine spécifique en agriculture biologique a été évalué dans le cadre des procédures de qualification.

Les 240 périodes de cours en agriculture biologique prévues dans le plan de formation se déclinent en :

- 24 périodes de cours de base en classe commune (PER et bio) en 1ère année ;
- 24 périodes de cours de base en classe commune en 2e année ;
- 12 périodes consacrées aux généralités de l'agriculture biologique et à la reconversion en classe commune en 3e année ;
- 120 périodes d'approfondissement en production végétale et animale en classe séparée en 3e année ;
- 60 périodes d'approfondissement dans des domaines spécifiques à la région dispensés en classe séparée ou en classe commune en 3e année.

Les écoles d'agriculture de toute la Suisse romande réunissent les apprenti-e-s dans une classe commune pour les 120 périodes dispensées obligatoirement en classe séparée en 3e année, dont la première édition doit être mise en place pour la rentrée 2019. Ces cours seront répartis par cours blocs entre les différentes écoles sur l'ensemble de l'année scolaire. Ils seront dispensés par les enseignants et conseillers bio de chaque centre de formation. Cette formule offre de nombreux avantages :

- Partage d'expériences ;
- Enrichissement du réseau personnel et professionnel ;
- Mise à profit des compétences des enseignants et des conseillers des différents centres de formation ;
- Découverte des particularités propres à chaque région.

Les 60 périodes de cours spécifiques bio restantes sont dispensés en classe commune. L'enseignement de certains aspects de l'agriculture biologique en classe commune (PER et bio) porte sur des thèmes applicables tant en production PER que biologique. Cela favorise les échanges entre les apprenti-e-s des deux modes de production sur des thèmes qui leur sont communs, tant il vrai qu'il n'y a qu'une agriculture et plusieurs manières de la pratiquer. Les cours dispensés en classe séparée, quant à eux permettent d'approfondir des sujets spécifiques à l'agriculture biologique.

A noter que les cours spécifiques bio sont aussi ouverts aux apprenti-e-s qui ne souhaitent pas forcément valider la mention « domaine spécifique en agriculture biologique » sur le CFC, mais qui s'intéressent toutefois à ces thématiques en vue d'élargir leurs connaissances et leurs compétences.

Les activités 2018 ont porté essentiellement sur la mise en place et la communication du concept présenté ci-dessus, en collaboration avec les autres écoles romandes.

Parallèlement, 2018 a connu l'avant dernière mise-en-œuvre du domaine spécifique bio conformément au plan de formation 2012. Dans ce cadre, 8 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours de la semaine bloc de 2e année, à Cernier (NE), et deux apprenti-e-s ont participé aux semaines de cours bloc en 3e année, qui se sont déroulées à Grangeneuve (FR) pour la production animale et à Grange-Verney (VD) pour la production végétale.

2.4.3 Brevet et maîtrise agricoles

Une formation complète de chef d'entreprise

La formation modulaire proposée par l'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier, permet l'accès au Brevet fédéral d'agriculteur, puis à la Maîtrise fédérale agricole.

Le chef d'exploitation titulaire du Brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Pour l'année 2017-2018, aux modules dispensés dans le cadre du Brevet fédéral d'agriculteur, l'ECE Arc jurassien a ajouté deux modules requis pour l'accès à la Maîtrise :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise ;
- B02 Rentabilité de l'entreprise ;
- B03 Marketing ;
- B04 Gestion du personnel ;
- LW01 Grandes cultures ;
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages ;
- LW10 Soins aux onglons des bovins ;
- LW11 Elevage et garde du cheval ;
- BF08 Equipements, sécurité au travail, constructions ;
- M01 Planification économique et financière ;
- M05 Gestion stratégique.

41 candidat-e-s se sont inscrits aux cours en vue de l'obtention du Brevet, parmi lesquels 13 en 1ère année. Les modules Grandes cultures et Elevage et garde du cheval n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions et ont été annulés. Quelques candidat-e-s au Brevet fédéral d'agriculteur ont également suivi les modules Accueil à la ferme proposés dans le cadre du Brevet fédéral de paysanne (cf. 2.3.3 Brevet fédéral et diplôme supérieur de paysanne).

11 candidat-e-s, dont deux candidates au Diplôme supérieur de paysanne ont suivi les deux modules (M01 et M05) requis pour l'obtention de la Maîtrise.

A cette offre, se sont ajoutés les modules Elevage et garde des caprins organisé par l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, Energies et matières premières renouvelables dispensé à Agrilogie Grange-Verney, Grandes cultures bio dispensés en commun par la FRI et Agrilogie et Production de volaille pour la viande dispensé par Aviforum. Ces quatre modules ont été organisés en collaboration romande.

A la rentrée 2019, les modules suivants ont été proposés, dans le cadre du Brevet fédéral d'agriculteur :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise ;
- B02 Rentabilité de l'entreprise ;
- B03 Marketing ;
- B04 Gestion du personnel ;
- LW01 Grandes cultures ;
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages ;
- LW05 Bétail laitier ;
- LW07 Engraissement de gros bétail ;
- LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive ;
- LW09 Engraissement de veaux ;
- LW12 Insémination de bovins ;
- LW17 Fabrication fromagère ;
- BF21 Verger haute tige ;
- BF23 Distillation ;
- BF27 Apiculture.

42 candidats au Brevet, dont 21 en première année, se sont inscrits à ces différents modules, qui ont tous pu être ouverts. A noter que le module « Verger haute tige » fait partie intégrante des cours préparatoires à la Patente cantonale d'arboriculture qui réunit 19 participant-e-s hors Brevet. Le module « Distillation » est également ouvert en formation continue à la carte ; 14 personnes ont profité de cette opportunité.

A l'offre ci-dessus, il convient d'ajouter les modules organisés en collaboration avec les autres écoles romandes : Production porcine dispensé par l'institut agricole de Grangeneuve, Elevage et garde des ovins, Accueil à la ferme et Petits fruits organisés par l'école d'agriculture de Châteauneuf, Biodiversité et Travaux pour tiers dispensés à Agrilogie Grange-Verney, Production de volaille pour les œufs dispensé par Aviforum.

Les cinq modules requis pour l'obtention de la Maîtrise, également proposés pour la rentrée 2019, n'ont pas recueilli suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être ouverts, à l'exception du module M05 Gestion stratégique suivi par 6 répétant aux examens finaux de Maîtrise.

Tableau 17

Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19	17-18	18-19
Brevet	41	42	21	16	11	11	9	15
Maîtrise	11	6	8	4	3	2		
Totaux	52	48	29	20	14	13	9	15

Tableau 18

Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien.

Formation	2017 – 2018			2018 - 2019		
	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales
Brevet agricole	2	480	428	2	480	804
Maîtrise agricole	1	260	88	1	260	40
Totaux	3		516	3		844

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de Brevet et de Maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de Brevet et Maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du Brevet et de la Maîtrise agricoles. 24 candidat-e-s ont été admis-e-s aux examens finaux de Brevet, 11 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis. 8 agriculteurs et agricultrices décrochent le Brevet ; à ces lauréats, il convient d'ajouter 2 candidats qui obtiennent également le Brevet après avoir complété la partie modulaire. A la Maîtrise, 5 parmi les 8 candidat-e-s admis-e-s ont rendu le business plan requis. Ajoutons encore à ces effectifs 2 candidats qui se sont présentés aux examens finaux de la Maîtrise selon l'ancien règlement de 2006.

Tableau 19

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	13		13	0	100%
Marketing	11		10	1	91%
Gestion du personnel	17	4.7	14	3	82%
Production fourragère et conservation des fourrages	10	4.7	8	2	80%
Soins aux onglons des bovins	8	5.3	8	0	100%
Equipements, sécurité au travail, constructions	14	4.5	10	4	71%
Examens finaux Brevet agricole	11	4.3	8	3	73%
Examens finaux Maîtrise agricole	7	4.3	2	5	29%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 19 sont tout à fait satisfaisants.

Du côté des examens finaux du Brevet, on note un taux très élevé de retraits avant la remise du dossier d'exploitation. Cette situation s'explique notamment par la difficulté à concilier le temps nécessaire à la rédaction du dossier et les travaux sur l'exploitation. Le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Pour améliorer la situa-

tion et aider les candidats à atteindre le but visé, il conviendra d'affiner la planification et le suivi du travail dans la rédaction de ce dossier.

On relève un taux très élevé d'échecs aux examens finaux de Maîtrise. Après analyse de la situation avec les candidats, deux éléments expliquent cette situation : d'une part le manque de temps pour la finalisation du business plan, notamment dû à la réception tardive des dernières données comptables nécessaires, d'autre part une perception inadéquate du niveau d'approfondissement attendu du dossier et surtout de l'entretien professionnel. La réalisation de l'analyse stratégique de l'entreprise et la rédaction du business-plan qui en découle nécessitent une planification fine du travail et un niveau d'approfondissement important. Ces deux éléments, nécessaires pour conduire au succès lors des examens finaux, permettront également aux candidats de mener une analyse pertinente de leur entreprise et de disposer d'une stratégie d'entreprise pour l'avenir, ainsi que des éléments nécessaires à sa mise-en-œuvre et à son suivi.



Brevet de la paysanne, Diplôme fédéral supérieur de paysanne, Brevet agricole, Maîtrise fédérale agricole : lauréat-e-s 2018 de l'Arc jurassien.

2.5 Formation continue en agriculture et en économie familiale

2.5.1 Programme 2017-2018

Un programme renouvelé chaque année et bien suivi

Offrir un espace d'échange, apporter des connaissances et développer des compétences, dégager des pistes et fournir des outils pour innover, pour choisir et mettre en place des stratégies adéquates en toute situation, tels étaient les objectifs visés par le programme de formation continue 2017-2018. Aussi, ouverture, innovation et entrepreneuriat figuraient en filigrane de ce programme.

Dans le domaine de la gestion, les participant-e-s pouvaient réfléchir à différentes pistes pour maintenir ou orienter leur exploitation sur le chemin du succès. Reprise d'exploitation, analyse des résultats, maîtrise des coûts par une gestion efficiente de l'énergie ou le recours aux nouvelles technologies ont également été proposées.

Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, protection des ressources figuraient en bonne place dans les cours et visites proposés en production végétale. Santé du bétail, maîtrise technique et économique des différentes filières de production se trouvaient au centre du programme en production animale.

Le domaine Filière alimentaire et espace rural a proposé d'explorer diverses pistes pour innover, augmenter la valeur ajoutée des produits, ou améliorer la qualité des prestations et la satisfaction des clients.

Mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités pratiques et créatrices complétaient l'offre de cours en économie familiale.

Communiquer efficacement, entretenir des relations de confiance avec ses partenaires, s'engager et s'investir dans des organisations professionnelles ou autres institutions, voire en politique, nécessite des compétences personnelles, méthodologiques et sociales spécifiques. Deux cours portant sur ces thématiques étaient proposés aux agricultrices et aux agriculteurs intéressés.

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Permaculture, apiculture, cuisine et alimentation, ou encore mise en valeur des produits, notamment, s'adressaient ainsi à un large public.

Tableau 20

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2017-2018.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	10	8	80%
Agriculture biologique	4	4	100%
Production végétale (sans Bio)	8	7	88%
Environnement	2	1	50%
Cultures spéciales	1	1	100%
Production animale (sans Bio)	12	10	83%
Équipement rural et constructions	4	3	75%
Tourisme rural	3	1	33%
Produits du terroir	2	2	100%
Cuisine alimentation	14	13	93%
Santé, bien-être, développement personnel	6	5	83%
Activités créatrices	3	2	67%
Gestion du ménage	1	1	100%
Total	70	58	83%

Une bonne participation et des clients satisfaits

70 des 58 cours proposés ont été dispensés. Au total, on a enregistré 2'037 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI reste à un niveau tout à fait satisfaisant. Le taux de satisfaction des 1'060 participant-e-s s'est élevé à 98 %.

Tableau 21

Participation aux prestations de formation continue 2017-2018.

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	88	2	8	11	44
	Cuisine alimentation	661	14	6	9.6	47.2
	Santé développement personnel	80	3	8	10	25.7
	Economie familiale	61	1	6	10.2	61
	Total / Moyenne Ecof	890	20	91	9.8	44.5
ENV	Environnement	32	2	3	10.7	16
Gestion	Agriculture biologique	42	1	1	42	42
	Gestion	63	5	6	10.5	12.6
	Droit et législation	14	2	2	7	7
	Equipement rural	45	3	3	15	15
	Total / Moyenne Gestion	164	11	12	13.7	14.9
PAN	Production animale	45	4	5	9	11.3
	Production laitière	25	2	2	12.5	12.5
	Production viande bovine	75	1	1	75	75
	Production ovine et caprine	16	1	1	16	16
	Apiculture	46	2	2	23	23
	Total / Moyenne PAN	207	10	9	23	20.7
FAER	Produits du terroir	103	3	3	34.3	34.3
	Tourisme rural	5	1	1	5	5
	Total / Moyenne PTE / TRU	108	4	4	27	27
PVE	Production végétale	373	2	3	124.3	186.5
	Cultures spéciales	36	45	4	9	9
	Agriculture biologique	42	2	3	14	21
	Grandes cultures	139	2	20	7	69.5
	Herbages	46	3	5	9.2	15.3
	Total / Moyenne PVE	636	13	35	18.2	48.9
Total / Moyenne FC FRI		2037	60	154	13.2	34

Ecof = Economie familiale / ENV = Environnement / PAN = Production animale / FAER = Filière alimentaire et espace rural / PVE = Production végétale.

2.5.2 Production végétale et environnement

La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit.

L'activité phare a été l'organisation de la 2ème journée AgroFRI. Après la journée organisée en Ajoie en 2017, la journée 2018 a eu lieu le 8 juin dans la Vallée de Delémont sur les exploitations de H. Cattin / Courtételle et celle de la famille Boillat / Courtemelon. La thématique a été : « Cultiver des prairies en zone de plaine ». Les 250 personnes présentes ont pu s'informer sur les différentes techniques de gestion des herbages et provenaient principalement de l'Arc jurassien, mais également de la Suisse romande et de France voisine. Ces journées à thème sont appelées à devenir des rencontres incontournables des agriculteurs de l'Arc jurassien et le rendez-vous est déjà pris pour 2019 à Prêles, sur le Plateau de Diesse, pour le 12 septembre.

Les autres cours proposés s'adressent à un public plus ciblé et portent sur le développement de compétences spécifiques liées à la protection des plantes, aux techniques innovantes, aux cultures spéciales ou encore à la permaculture. Un cours en lien avec la lutte intégrée contre les campagnols a également été proposé aux agriculteurs des Franches-Montagnes et du Jura Bernois.

Enfin, les visites de cultures sont des contacts privilégiés pour mettre à jour des connaissances liées à la technique, partager les expériences entre agriculteurs et conseillers. Elles permettent également de remettre les cultures dans un contexte agricole en évolution. C'est ainsi que les mesures liées au Plan d'action national de réduction des risques et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires (PAP) sont abordées lors de ces visites de cultures.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Séances d'informations phytosanitaires	Oui	23	2 séances d'actualisation dans la protection des plantes.
Visites de cultures	Oui	150	30 visites organisées durant la période de végétation.
Lutte contre les campagnols	Oui	5	
Agro FRI 2018	Oui	250	2 ^e AgroFRI organisé dans la vallée de Delémont sur la thématique des herbages
Présentation des résultats des essais en grandes cultures	Oui	17	Mise en commun des résultats des essais en GC de la FRI pour les acteurs des filières concernées.
Initiation à la permaculture	Oui	17	Cours co-animé par 3 collègues de la FRI
Groupe d'intérêt Permaculture	Non	7 inscrits	Pas d'activité en 2018
Cours de formation continue en arboriculture : Taille de formation haute tige	Oui	11	Cours de base pour la taille de formation dispensé début mars
Cours de formation continue en arboriculture : Greffage	Oui	12	Cours d'un jour avec un intervenant externe pour la partie pratique
Introduction à l'arboriculture fruitière : le verger traditionnel : Arboriculteur amateur »	Oui	19	Formation portant sur 17 jours de cours, se terminera en juin 2019. Intègre 2 modules du brevet agricole : Verger haute tige et Transformation des fruits
La distillation : Tout un art	Oui	14	3 jours de cours de base construits à partir d'un module du brevet agricole



AgroFRI 2018 : Cultiver les prairies passe aussi par un bon réglage lors de fauche.

2.5.3 Production animale

Une large palette de cours de formation continue a été proposée en 2018 par le domaine production animale. La plupart des cours ont pu être dispensés et le public semblait très satisfait. À côté des formations désormais traditionnelles telle l'actualisation vache allaitante et la formation ovins ou caprins, des formations un peu différentes ont été proposées comme le groupe de travail Probetail (cf. 2.5.4 Agriculture biologique) ou la journée transfrontalière. Après l'organisation de nombreux cours de base en homéopathie pour les bovins, le défi a été relevé de proposer un perfectionnement aux personnes disposant déjà d'une certaine expérience.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Santé des bovins : Le point sur la santé du pis et des veaux	Oui	16	Animation par un chercheur de l'Institut de l'élevage : germes responsables des infections mammaires et mécanismes de transmission des maladies. La prévention : facteur principal permettant de diminuer l'emploi d'antibiotiques.
Actualisation vache allaitante : Journée régionale d'hiver	Oui	75	Intervention de M. Monnin de l'USP sur la nouvelle politique agricole 22+. Présentation de la première partie de l'étude sur le parasitisme des bovins, conduite par la FRI et le FiBL.

Rencontre transfrontalière du projet Interreg « Production laitière efficiente »	Oui	11 JUJB (56 au total)	Journée organisée dans le cadre du projet Interreg « Production laitière efficiente », réunissant les producteurs de lait de part et d'autre de la frontière. Approche théorique et pratique des résultats de l'enquête sur la valorisation des fourrages, sur une exploitation participant au projet.
Homéopathie pour les bovins : Perfectionnement et ateliers pratiques	Oui	22	Approche théorique : répertorier les remèdes, approfondissement sur les 15 principaux remèdes de constitution utilisés chez les bovins. Travaux pratiques dans un élevage.
Actualisation en production ovine	Oui	16	Intervention très appréciée de M. Solas, spécialiste ovins avec beaucoup d'expérience pratique, de la chambre d'agriculture de Saône et Loire.
Pension pour chevaux : Une diversification intéressante	Non	3 inscrits	Pas aisé de trouver le sujet qui intéresse au bon moment et de toucher le public cible.
Actualisation en aviculture	Non	1 inscrit	
Apiculture – Pour bien débuter	Oui	30	Acquisition des bases nécessaires à l'installation d'un rucher.
Apiculture – Cours 2	Oui	19	Formation portant sur 17 jours de cours, se terminera en juin 2019. Intègre 2 modules du brevet agricole : Verger haute tige et Transformation des fruits.
Parage des onglons	Oui	1	Cours à option de l'école d'agriculture, ouvert en formation continue à la carte
Castration et écornage des ruminants : cours théorique	Oui	5	Cours théorique requis pour pouvoir pratiquer l'écornage ou la castration sur ses animaux dispensé à l'école d'agriculture et ouvert en formation à la carte.



Rencontre transfrontalière : Production laitière efficiente.

2.5.4 Agriculture biologique

Le nombre d'exploitations choisissant de produire en bio ou qui s'intéressent à ce mode de production reste toujours important. Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs PER intéressés par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participants sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Introduction à l'agriculture biologique	Oui	42	Cours organisé conjointement entre la FRI et la CNAV.
Journée des grandes cultures bio	Oui	1 JU	Cours organisé par le FiBL, dispensé à Cernier (NE), réunissant des participants de toute la Suisse romande.
Visites de cultures biologiques	Non		Pas de visite en 2018.
Groupe d'intérêt ProBétail	Oui	12 membres 23 participants aux réunions 2018	4 réunions sur des exploitations des membres. Thèmes abordés : santé des mamelles, logement et santé des veaux, parasites internes des bovins et moyens de limiter la pression parasitaire sur les prairies par des mesures de gestion du pâturage.

2.5.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

Dans le domaine de la gestion, il n'est pas toujours aisé de motiver les agriculteurs à aborder certains sujets dans le cadre de la formation continue. A l'instar de l'année dernière, certaines thématiques – bien qu'elles soient d'actualité et susceptibles de figurer au programme de formation continue - n'ont pas été retenues au moment de l'élaboration du programme. Poursuivant une réflexion initiée ces dernières années au sein du domaine gestion, certaines actions et promotions de conseil individuel ont été préférées à des prestations de formation continue, notamment en matière d'analyse des coûts de production, de recherche de pistes d'amélioration du revenu, ou de projection des revenus futurs des résultats de l'entreprise. Un bilan sera mené au terme de cette campagne de formation continue. Le cas échéant, certains cours seront à nouveau proposés sur ces thématiques.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Transfert de l'exploitation agricole dans le cadre familial	Oui	12	Cours dispensé tous les deux ans, en alternance avec le cours « exploitation sans succession : comment s'y préparer ».
Journée Inspiration	Non	5 inscrits	Ateliers stratégie et motivation : de nouvelles idées pour votre exploitation. Cours proposé sur demandes concrètes de nos partenaires (chambres d'agriculture, jeunes agriculteurs) visant à montrer de bons exemples concrets réalisés par des agriculteurs de Suisse romande récemment. Repoussé puis annulé faute de participants.
Gagner du temps en s'organisant	Non	3 inscrits	Cours proposé sur demandes concrètes de nos partenaires, avec pour objectif de proposer des pistes concrètes pour économiser le temps passé pour des tâches bureaucratiques. Annulé faute d'intéressés.
Les économies d'énergie dans l'agriculture	Non	1 inscrit	
Agriculture 4.0	Non	4 inscrits	Annulé. Thématique reprise et intégrée dans d'autres cours selon opportunité.
Comment interpréter ses données comptables ?	Oui	9	Objectif : permettre aux agriculteurs d'identifier rapidement les résultats et indicateurs essentiels de leur bouclage comptable et de pouvoir en tirer des conclusions pertinentes et utilisables dans leur pratique, dans le cadre du plan comptable PME de 2013.
La compta sympa avec A-TWIN.Cash	Oui	14	
Module Comptable « eBanking » : 3 en 1 optimisons le temps passé à notre compta !	Oui	19	
S'engager avec efficacité et plaisir dans les organisations et institutions	Oui	25	Cours co-organisé avec AgriJura. Public composé des responsables des sections régionales et du comité d'AgriJura.
Saisir son recensement sur le site Acorda, utilisation de la plateforme Agate	Oui	2	Opportunité donnée aux agriculteurs de saisir les données du recensement avec un accompagnement personnalisé.

Passer d'un projet « rêvé » à un projet réel !	Non	0 inscrit	Cours proposé en collaboration avec BaselArea, dans le cadre du PHR Bâle.
Sécurité dans le trafic routier	Oui	25	Cours de formation continue AgriTop+
Tout sur les travaux dangereux et l'apprentissage	Oui	13	Cours publiés par la FRI, mais organisés et dispensés par le SPAA.
Gestes & postures – Comment ménager son dos ?	Non	3 inscrits	

2.5.6 Filière alimentaire et Espace rural

Le public cible des cours proposés dans le domaine filière alimentaire et espace rural est restreint et très spécifique. Cinq parmi les sept cours proposés ont tout de même été dispensés, notamment avec le soutien de l'association BEJU-Tourisme rural. Les synergies entre la formation continue et les cours préparatoires au Brevet fédéral de paysanne ou d'agriculteur sont également mises à profit pour réunir différents publics sur des thématiques communes (Transformation laitière, Vente directe). Outre le fait de réunir un nombre suffisant de participants pour pouvoir dispenser les cours proposés, ce mode de faire enrichit les formations par des échanges et des regards de personnes issues d'horizons très diversifiés.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Comment bien accueillir mes hôtes	Oui	6	1 jour chez Tècle Lachat, Gîte rural de Courcelon .
Tourisme d'affaire et agritourisme : journée Interreg d'information et d'échanges	Non	1 inscrit	
Bien accueillir le cavalier et son cheval	Oui	4	1 jour à Courtedoux chez David Protti, en collaboration avec Jura Tourisme. Présentation des guides Interreg « Guide du cavalier » et « Guide de l'hébergeur équestre ».
Quel juste prix pour mes prestations agritouristiques ?	Non	4 inscrits	
Vente directe – Visite de cas concrets	Oui	5	Cours organisé dans le cadre du module brevet Accueil à la ferme - Vente directe, ouvert en formation continue à la carte.
Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet !	Oui	8	3 jours à l'ENILBIO de Poligny (F) et 2 jours en Suisse. Cours reprenant les objectifs du module brevet Transformation du lait.
Consommer de la viande de manière responsable !	Oui	53 personnes	Conférence-débat et table ronde, avec la participation de : l'Ecole hôtelière de Lausanne, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique, la Protection Suisse des animaux, la Fédération romande des consommateurs, Producteurs de viande du Jura.

Chaque année, dans le cadre de la campagne formation continue, la FRI organise une conférence publique traitant d'un sujet permettant de confronter les avis, d'exprimer les attentes et les besoins des différents partenaires de la chaîne de valeurs de la filière agro-alimentaire. La conférence 2018 traitait de la « Consommation responsable de viande » (cf. ci-dessus). Au terme de la présentation des différents intervenant-e-s et du débat qui a suivi, nous retenons les éléments suivants :

- La viande suisse et locale obtient pour son impact environnemental une note B+, alors que la viande brésilienne reçoit la note F, sur une échelle qui va de A à G (A =faible impact) ;
- Pour manger de la viande durablement, choisir la « viande du voisin » (FRC), utiliser tous les morceaux, privilégier la vente directe (Beelong) ;
- 28% des émissions de CO2 proviennent de notre alimentation. Un repas carné à trois fois plus d'impact ;
- 75% des surfaces sur la planète sont des herbages : privilégier les ruminants et ne pas donner des aliments pour humains aux animaux - « Feed no Food » ;
- Plus de 1'000 labels existent sur le marché, mais seulement 1% des produits en bénéficient ;
- Privilégier les labels - BIO sort en tête en matière de durabilité ;
- Donner assez d'argent aux producteurs suisses, afin qu'ils puissent continuer d'élever correctement leurs animaux (PSA) ;
- Régler les importations aux frontières pour les produits avec une faible note écologique ;
- Placer un indicateur comme Nutriscore ou Beelong sur les aliments comme étiquettes de durabilité (FRC) ;
- Ne pas se fier aux publicités parfois mensongères et idylliques autour de la viande (FRC) ;
- Le reportage de la télévision RTS (2'42) est accessible sous le lien suivant:
<https://www.rts.ch/play/tv/popupvideoplayer?id=10049546&startTime=20.627>



Cours à Poligny, avril 2018 «Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet ! ».

2.5.7 Economie familiale et intendance

Les prestations de formation continue en économie familiale proposées en 2018 sont articulées autour de trois thématiques principales : cuisine alimentation, activités créatrices, santé et développement personnel.

Les cours de cuisine rencontrent toujours un grand succès. Il convient de proposer des cours adaptés aux tendances culinaires actuelles. Cependant les cours de base et mettant en valeur des produits authentiques comme le pain, la tresse, les conserves attirent toujours les amateurs de techniques et d'astuces culinaires spécifiques.

Les cours portant sur les aspects santé et développement personnel traitent des sujets souvent très spécifiques. Il est difficile d'en apprécier l'intérêt au préalable. Le positionnement de tels cours et l'ouverture à un plus large public sont deux aspects à prendre en compte pour améliorer le succès de tels cours.

Les thèmes proposés dans les activités créatrices ont connu un grand succès cette année. L'intérêt pour la découverte de nouvelles techniques, l'acquisition des compétences y relatives, le développement de la créativité et le choix de thèmes tendance et d'actualité sont autant de facteurs de succès.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Cuisine pour messieurs débutants – Menus de fête à la portée de tous	Non	0 inscrit	Potentiel hors du public cible habituel FRI à exploiter.
Cuisiner tous les morceaux du bœuf	Oui	14	Grand intérêt pour une mise en valeur de tous les morceaux.
Les pâtes fraîches	Oui	22	Grand enthousiasme pour le sujet.
Du blé au pain : pâtes levées, pains, tresses, pain de Sils	Oui	20	Sujet très vaste générant beaucoup de questions. Relève l'intérêt pour les techniques de base et les produits authentiques.
Ail des ours – Atelier découverte	Oui	5	Sujet très spécifique centré sur une seule espèce.
La cuisine gastro avec Benoît Martin	Oui	16	Beau succès démontrant l'intérêt pour de nouvelles découvertes culinaires.
Les verrines	Oui	29	Thèmes aux multiples facettes rencontrant un excellent écho.
Le lapin de A à Z	Oui	7	Intérêt relatif. Sujet repris en GAR en 2019.
Les bouillons, condiments et sels aromatisés	Oui	83	Les connaissances et la passion de Maria-Luisa Wenger apporte un plus à la thématique.
Strudel en déclinaison	Oui	73	Thème très apprécié offrant une diversité inattendue.
Chocolat et pralinés	Oui	66	Sujet presque trop pointu pour être traité en GAR, mais très apprécié.
Autour de la truite	Oui	42	Thème à priori classique, mais qui a séduit les participant-e-s.
Les farcis	Oui	91	Sujet très diversifié et très apprécié.
Les légumineuses	Oui	39	Sujet très spécifique, qui a su titiller la curiosité des participant-e-s.
Café gourmand	Oui	67	Cours repris de la campagne 17-18 et qui a connu encore un beau succès.

Barres de céréales à faire soi-même	Oui	70	Bel intérêt, reprogrammé en 2019.
Sculptures et décoration en fruits et légumes	Oui	40	Cours spécifique, mais très apprécié pour les techniques apportées.
Accompagner son enfant sur le chemin des émotions	Non	0 inscrit	Thématique présentant un potentiel, mais à positionner de manière à toucher un large public.
Toucher énergétique	Oui	61	Thème très spécifique abordé avec tact et compétences par Mélanie Henchoz.
Décoration en béton	Oui	32	Très grand succès pour un cours qui permet de développer sa créativité autour de matériaux a priori basiques.
Boules en osier pour décorer votre jardin	Oui	47	Thème très apprécié, mettant en valeur un savoir artisanal.
Fabriquer ses produits de nettoyage maison	Oui	61	Bel intérêt pour une thématique axée sur la durabilité.

Plus des deux tiers des participations aux cours en économie familiale sont enregistrés dans les séances dispensées au sein des groupes d'animation rurale en économie familiale. 26 groupes, réunissant au total 384 membres choisissent chacun deux à trois cours parmi la douzaine de thèmes proposés chaque année sous cette forme. Ces groupes réunissent des paysannes et des personnes non issues du monde agricole et constituent un lieu d'échange et de formation à encrage local important.



Formation continue en économie familiale.

2.6 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

Compétences en intendance mises au service de professions connexes

L'École des métiers de l'intendance (EMI) collabore avec divers partenaires et prestataires de formation professionnelle et continue et met ainsi ses compétences spécifiques à disposition de ces derniers. Ainsi, 9 apprenti-e-s « Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP », issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), ont suivi les cours en intendance (59 périodes) figurant au programme de leur formation à l'EMI en 2017-2018 et 11 suivent ces cours en 2018-2019.

L'EMI a également dispensé un cours de perfectionnement de un jour destinés aux auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile, qui a réuni 15 participant-e-s au printemps 2018. D'autre part, deux institutions médico-sociales ont fait appel à l'EMI pour leur proposer des cours sur mesure dans le domaine du circuit et de l'entretien du linge durant l'année scolaire 2018-2019.

Dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense les modules Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes). 14 candidat-e-s ont débuté cette formation en septembre 2016 et l'ont terminé en septembre 2018. Après trois volées de concierges formés au cours des 6 dernières années, le CEFF marque une pause et relancera un nouveau cours préparatoire aux examens du Brevet fédéral de concierge pour la rentrée 2020.

Formation en apiculture

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose depuis 2011 des cours d'apiculture pour débutants. Initialement dispensés sur une année apicole, les cours se déroulent désormais sur 2 ans : une première année plus théorique et la seconde plus pratique et technique. Cette formule reprend ainsi la structure de formation souhaitée par la Société Romande d'Apiculture. Les cours portent sur 17 séances en 1^{ère} année et 9 séances en 2^e année. Au vu de la participation, les cours pratiques sont dédoublés et sont dispensés par demi-journées dans des ruchers. Les séances de théorie durent deux heures et se déroulent en classe à Courtemelon.

Tableau 22

Participation aux cours de base en apiculture de 2013 à 2018.

Années	2013	2014	2015	2016*	2017	2018
Participation nombre élèves total	32	41	27	52	55	47
1 ^{ère} année				30	25	30
2 ^e année				22	30	17
Participant-e-s Jura	25	31	21	45	47	38
Participant-e-s Jura Bernois	7	10	8	6	7	8
Participant-e-s autres cantons				1	1	1

* La formule de cours répartis sur deux ans a été introduite en 2016.

Les cours de base décrits ci-dessus constituent par ailleurs le prérequis pour suivre les cours préparatoires au Brevet fédéral d'apiculteur. Ceux-ci sont organisés en Suisse romande par la Société romande d'apiculture (SAR), sous l'égide de la société Formation suisse d'apiculture Sàrl, en collaboration avec les écoles d'agriculture de Suisse romande. Les premiers cours ont débuté en 2016. En 2018, la FRI a collaboré

à l'organisation et à la dispense du module 3 « Produits de la ruche », suivi par 39 participant-e-s réuni-e-s dans deux classes.

Master en production intégrée – Collaboration entre le CABI, l'Université de Neuchâtel et la FRI

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en production intégrée des cultures. Destiné à un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud et d'Asie, le programme dispensé sur un semestre comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain. 12 candidat-e-s ont suivi ce cursus en 2018.

Plusieurs spécialistes de la FRI ont collaboré à ce programme dans le cadre de séminaires ou d'activités de terrain sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

2.7 Economie familiale et intendance

Le domaine économie familiale et intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance. L'année écoulée aura vu le déploiement complet des nouvelles ordonnances de formation pour les employées et gestionnaires en intendance, y compris pour les cours interentreprises.

Les diverses mises en situation pratiques auxquelles ont participé les apprenties de la formation initiale en intendance leur ont permis de mettre en application dans un contexte réel, les notions exercées en école de métier. Nous relevons notamment la participation aux journées qui ont marqué l'inauguration du Musée suisse des fruits et de la distillation à Porrentruy.

La 10^e édition du Salon interjurassien de la formation professionnelle à Moutier journée qui, s'est tenue du 21 au 23 mars, a permis de faire découvrir les professions de l'intendance aux écoliers de la région.

Afin de souligner les 10 ans des rénovations importantes apportées à l'Ecole des métiers de l'intendance, une journée Portes Ouvertes a été organisée le 24 novembre en présence de plusieurs artisans de ces travaux. Un large public a pu découvrir ou redécouvrir les locaux qui accueillent les personnes en formation tout au long de l'année.

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF ou du ceff artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'école des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance, à l'échelon régional, supra-régional et national.

Formation continue et conseils en économie familiale et intendance

Les cours de formation continue en économie familiale sont bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent toujours un engouement certain.

Dans le cadre du Brevet fédéral de la paysanne, deux modules en lien avec le domaine de l'économie familiale ont pu être dispensés.

D'autre part, des activités de conseil et des formations sur mesure ont pu être délivrées, en réponse à diverses demandes d'institutions de la région.

2.8 Commission de la formation professionnelle

Durant l'année 2018, la Commission de la formation professionnelle s'est réunie et a à cinq reprises, afin de traiter les questions relatives à la formation professionnelle initiale des métiers du champ professionnel de l'agriculture, des professionnels du cheval, ainsi que des métiers de l'intendance.

Les membres de la Commission ont aussi effectué 94 visites personnalisées des apprentissages sur le lieu de son entreprise formatrice au cours de l'automne 2018. Ces visites ont permis de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place, afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les procédures de qualification dans les deux filières agricole et intendance en vue de l'obtention de l'AFP d'agropaticien-e et du CFC d'agriculteur ou d'agricultrice, ainsi que de l'AFP d'employé-e en intendance et du CFC de Gestionnaire en intendance. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidat-e-s est également à relever.

Pour terminer, la Commission a accordé de nouvelles autorisations de former aux entreprises formatrices. Ainsi onze exploitations agricoles ont été reconnues durant l'année 2018.



3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2018, en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale, 1'190 mandats individuels ont été traités. La FRI est également active sur de nombreux projets collectifs dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter à l'évolution des attentes de la société.

Faits marquants

En 2018, les conseillers de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1190 mandats différents (Figure 4). Ce chiffre s'établit à un niveau équivalent à celui des années précédentes. La tendance à la baisse du nombre de dossier en gestion d'entreprise s'explique notamment par une diminution des projets de constructions rurales. En production animale, c'est la prestation Lait'Ficient délivrée dans le cadre du projet Interreg Production laitière efficiente qui est à l'origine de l'augmentation du nombre de dossiers traités.

En production végétale les nombreuses sollicitations en lien avec le recensement et les dossiers PER continuent d'occuper fortement les conseillers impliqués.

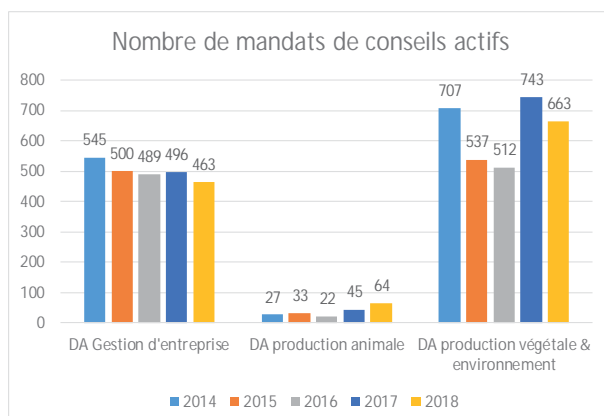
Les conseillers de la FRI sont également très actifs sur différents projets collectifs. En 2018, 2 nouveaux projets ont été mis en place :

- Utilisation de la robotique pour une régulation efficiente des adventices ;
- Terres Vivantes.

Défis

- Fournir des informations claires et utiles concernant l'évolution de la politique agricole ;
- Promouvoir les prestations de conseil susceptibles d'améliorer la situation des exploitations ;
- Renforcer le conseil interdisciplinaire.
- Fournir un conseil de qualité générant une plus-value pour les exploitations performantes.

Figure 4



Nombre de mandats actifs par domaine d'activité



Notre rôle : accompagner et soutenir les familles paysannes sur le chemin de leur choix.

Un engagement au service d'une mission

Le travail des collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI s'inscrit dans une mission, à savoir :

- Apporter les appuis administratifs, techniques et économiques nécessaires aux exploitant-e-s
- Fournir les informations utiles à la prise de décision par les exploitant-e-s
- Accompagner et faciliter le développement et la mise en place de projets générant une rémunération du travail et une qualité de vie satisfaisante pour les familles paysannes
- Délivrer des expertises neutres facilitant le règlement de différends en lien avec l'agriculture

Une institution reconnue pour la qualité des prestations délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmation en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2018, 215 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.81 pour les formulaires rentrés, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (Tableau 23).

Tableau 23

Mise en valeur des 215 formulaires retournés en 2018 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement.

La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.91
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.76
Le rapport qualité/prix est correct	3.46
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.93
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.92
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.96
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.90
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.58
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.85
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	92%

Cette reconnaissance pour le travail effectué dépasse les frontières du Jura et du Jura bernois. En 2018, la FRI a mis en place les projets « Terres Vivantes » et Utilisation de la robotique pour une régulation efficiente des adventices, en collaboration avec des partenaires renommés (OFAG, Agroscope, Fibl, Hepia, Université de Neuchâtel, Hafli, Agridea).

Une capacité à anticiper les défis futurs de l'agriculture de la région

L'agriculture de la région n'échappe pas à l'évolution des attentes des consommateurs et des citoyens. Les attentes sociétales sont importantes. La FRI met en œuvre différents projets collectifs dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter. Le tableau 3 ci-dessous met en évidence les liens entre les attentes et les projets collectifs conduits par la FRI (tableau 24).

Tableau 24

Les principales attentes sociétales face à l'agriculture et les projets du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI.

Les projets collectifs du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI	Les principales attentes sociétales face à l'agriculture				
	Une production agricole ménageant les ressources naturelles (sol, eau, air)	Des denrées alimentaires saines	Une production animale durable & un bien-être élevé des animaux	Une biodiversité préservée	Des surfaces agricoles préservées
Gestion durable des parasites chez les bovins et les chevaux			X		
Production laitière efficiente			X		
Agriculture et pollinisateurs				X	
Planification territoriale des mesures de protection des troupeaux dans le Jura			X	X	
Plans de gestion intégrée des pâturages boisés			X	X	
Gestion de l'érosion des sols	X				X
Réseaux écologiques				X	
SolAirEau	X				
Terres vivantes	X				X
Concepts & suivi de protection des sols	X				X
Utilisation de la robotique pour une régulation efficiente des adventices	X	X			
Vergers+		X		X	
Pérenniser les vergers haute-tige	X	X		X	
Plan d'action phytosanitaire	X	X		X	
Planifications agricoles					X
Soutien au développement de l'agriculture biologique	X	X	X	X	



3.2 Production végétale (PVE)

Le Domaine Production végétale et Environnement (dPVE) gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures et aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects paysagers et environnementaux. Quatorze collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes en conseils individuels ou de groupe, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.

- Après la création du projet SolAirEau en 2012, c'est une page qui se tourne après six années de riches et intenses relations et travaux effectués pour l'agriculture jurassienne ;
- L'organisation de la manifestation technique dans le terrain appelée AgroFRI (voir le chapitre FC). Une grande partie des collaborateurs du domaine PVE ont été impliqués dans l'organisation de cette deuxième manifestation technique liée à la gestion des prairies en plaine ;
- La mise sur pied du projet Terres vivantes. avalisé par l'Office Fédéral de l'Agriculture ;
- Démarrage dans le terrain du projet Agriculture et Pollinisateurs ;
- Démarrage du projet Robotique dans la culture de la betterave. ;
- Dans les vergers un des projets phare est la collaboration transfrontalière avec la France sur le projet Interreg : pérenniser les Vergers Haute tige.

LES DEFIS

Le projet **Terres vivantes** ayant été accepté par l'Office fédéral d'Agriculture (OFAG) débutera le 1 janvier 2019 pour une durée de 8 ans. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité structurale des sols en transférant des techniques innovantes d'observation auprès des agriculteurs et de promouvoir ainsi une agriculture adaptée au site.

Il y aura lieu de le mettre en place avec la participation collaborative d'une centaine d'agriculteurs et l'implication des collaborateurs de la FRI.

L'organisation de la 3ème journée **AgroFRI** en collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'Agriculture (CNAV). Celle-ci aura lieu le 12 septembre 2019, se déroulera sur le Plateau de Diesse et aura comme thématique « Pallier aux manques de fourrage en fin d'été ? ». Cette ouverture sur 3 cantons différents devra permettre d'apporter encore une autre dynamique à cette journée.

Le projet **Agriculture et Pollinisateurs** entrera dans sa 2ème année. Il se déroule sur 3 trois cantons différents (VD, JU et JB) et devra trouver un rythme de croisière. Cela permettra d'identifier certaines pistes de régulation à l'aide des premiers résultats et d'entrevoir une redéfinition des mesures à partir de la troisième année.

Le projet **Robotique dans la culture de la betterave** devra également déboucher sur des premiers résultats transférables dans la pratique.

Les conseillers dPVE poursuivent et intensifient la prise en compte des défis liés à la protection de l'environnement et notamment l'application des mesures contenues dans le Plan d'action national de réduction des risques et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires (**PAP**).



A gauche AgroFRI'18 : cultiver des prairies en plaine ; à droite, projet Agriculture et Pollinisateurs.

Le domaine Production végétale et Environnement (dPVE) regroupe actuellement 14 personnes. Une personne active dans l'enseignement des disciplines liées aux activités du domaine de la PVE a rejoint ce groupe.

Les tâches sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et formation continue) se déploient dans les thématiques suivantes :

- les grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- les cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- les cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- les réseaux écologiques et des projets paysagers ;
- la gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance bimensuelle appelée "le café végétal", permet de réguler les activités au sein du domaine, sous la forme d'échanges entre les collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours. Une autre séance plus technique permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain et de définir un conseil et une communication concertés entre les conseillers.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2018 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau. Suite à la panne du pluviomètre et à son remplacement, les valeurs des précipitations présentées sont celles qui ont été mesurées à Delémont (source Météosuisse), pour les mois de janvier, février et les 13 premiers jours de mars et à Courtételle pour la période du 1er novembre au 18 décembre.

L'année 2018 a été une année très chaude (1.3°C au-dessus de la norme). Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures aux normes, sauf celles de février et mars (nettement inférieures) et celle d'octobre (égale). L'année a globalement été sèche avec une bonne centaine de mm de précipitations en moins que la moyenne. Ces précipitations ont de plus été irrégulièrement réparties, avec des mois très arrosés comme janvier et décembre, ainsi que mai et juin, dans une moindre mesure, alors que tous les autres mois ont connu des précipitations nettement inférieures aux normes, sauf mars et août, où elles étaient sensiblement égales.

L'hiver 2017-2018 a été doux, avec une seule période de 3 jours, à fin février, où les températures sont passées sous la barre de -10 °C. Après un mois de janvier très arrosé, un temps plus sec s'est installé.

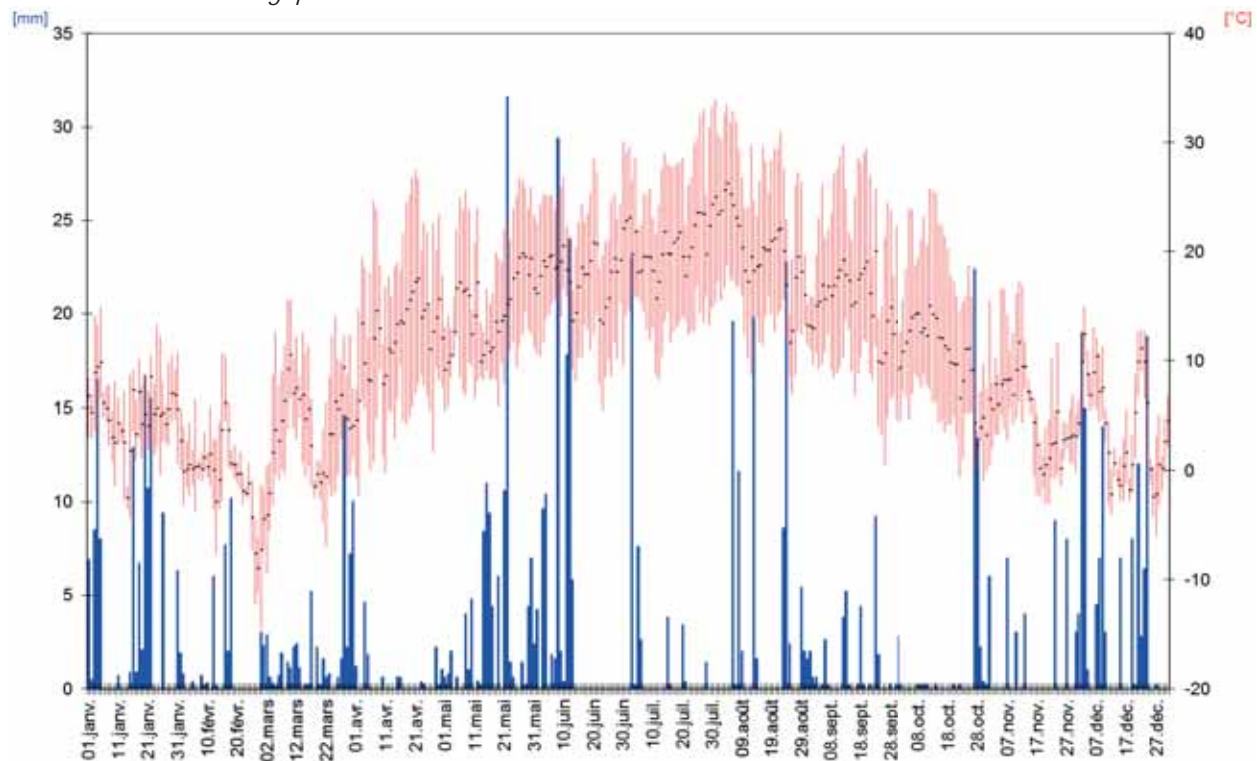
Le printemps a commencé avec un mois d'avril très sec, suivi de deux mois plus mouillés. Quelques orages ont éclaté entraînant parfois de gros dégâts d'érosion, comme ce fut le cas le 21 mai dans la région Develier-Courtételle.

L'été a été sec dans son ensemble, avec quelques orages, malheureusement mal répartis. Cette sécheresse a été particulièrement marquée en Ajoie, alors que les Franches-Montagnes ont été relativement épargnées. Le 15 juillet, un fort orage de grêle a causé de gros dégâts, principalement en Haute Ajoie (Fahy particulièrement). De forts vents se sont aussi manifestés.

L'automne a ensuite été relativement doux et plutôt sec. Les premiers coups de gel ne sont apparus qu'à partir de fin octobre. Le mois de décembre a finalement été très doux et humide.

Figure 5

Observations météorologiques à Courtemelon en 2018.



Légende :

histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)

lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

Tableau 25

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2018 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2018 [mm] à Delémont *	Mois	Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2018 [°C] à Courtemelon
Janvier	56	123.2	Janvier	0.4	52
Février	55	33.3	Février	1.6	-0.6
Mars	66	64.2	Mars	5.3	3.6
Avril	70	13.4	Avril	8.8	12.3
Mai	105	113.2	Mai	13.2	14.7
Juin	96	107	Juin	16.5	17.9
Juillet	98	42.6	Juillet	18.8	20.6
Août	99	97.6	Août	18.2	19.9
Septembre	84	31.8	Septembre	14.3	15.5
Octobre	77	43	Octobre	10.2	10.2
Novembre	70	40	Novembre	4.5	5.1
Décembre	73	122.9	Décembre	1.5	4
Somme	947	832.2	Somme	9.4	10.7

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2018 à Delémont
130.5	114

3.2.2 Essais cultureux

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER ;
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 343 heures de travail réalisées au sein du domaine.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 23 août. Tous les acteurs des filières liées aux essais présentés sont invités, si bien que le public en présence regroupe des agriculteurs, des personnes des firmes privées et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre les personnes présentes.

Les rapports des essais sont tous disponibles sur le site Internet de la FRI : www.frij.ch (→ Conseil → Production végétale → Grandes cultures).

Essais herbager Herb'ficiency

En 2018, le projet Herb'ficiency a pu se poursuivre grâce au soutien financier complémentaire de la Fondation sur la Croix. Les récoltes de différents mélanges utilisés dans l'Arc jurassien se sont faites sur les trois sites semés en 2016 et au printemps 2018 pour les mélanges 2 ans : Courtemelon, Reconvilier, et la Theurre.

Les buts de cet essai sont :

Faire profiter les agriculteurs dans leur pratique des retombées de ce projet en acquérant des données de références pour la région par :

- Une meilleure connaissance des rendements effectifs des prairies en les extrapolant dans les zones investiguées en fonction des différents mélanges préconisés,
- Une connaissance précise des valeurs fourragères de chaque mélange : NEL, PAI, MS, éléments minéraux,
- En donnant des conseils aux agriculteurs basés sur des solides données de référence, afin qu'ils puissent opérer un choix pertinent de mélanges fourragers adaptés pour leur exploitation ;

- Evaluer économiquement les différents mélanges herbagers et les comparer aux prairies naturelles ou au maïs ensilage.
- Créer une émulation autour de la production herbagère (groupes intérêts, utilisation pour la formation initiale, supérieure et continue,...).

Ces plates-formes ont également été utilisées dans le cadre de la formation professionnelle.

3.2.3 Aménagement de pâturages

L'activité principale reste la réalisation des plans de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés en collaboration avec notre partenaire NATUCOM.

En 2018, les investissements découlant du plan de gestion intégrée (PGI) du pâturage communal de Muriaux se sont terminés avec la deuxième partie de la rénovation des drainages du secteur Chenevières. Le décompte final pour le subventionnement a ainsi pu être fait en fin d'année. Au final, l'enveloppe budgétaire n'a pas été entièrement utilisée malgré des réalisations plus importantes.

Aux Pommerats, les ayants droit n'étant pas favorables à de gros investissements, malgré une possibilité de subventionnement de 63% des coûts totaux, la commission des pâturages nous a demandé de soumettre un projet d'investissement minimal au Service des améliorations foncières. Le service doit encore se prononcer.

Pour le pâturage communal de Saignelégier, nous avons terminé la rédaction du PGI en novembre 2018. Au vu de certaines incertitudes concernant les zones de protection aux alentours de l'étang de la Gruère ainsi que des problèmes de dégâts au boisement dans un secteur, le PGI devra encore subir quelques adaptations.

Dans le cadre du PGI des Breuleux, la commune a émis le souhait de prendre en main le problème de la répartition du bétail. Lorsqu'une proposition valable sera retenue, nous la préciserons et la mettrons sur plan.

Hormis les PGI, nous avons également réalisé les travaux suivants :

- Autorisations de fumure en estivage ;
- Expertise concernant les droits d'estivage dans le cadre d'une procédure légale ;
- Co-organisation de cours sur l'entretien en pâturage boisé ;
- Information sur les notifications BDTA relatives à l'estivage ;
- Estimation de SAU sur des pâturages boisés privés ;
- Cartographie de conduites et drainages en pâturage ;
- Partage de pâturage ;
- Plan de pâturage.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

Dossier PER et plans de fumure

En 2018, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 120 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 224 dossiers PER. Martin Kohli qui effectue des dossiers PER pour le compte de la FRI a réalisé 48 dossiers PER. Ces documents sont toujours calculés à l'aide du programme Agrotech.

Les recensements géos référencés (sur le territoire jurassien) ont à nouveau engendré une très grande masse de travail sur l'année 2018.

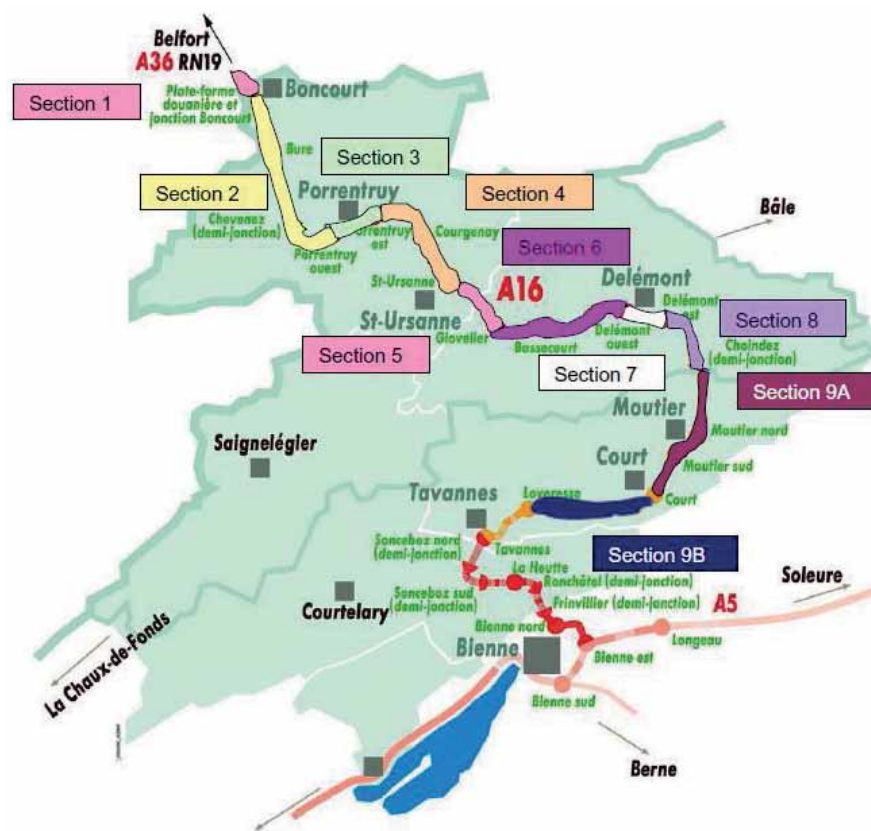
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

En 2018, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 1 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Figure 6

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Grâce à une météo favorable et très sèche, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques tout au long de l'année.

Pour certaines surfaces, la sécheresse a engendré quelques complications lors de l'ensemencement des sols remis en état.

Sections 1 et 2 : Plateforme douanière à Jonction Porrentruy Ouest

En 2018, le solde de la zone de stockage de matériaux de l'Oiselier, soit environ 37'250 m², a été restitué. Les conditions météorologiques du entre juin et août ont permis une réalisation des travaux dans de bonnes conditions.

Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées entre 2016 et 2017, actuellement encore en phase de convalescence.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2018, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2018, la majorité de la zone de stockage des remblais, aménagée et utilisée par le de chantier du portail nord du tunnel de Choindez, soit environ 57'340 m², a été restituée. Les conditions météorologiques du entre juin et août ont permis une réalisation des travaux dans de bonnes conditions.

Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées entre 2016 et 2017, actuellement encore en phase de convalescence.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2018, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 9B : Jonction de Court - Loveresse

Les activités de surveillance ont surtout concerné les chantiers du Jura bernois, en raison des travaux importants de remise en état effectués suite à l'ouverture du tracé à la circulation début avril 2017 et de la fin des travaux de génie civil.

En 2018, les activités sur cette section ont été importantes. Plus de 50'000 m² de surfaces agricoles ont été remises en état pour une réutilisation agricole et qui ont fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Il s'agit notamment des remises en état suivantes :

• Zone d'estivage à Sorvillier	5'650 m ² .
• Stand de tir à Sorvillier	8'470 m ²
• Court – Piste de chantier partie du haut	12'600 m ²
• Court – Piste de chantier partie du bas	6'220 m ²
• Court – Bassin de rétention	7'000 m ²
• Chaluet	10'500 m ²

Au total, ce sont 12'500 m³ d'horizon A et 13'450 m³ d'horizon B qui ont été remis en place sur de la surface agricole utile, mais également en zone d'estivage.

La FRI a également assumé le suivi des surfaces remises en état les années précédentes et pour lesquelles un suivi pédologique avait été effectué. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

Des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Avec la finalisation des chantiers en lien avec l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises

Expertises pertes de récoltes

En 2018, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertise de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- pertes de récoltes dans le cadre de chantiers de construction ;
- viabilisations, pose de conduites et de chambres ;
- aménagement du territoire, échanges de parcelles ;
- sondages archéologiques ;
- établissement de convention ;
- cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols

En raison de nouvelles exigences cantonales appliquées dans le cadre des dépôts de permis de construire, un travail important a été fourni pour la réalisation de concepts de protection des sols sur les chantiers linéaires (conduites eau potable, eaux usées, électricité). Des concepts de protection des sols ont été réalisés pour les objets suivants :

- Mise en terre d'une ligne électrique à Lucelle, BKW Energie SA ;
- Interconnexion des eaux potables, commune de Soyhières ;
- Interconnexion des eaux potables, commune de Boécourt ;
- Viabilisation d'un quartier à Lengnau.

Suivi de la protection des sols sur les chantiers :

Les concepts réalisés en 2017 ont débouchés sur la réalisation du suivi de chantier pour plusieurs chantiers importants :

- Alimentation en eau des fermes de la commune de Val Terbi, SEVT ;
- Réaménagement des digues aux Riedes ;
- Mise en terre d'une ligne électrique à Rotlach, BKW Energie SA.

Rappelons ici que la FRI dispose d'une personne accréditée "spécialiste SPSC", condition nécessaire pour l'obtention de tels mandats.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régit par l'ordonnance des paiements directs. Après une année 2017 consacrée à la préparation au niveau cantonal de gestion de ce dossier, 2018 a enregistré ces premiers cas d'érosion avéré : La FRI a contribué à la formation des contrôleurs AJAPI dans le terrain, notamment pour évaluer les quantités de terre érodée. Puis, des agriculteurs concernés par des cas d'érosion ont sollicité les services de vulgarisations pour l'établissement d'un plan de

SolAirEau JU

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le Canton du Jura qui a démarré en mars 2013 et s'est terminé à la fin de l'année 2018. Il s'agissait d'une initiative de la profession agricole, au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU.

Pour la dernière année du programme SolAirEau, on dénombre **124 agriculteurs** qui se sont inscrits et qui ont annoncé des mises en œuvre de mesures de bonnes pratiques. L'engagement des agriculteurs jurassiens dans des pratiques respectueuses des ressources naturelles a permis de leur verser CHF 244'407.50 de contributions et CHF 772'752.35 de subventions à l'investissement en 2018.

Terres vivantes

Une demande de soutien à destination de l'OFAG a été rédigée en 2018 pour un nouveau programme de protection des ressources concernant le sol. Ce projet, nommé « Terres vivantes », a été accepté par l'OFAG et sera mis en œuvre à partir de 2019 pour une durée de 8 ans.

Le projet « Terres Vivantes » ambitionne de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Robotique dans le désherbage des betteraves

Au début de l'année 2017 l'OFAG a accepté un projet vulgarisation déposé par la FRI en partenariat avec le FIBL, Agroscope, HAFL.

Ce projet se déroulera durant 4 ans et a pour but de tester des techniques on farm de désherbage à l'aide de nouvelles techniques (sarcluse robotisé, robot autonome,...). Il y a eu deux sites d'essai en 2018, dont l'un est conduit en agriculture conventionnel et l'autre en mode biologique. Les résultats de ces essais seront connus à la fin de la période d'essai.

Le site d'essai en agriculture conventionnel a aussi été utilisé pour animer des visites de cultures spécifiques betteraves.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire du Canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits afin de relever les faits les plus marquants.

Les **aléas météorologiques** restent une problématique importante pour la production végétale. Du fait des coups de gel tardifs de février, plusieurs cultures ont subi des dommages, comme les pois d'automne qui n'ont souvent pas survécu et certains colzas se trouvant dans des bas-fonds qui ont été endommagés. C'est cependant sans conteste la sécheresse estivale qui aura été le plus préjudiciable au développement des cultures.

Au niveau des organismes de quarantaine, il faut à nouveau relever qu'aucun cas de **feu bactérien** n'est apparu en 2018, ce qui fait remonter à 2011 la découverte du dernier cas. Suite à notre demande, la commune de Courchapoix a été transférée de la zone contaminée vers la zone « commune avec foyers isolés ». Aucune partie du territoire cantonal ne se trouve donc plus en zone contaminée. Dans le groupe des nouveaux organismes réglementés, le rôle de la vedette a par contre été tenu par la **chrysome** des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*). Plusieurs captures ont en effet été enregistrées dans quatre des huit pièges que nous avons installés, conformément aux directives fédérales. Après confirmation de nos déterminations, nous avons édicté les directives nécessaires, en collaboration avec la Confédération et d'entente avec les autorités cantonales. Les cultivateurs de maïs ont reçu un courrier personnel, puis un communiqué de presse a été expédié. L'interdiction de cultiver du maïs en 2019 sur les parcelles où du maïs a été cultivé en 2018 a été prononcée pour tout le territoire cantonal ; des prescriptions relatives au transport des récoltes et au nettoyage des machines ont également été ordonnées.

Dans le chapitre des conseils donnés aux agriculteurs en matière de lutte contre les ennemis de leurs cultures, une attention particulière a été vouée au **plan d'action national** visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires, en collaboration notamment avec l'Office cantonal de l'Environnement.

Sur le plan de la surveillance générale des cultures, nous relevons les points suivants :

- Sur orge d'automne, la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) n'a à nouveau pas été observée et aucun cas de mosaïque jaune n'a été ni découverts ni signalé ;
- Sur maïs, l'attaque de pyrale a été à nouveau très importante, avec des parcelles accusant des taux d'attaque nettement supérieurs à 50 % ;
- Sur pomme de terre, le mildiou est apparu sur une parcelle ajoulote, mais l'attaque a pu être jugulée et la sécheresse estivale a ensuite carrément stoppé le développement du champignon. Les doryphores ont par contre exercé une forte pression, la chaleur leur ayant été propice ;
- Sur les herbages des Franches-Montagnes, les campagnols terrestres entament un nouveau cycle de pullulation, alors que les campagnols des champs sont en diminution.

Pour terminer, l'apparition d'un nouveau ravageur des cultures fruitières et maraîchères jurassiennes est à signaler. En effet, dans le cadre d'une campagne de prospection nationale organisée par Agroscope, quelques individus adultes de la punaise marbrée (*Halyomorpha halys*) ont été capturés, dans les pièges installés à Courtemelon, Boécourt et Cornol.

3.2.9 Projet de lutte collective contre le campagnol

Après la période de relative accalmie en 2017, les prairies du plateau Franc-Montagnard et du Clos du Doubs voient les populations de campagnols remonter. Il est probable qu'un nouveau pic de pullulation soit en train de s'amorcer, comme en témoignent les courbes établies par la station phytosanitaire cantonale (voir rapport de la station phytosanitaire cantonale). Le bilan sera fait dès la fonte des neiges.

Le projet de promotion de la lutte collective contre les campagnols s'achève cette année 2018. Le bilan est tiré et le rapport est en cours de rédaction et sera disponible auprès de la FRI et d'Agrijura. Les activités liées au soutien technique, administratif, et organisationnel pour les agriculteurs victimes de dégâts de campagnols terrestres continuent au sein de la FRI à travers un mandat à la Station phytosanitaire cantonale.

Trente-cinq exploitations contactées dans le cadre du projet de lutte collective ont, comme les années précédentes, reçu un relevé d'indices de présence de campagnols dans leur secteur, ainsi que des prescriptions techniques et organisationnelles en termes de lutte contre les campagnols.

Une collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs a permis d'offrir à 6 agriculteurs de la main-d'œuvre pour aider à la confection de nid à hermines à base de matériaux naturels. Un total de 97 nids a ainsi été réalisé.

Tous les supports de vulgarisation (catalogue de mesures, évaluation des dégâts, etc) sont disponibles en ligne sur le site d'Agrijura et sur celui de la FRI (respectivement, dans Thèmes > Nature et paysage > Lutte campagnol et dans Projets > Productions végétales et environnement > lutte campagnols).

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du Canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2018 a été consacrée à la mise en œuvre de :

- 830 des 2000 arbres fruitiers haute tige ont été plantés ;
- des investissements pour soutenir la production ont été réalisés. Notamment, par le soutien aux nouveaux Bag in Box de la filière jus de pomme.

Grâce aux soutiens du FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE et de la Fondation BINDING, nous avons pu réaliser ces actions en 2018. Nous tenons à remercier ces institutions pour leur engagement en faveur des vergers haute tige du Jura et du Jura bernois.

Outre les plantations VERGERS+ nous avons collaboré avec le WWF pour la plantation de 147 arbres dans la région des Côtes du Doubs.

Nous avons également en collaboration avec le Collectif d'Association Chevêche Ajoie planté 156 noyers dans des zones propices à cette espèce.

Projet INTERREG Pérenniser les vergers haute tige

Nous avons été sollicités par l'association française VERGERS VIVANTS pour mettre sur pied le projet INTERREG, dont le titre est « Pérenniser les Vergers haute tige ». Les objectifs principaux de ce projet sont, pour nous, de :

- Réaliser un bilan des actions entreprises dans le cadre de VERGERS+ depuis 10 ans ;
- Analyser la dynamique de la production et la transformation locale ;
- Réaliser une étude sur les potentialités économiques des produits issus des vergers haute tige.

Le projet a été soumis et validé par la Comité de programmation INTERREG le 23 novembre 2017. Il couvrira la période 2018-2020. Nous désirons remercier particulièrement nos co-financeurs publics soit :

- Le canton du Jura par son service de l'Economie Rurale et par son Délégué à la coopération Monsieur Stéphane Berdat ;
- Le canton de Berne par le Conseil du Jura Bernois.

AOP Damassine

La production de damassons rouges a été exceptionnelle en 2018, plus de 230 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. Notamment, pour la demande de modification du cahier des charges.

La station d'arboriculture a organisé, en partenariat avec l'interprofession, la dégustation certificative du millésime 2017. 57 échantillons ont été dégustés et évalués par un jury composé de distillateurs, de producteurs et de particuliers ayant suivi une formation de 2 jours dans le cadre de Distisuisse.

Jus de pomme

Un nouveau record de transformation a été réalisé en 2018 ! Les pressoirs de nos régions ont fabriqué plus de 720'000 litres de jus. Cela représente plus de 1'100'000 kg de fruits transformés. Les pressoirs du canton du Jura ont pressé plus de 515'000 litres et ceux du Jura bernois ont dépassé les 200'000 litres.

En plus, de la quantité, la qualité a été au rendez-vous, plusieurs producteurs ont été primés au Concours Romande des Jus de pomme. Soit : le bronze pour la société d'arboriculture de Courrendlin ; L'argent pour la ferme du Montillat, la société d'arboriculture de Courtelary, et la Fondation Rurale Interjurassienne ; 3 médailles d'or, 3 d'argent et 1 de bronze pour les jus de la coopérative « Pressefruit ».

3.2.11 Réseaux écologiques

Le réseau Vallée de la Sorne, résultat de la fusion des réseaux de Delémont, Haute-Sorne, et Boécourt a été mis en œuvre pour la première année. Le réseau Vendline-Coeuvatte a entamé la première année de sa troisième période de mise en œuvre. Le réseau Franches-Montagnes a aussi entamé sa première année, pour sa seconde période de mise en œuvre. Ces débuts de périodes de mise en œuvre ont été l'occasion de séances de terrain avec les agriculteurs-trices de notre région. Ces derniers ont répondu présents pour continuer le projet. Le Parc Naturel Régional du Doubs a été invité à une séance du réseau Franches-Montagnes pour présenter les projets pouvant intéresser les agriculteur-trices.

Une méthode de récolte de semences de prairies, par brossage, a été testée sur une prairie extensive en Ajoie et une aux Franches-Montagnes. Les lots de semences ainsi collectés permettraient de semer une soixantaine d'ares avec de la flore locale. Des discussions avec le CABI (Delémont) ont lieu afin de permettre un suivi de ces surfaces.

Tableau 26

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres), pour l'année 2018.

Légende : 921 : arbre fruitier haute tige ; 924 : arbre isolé ; 922 : noyer ; 717 : surface viticole présentant une biodiversité naturelle ; 16 : autres ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée.

	Exploitations	921	924	922	717	16
Réseau Ajoie+	120	6'397	199	240	646	77
Réseau Baroche+	80	12'907	358	279	0	0
Réseau Vallée de la Sorne	71	2'624	444	63	100	20
Réseau F-Montagnes	199	628	71	2	0	0
Réseau Haut-Plateau	58	3'079	595	23	0	0
Réseau Haute-Ajoie	47	2'171	204	68	0	18
Réseau Vendline-Coeuvatte	68	4'041	282	185	0	0
Total	643	31'847	2'153	860	746	115

	555	556	557	559	611	612
Réseau Ajoie+	169	1'300	182	0	52'050	3'843
Réseau Baroche+	0	683	481	0	23'898	2'322
Réseau Vallée de la Sorne	76	715	317	30	16'288	3'227
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	18'814	23'584
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	10	8'669	2'220
Réseau Haute-Ajoie	0	1'342	0	59	20'303	1'546
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	2'177	298	175	19'363	1'709
Total	245	6'217	1'278	274	159'385	38'451

	617	618	634	851	852	Total
Réseau Ajoie+	11'235	57	35	80	3'307	79'817
Réseau Baroche+	20'853	0	0	218	1'736	63'735
Réseau Vallée de la Sorne	10'760	1'606	75	218	2'375	38'938
Réseau F-Montagnes	13'023	24'938	0	1'162	3'162	85'384
Réseau Haut-Plateau	20'242	1'283	9	109	1'905	38'144
Réseau Haute-Ajoie	8'067	65	0	0	2'341	36'184
Réseau Vendline-Coeuvatte	4'859	45	34	562	1'519	35'249
Total	89'032	27'994	153	2'349	16'345	377'451

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2018 fut extrêmement faible, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.13 Etudes d'impact

La FRI reste active dans ce domaine et traite deux à trois dossiers par année.



3.3 Production animale (PAN)

L'année 2018 a été riche, autant dans les prestations de conseil individuel que dans les activités liées aux projets. « Production laitière efficiente » le projet Interreg arrivait en dernière année et l'équipe s'est beaucoup investie pour atteindre les objectifs fixés. Le projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux » était en 2ème année sur 3 et un effort important a été fourni pour effectuer des suivis parasitologiques sur 10 élevages allaitants et laitiers.

Un point fort de l'année 2018 a été le projet Interreg « Production laitière efficiente », arrivé à son terme fin janvier 2019. De gros efforts ont été fournis pour finaliser la mise en valeur des résultats d'enquête sur la valorisation des fourrages afin de pouvoir présenter ses principaux enseignements lors d'une journée transfrontalière et de développer le nouvel outil de conseil. L'accent a aussi été mis sur la prestation Lait'ficient. Avec les nouvelles exploitations analysées, la base de données a pu être actualisée et la typologie améliorée.

Dans le cadre du projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux », un laboratoire a été mis sur pied à la FRI afin de pouvoir conduire les analyses coprologiques de façon autonome. Des suivis parasitologiques ont été conduits tout au long de la saison de pâture sur 10 élevages laitiers et allaitants dans le but de consolider et d'adapter l'outil d'évaluation de la pression parasitaire. Les tests d'efficacité ont été répétés sur deux élevages qui présentaient des signes de perte d'efficacité des vermifuges confirmant, dans un élevage, la présence de vers résistants.

Dans le cadre d'un projet conduit conjointement par la FRI et le FiBL pour réduire l'emploi d'antibiotiques tout en maintenant une bonne santé des mamelles, une nouvelle prestation de conseil avait été développée. Elle consiste en une mise en valeur graphique des résultats du contrôle laitier, une bonne base pour ensuite examiner la santé du troupeau laitier et/ou établir un plan d'alimentation.

Parmi les collaborations externes, on peut citer une activité particulière qui est d'apporter un soutien logistique à trois importantes manifestations régionales dans le domaine de l'élevage bovin.

De nouveaux défis

Ces prochaines années, un défi majeur consistera à bien promouvoir les nouvelles prestations qui permettent d'accompagner les exploitations laitières vers des systèmes plus efficaces économiquement et plus durables. En 2019, les objectifs ambitieux du projet « Gestion durable du parasitisme » devront être atteints afin de continuer à développer ces techniques novatrices. Enfin, le domaine doit développer de nouveaux projets pour relever les nouveaux défis qui se présentent à la production de lait et de viande basée sur les fourrages, au travers du changement climatique et de ses effets importants sur la pousse de l'herbe.



Les veaux de vaches allaitantes ont l'avantage de pouvoir, petit à petit, développer leur immunité face aux parasites présents sur les pâturages

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux

La prestation de conseil individuel la plus importante dans le domaine reste le suivi de troupeau qui a bien évolué ces dernières années. Anciennement, à partir des données du contrôle laitier, il consistait principalement à calculer le plan d'alimentation et fournir les quantités individuelles de compléments à distribuer aux vaches laitières. Des questions de fertilité étaient aussi régulièrement abordées vu leur lien étroit avec l'alimentation. Depuis que la FRI a conduit, en collaboration avec le FiBL, un projet visant à maintenir une bonne santé des mamelles tout en réduisant au maximum l'emploi d'antibiotiques, une mise en valeur graphique a été développée. La base de la prestation se présente actuellement sous la forme de trois pages de graphiques avec de courts commentaires : données sur le troupeau (nombre et stades de lactation), indicateurs de santé tel que matière grasse sur protéine, teneurs en cellules du lait du tank et individuelle de chaque vache sur les 12 derniers mois (voir illustrations). Cette visualisation graphique des résultats du contrôle laitier constitue une bonne base pour ensuite effectuer un plan d'alimentation et/ou apporter un conseil pour la santé du troupeau. En 2018, 18 élevages ont bénéficié d'un tel suivi de troupeau et quelques plans d'alimentation globaux ont été effectués en plus.

Au niveau de la qualité des fourrages récoltés en 2018, on peut dire qu'il y avait une très grande variabilité dans la qualité des ensilages de maïs. La période de sécheresse a été très marquée dans certaines régions et a eu de graves conséquences sur la quantité de fourrages récoltés, avec jusqu'à 44 % de réduction de rendement dans les prairies permanentes.

Figure 7

Présentation graphique du contrôle laitier : données du troupeau et vue d'ensemble (p 1), production, teneurs du lait et indicateur santé (p 2), santé de la mamelle (p 3).



Prestations diverses en production animale

En 2018, 11 dossiers liés à la détention d'animaux, à la transformation des bâtiments d'élevage ou de nouvelles constructions ont été ouverts. Un dossier de recensement, une expertise et une demande de conciliation dans le cadre d'un contrat d'élevage et de rachat de génisses ont été effectués par le domaine.

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Projet Interreg "Production laitière efficiente"

La prestation Lait'ficient développée dans le cadre du projet a été délivrée à 12 exploitations laitières en 2018. Le projet devait se terminer au 15 septembre 2018 mais une demande de prolongation jusqu'à fin janvier 2019 a été effectuée afin de pouvoir mieux finaliser les différentes actions du projet. Les travaux réalisés entre 2013 et 2015 ont pu être consolidés par l'apport des nouvelles exploitations et en utilisant des comptabilités plus récentes. L'outil de conseil a ainsi été amélioré et a gagné en pertinence grâce au travail de revue de la typologie des exploitations.

L'analyse des 124 exploitations de Suisse et de France enquêtées l'année précédente a été effectuée. L'objectif était de comprendre pourquoi la ration des vaches laitières est plus ou moins bien valorisée par les animaux et quelles sont les pratiques qui mènent aux meilleurs résultats. La variabilité des données est importante, ce qui fait que dans un contexte similaires, on constate par exemple qu'il y a une plus ou moins grande quantité de concentrés distribués pour une production laitière similaire. Ces résultats ont permis de développer un nouvel outil de conseil permettant de proposer des pistes d'amélioration tant en système foin-regain qu'en système ensilage. Un aspect novateur de cette analyse est que les enquêtes ont été conduites simultanément de part et d'autre de la frontière, suivi d'une mise en valeur commune des données.



Discussions animées autour de la « note bâtiment ».

Les solutions LAIT'FICIENT
Exploitations laitières

400
Méthodes et sites
en Suisse

- 1 Une analyse instantanée pour agir sans délai sur les meilleurs leviers
- 2 Le conseil simultané et concerté de tous les intervenants
- 3 Un outil de décision incomparable pour un plan de progrès dans le respect de vos particularités

Une journée transfrontalière a été organisée le 6 septembre à Bonfol afin de présenter, en primeur, les résultats à toutes les personnes, de France ou de Suisse, qui avaient participé aux enquêtes (agriculteurs-trices ou conseil). La journée était aussi ouverte à toute personne intéressée.

Des vidéos et autres outils de communication ont été réalisés dans le cadre du projet pour promouvoir la prestation Lait'ficient.

Des mesures de pousse de l'herbe, de la composition des herbages et de leur qualité ont été réalisées en collaboration avec Agroscope sur 5 sites répartis sur le Jura et le Jura bernois. L'objectif de ces relevés est de décrire la croissance de l'herbe et la qualité des fourrages en lien avec les conditions météorologiques et le contexte de la parcelle. Dans les prairies permanentes, des diminutions de rendement allant de 6 à 44% ont été observées entre 2017 et 2018.

Le Roll-up, un outil publicitaire très élégant pour promouvoir la prestation Lait'ficient.

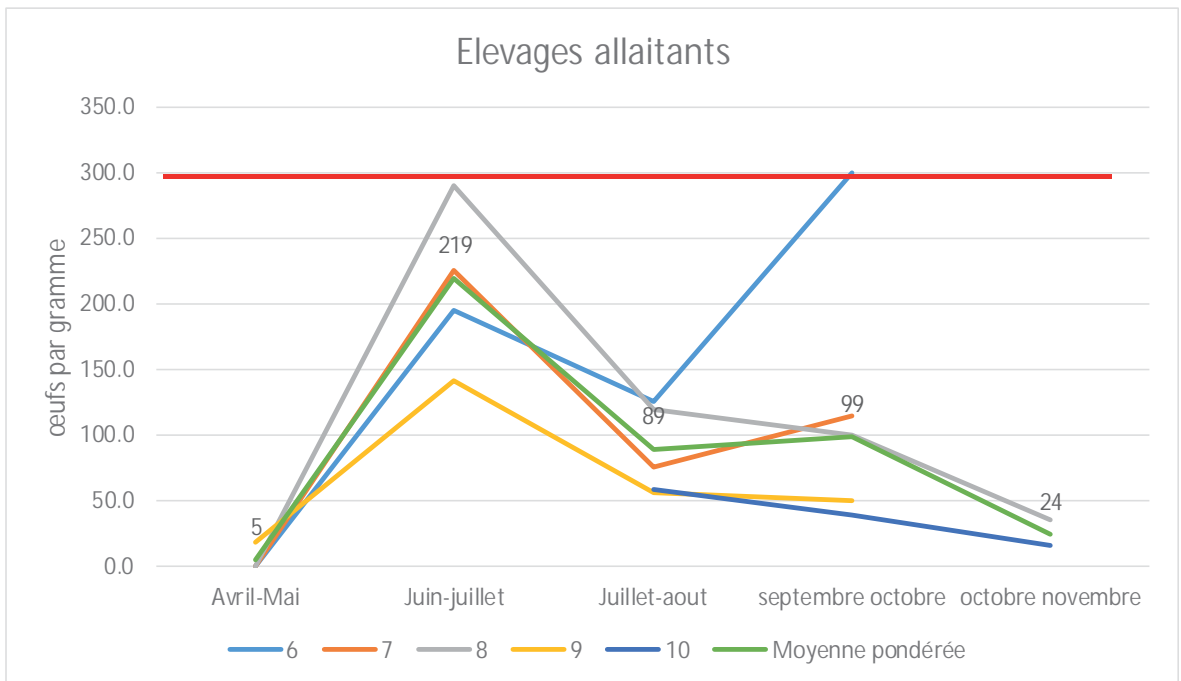
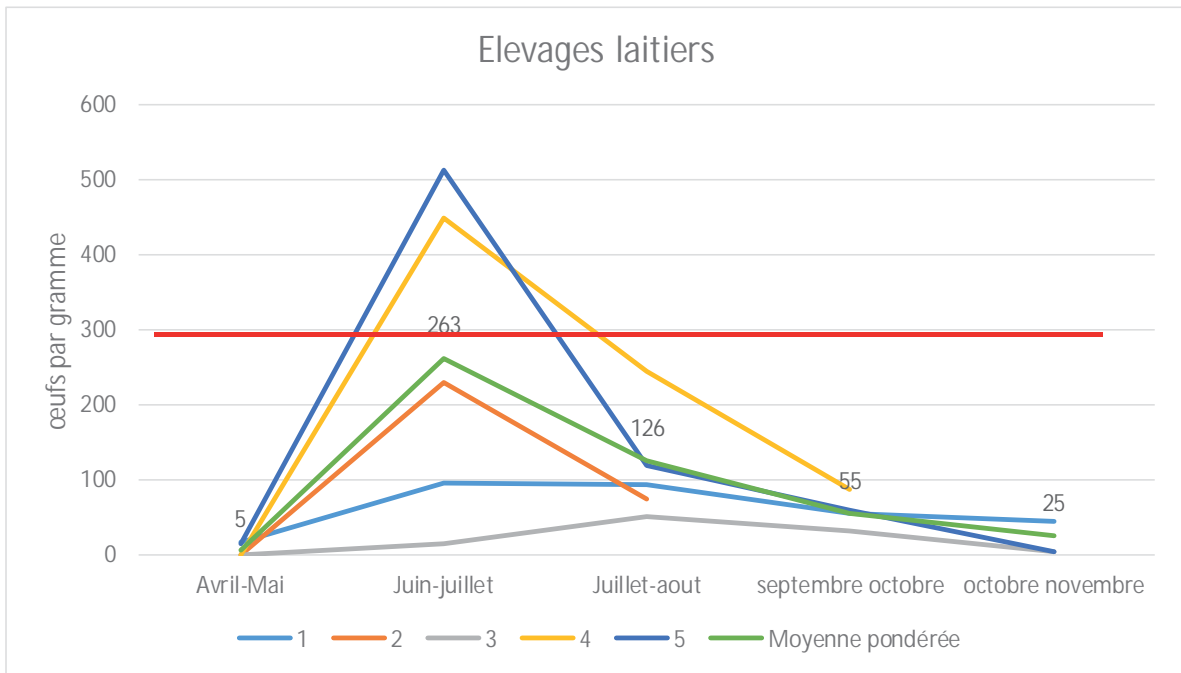
Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

Ce projet a débuté en 2017 et il se terminera fin 2019. Pour cette dernière année, une stagiaire a été engagée afin de renforcer l'équipe.

Un laboratoire a été mis sur pied à la FRI afin de pouvoir conduire les analyses coprologiques sur place et un conseiller s'est formé aux techniques d'analyse. Un suivi coprologique a été effectué sur 5 élevages laitiers et 5 élevages allaitants avec des prélèvements toutes les 6 semaines et une moyenne de 12 animaux suivis. En tout, 610 analyses ont été effectuées entre avril et novembre 2018 pour l'ensemble du projet. Le printemps était assez humide et quelques animaux trop infestés de parasites ont dû être traités. Par la suite, la sécheresse a beaucoup freiné le développement des strongles et il n'y a pratiquement plus eu de problèmes (voir figures résultats). Deux tests d'efficacité de la molécule éprinomectine ont été réalisés en plus du suivi. Dans un des deux élevages, ce test a confirmé la présence de vers résistants à ce vermifuge, constat déjà fait l'année précédente. (voir aussi chapitre 3.5 Bio du rapport).

Figure 8

Evolution de l'excrétion des œufs en cours de saison (OPG = œufs par gr. de fèces), moyenne de tous les animaux examinés par élevage laitier / allaitant.



Planification territoriale des mesures de protection des troupeaux

L'accent a été mis cette année sur la rédaction du rapport final. Il y a eu deux cas de prédation qui ont été saisis et documentés. Les éleveurs concernés par ces attaques ont été visités afin d'essayer de trouver des méthodes pour mieux protéger leurs troupeaux. Une demande officielle de détention de chien de protection de troupeau a également été établie.

3.3.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

La FRI continue à apporter un soutien logistique par un conseiller à trois importantes manifestations régionales dans le domaine de l'élevage bovin. Voici les données clé pour 2018 :

- **Arc Jurassien expo** : la 22e édition a eu lieu le 17 mars avec un nombre record d'animaux inscrits : 216 animaux classés et 22 veaux présentés, ainsi que 5 vaches allaitantes avec leur veau.
- **Marché-Concours bovin du Jura Bernois** : la 40e édition a eu lieu le 12 octobre. 224 vaches et génisses ont été classées.
- **Marché-Concours** des syndicats bovins de la race tachetée rouge à Delémont : la 82e édition a eu lieu le 8 septembre. 96 vaches et génisses ont été classées.



Le palmarès de L'Arc Jurassien Expo 2018.



Un beau palmarès du Marché-concours du Jura bernois sous un soleil éclatant.

Agridea**▪ Groupe intercantonal production animale**

Au printemps, une excursion a été organisée en Suisse orientale. L'objectif était de visiter des exploitations particulièrement efficaces en matière de production fourragère. Des systèmes très divers ont été visités, de l'extrêmement simple avec pâture intégrale, jusqu'à l'automatisation presque complète de la traite et de l'affouragement. Le système simplifié nécessite une parfaite maîtrise des herbages pâturés. Quel que soit le système, la réussite dépend d'une très bonne valorisation des fourrages par les bovins, doublée d'une haute efficacité des concentrés distribués.

Une deuxième rencontre du groupe a eu lieu en automne à Loveresse pour traiter des affaires courantes et échanger sur les formations continues organisées dans les différents cantons, afin de les coordonner.

▪ Groupe intercantonal Construction

Une rencontre d'une journée a été organisée au Tessin avec une visite d'exploitation.

▪ Groupe national productions ovine et caprine

Ce groupe intercantonal national réunit pour une demi-journée par année des spécialistes en production ovine et caprine. Il est géré par Agridea et son but est de promouvoir le conseil, établir des moyens d'enseignement, entretenir les fiches techniques et coordonner les diverses activités en matière de formation continue. Le conseiller FRI responsable des activités ovins-caprins participe activement à ce groupe.



3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

L'année 2018 aura été marquée par l'entrée en vigueur au 1er avril du nouveau guide pour l'évaluation de la valeur de rendement agricole et des adaptations de l'ordonnance sur les fermages qui en découlent. 2018 est également la 1ère année durant laquelle la majorité des comptabilités a été traitée avec le plan comptable PME 2013. Il sera donc à nouveau possible – après une année d'attente – de disposer d'informations très précieuses grâce à la mise en valeur des données comptables de la région.

La valeur de rendement est une valeur théorique dont la portée est particulièrement importante pour le monde agricole. Cette valeur, qui s'applique aux biens immobiliers (terres et bâtiments) sert non seulement de référence pour l'estimation des valeurs de transfert dans le cadre familial, mais elle est également la valeur de base qui permet de calculer le montant des fermages qui peuvent être autorisés. Elle sert aussi de référence pour déterminer la limite de charge et encore, dans notre région, pour déterminer le prix licite. La mise à jour du guide permettant d'évaluer cette valeur a donc des conséquences majeures à plusieurs niveaux. Les principes en vigueur dans l'ancien guide, qui datait de 2003, n'ont pas été complètement chamboulés, mais les montants des normes ont été adaptés aux prix de 2018. Globalement, une hausse des valeurs de rendement de l'ordre de 20% a été annoncée. Les premiers calculs montrent toutefois une très grande diversité dans les résultats : certains voient leur valeur de rendement augmenter dans une proportion encore plus grande alors que d'autres arrivent à un montant analogue, voire – dans de très rares cas – inférieur. Naturellement, cette modification a engendré un très grand nombre de demandes. Afin d'y faire face et d'accompagner les agriculteurs au mieux pour toutes les questions en lien avec cette thématique, deux nouveaux collègues du domaine ont été formés.

Comme mentionné dans l'encadré, un autre défi majeur pour notre domaine d'activité consistera à rééditer, après une année de pause, une mise en valeur des données comptables pour la région. En effet, après plusieurs années de transition, le plan comptable PME 2013 est devenu la norme. L'année 2017 (données comptables 2016) a été l'année de la rupture : les mandats traités avec l'ancien et le nouveau plan comptable étaient les deux trop peu nombreux pour une mise en valeur cohérente. Les résultats à venir sont donc particulièrement attendus. Au niveau du conseil individuel, ils permettront aux exploitants de comparer leurs résultats avec ceux de leurs pairs et d'identifier ainsi des pistes d'amélioration. A un niveau plus global, les résultats pourront servir d'indicateurs afin d'identifier des tendances et de mettre en avant les points forts de l'agriculture de notre région, respectivement d'identifier les potentiels d'amélioration sur lesquels concentrer les efforts.



La famille paysanne reste au centre de l'entreprise agricole.

3.4.1 La promotion de certaines de nos prestations

A la suite des mesures de promotion effectuées en 2017, le domaine d'activité gestion d'entreprise et économie rurale s'est attelé à poursuivre les objectifs fixés afin de rendre plus accessibles les résultats économiques et monétaires pour les entrepreneurs agricoles. Ainsi, une mise à jour importante de notre outil de planification, PlanaFri, a été effectuée. La méthodologie de calcul n'a pas été modifiée, mais un gros effort a été fait sur la structure de la présentation, afin de rendre les résultats plus rapidement et plus facilement accessibles aux agriculteurs. Concrètement, un budget d'exploitation consiste en une planification technique, économie et monétaire. La première mesure consiste à bien séparer ces trois parties, afin que les clients puissent rapidement identifier la structure de la démarche et trouver la réponse aux questions déterminantes : que trouve-t-on comme activités sur mon exploitation ? Mon entreprise créera-t-elle de la richesse (notion de rentabilité) ? Mon entreprise disposera-t-elle de suffisamment de liquidités (notion monétaire) ? Une deuxième mesure réside dans la mise en place d'un outil complémentaire, appelé outil de pilotage, dont l'objectif est d'inciter les clients à utiliser leur budget également durant les phases de mise en œuvre, afin de valider que les éléments planifiés correspondent à la réalité de la pratique et afin qu'ils puissent, le cas échéant, prendre les mesures adéquates si nécessaire.

Comme indiqué l'année dernière, l'impulsion de cette démarche est basée sur le constat que la majorité des demandes qui nous sont adressées dans ce domaine sont des demandes induites, liées à des exigences fixées par les partenaires financiers des agriculteurs. Le défi consiste donc à susciter de l'intérêt chez nos clients afin qu'ils perçoivent la plus-value à analyser le fonctionnement de leur exploitation. Il s'agit bien sûr d'un travail de longue haleine, qui débute en salle de classe avec les jeunes générations et passe par un rappel régulier des objectifs, au travers d'articles de presse ou lors du bouclage annuel de la comptabilité. Aussi, aucun résultat tangible des mesures prises en cours d'année n'a encore été constaté au niveau du nombre de demandes. Les efforts seront par conséquent reconduits ces prochaines années.

Il en va de même pour les prestations d'analyse des coûts de production. La vente de notre outil à Agridea et sa diffusion à l'échelon national est un signal très positif. Les effets ne sont toutefois pas encore perceptibles au niveau du nombre de demandes enregistrées. Là encore, les mesures de promotion seront reconduites.

Une autre prestation a été mise en avant et a bénéficié de mesures de promotion en 2018 : il s'agit de l'optimisation à l'aide de l'outil OptimiFRI. Étroitement liée à l'approche stratégique, la démarche d'optimisation est un complément qui permet d'identifier des pistes pour concrétiser les objectifs des entrepreneurs. Naturellement, avant de savoir comment concrétiser les objectifs, il est indispensable que ces objectifs soient connus et identifiés. Une démarche stratégique, plus qualitative, doit par conséquent être menée en amont et permettre à l'agriculteur de répondre à la question « pourquoi ? ». Dans un second temps, l'optimisation lui permet de répondre à la question « comment ? ». Dans ce domaine, les efforts de promotion ont commencé à porter leurs fruits, avec une centaine d'heures réalisées par les collaborateurs du domaine en 2018.

3.4.2 La poursuite de certaines activités

Un temps conséquent est consacré par les collaborateurs du domaine à la thématique du transfert de patrimoine. Le fait de remettre ou de reprendre une exploitation agricole représente une étape essentielle dans la vie d'un agriculteur. Des questions juridiques, comptables, liées au financement mais surtout humaines doivent être abordées afin que cette phase de vie se déroule dans les meilleures conditions possibles. Depuis quelques années maintenant, le nombre de demandes et le temps consacré par les collègues reste stable et est reconduit d'année en année. Cela illustre certainement le fait que le nombre d'exploitations agricoles fluctue très peu dans nos régions et que la très grande majorité d'entre elles font appel à nos services dans ce contexte. L'objectif sera donc de maintenir ce niveau de confiance et de poursuivre à accompagner les agriculteurs dans ce processus capital pour eux.

L'accompagnement dans le cadre de constitution ou de dissolution d'associations ou de communautés constitue également une tâche importante pour les conseillers en gestion. La recherche de synergies, à quelque niveau que ça soit, peut représenter un potentiel d'optimisation et d'économies très intéressant. Pour notre domaine, l'objectif en lien avec cette thématique est double : il s'agit d'une part d'offrir un accompagnement adéquat aux personnes qui ont déjà initié une telle démarche, ou qui sont en réflexion pour le faire, afin qu'elles puissent poser les bases d'une collaboration fructueuse dans laquelle chaque partenaire parvient à s'épanouir. Et il s'agit d'autre part de montrer les avantages éventuels et de susciter de l'intérêt à large échelle, afin que notre région profite au maximum des potentiels existants.

Le développement de futures compétences

Dans ce domaine, il convient de relever que de nouveaux outils en liens avec les nouvelles technologies sont depuis peu opérationnels et offrent des perspectives intéressantes en vue d'intensifier les collaborations entre agriculteurs et de mettre en commun certains moyens de production, notamment au niveau des machines. Il est par ailleurs fort probable que d'autres moyens analogues verront le jour dans un futur proche. Le défi pour notre domaine consiste nous tenir au courant des avancées techniques qui voient le jour, d'identifier rapidement les bénéfices potentiels qui pourraient être mis à profit de l'agriculture de notre région, de faire profiter les agriculteurs d'une information adéquate à ce sujet et d'offrir un accompagnement approprié aux personnes intéressées

La question des économies d'énergie est également une thématique qui prendra certainement de l'importance à l'avenir. Nous suivons donc de près les nouveautés à sujet.

Enfin, les questions en lien avec la future politique agricole occupent naturellement une place de premier ordre dans les préoccupations de notre domaine. Dès que certains éléments concrets seront connus, nous veillerons à analyser les impacts que les futures mesures pourront avoir pour l'agriculture de notre région et prendrons les mesures adéquates pour permettre aux agriculteurs d'anticiper au mieux les futurs changements.



3.5 Agriculture biologique

En 2015, le comité de pilotage PROJAB s'est fixé pour objectif d'atteindre 20% d'exploitations en mode biologique en 2020 dans le Jura et le Jura bernois. En 2018, les parts d'exploitations biologiques dans le Jura et le Jura bernois s'élevaient à 17.5%, respectivement 12.8% (figure 9). La Fondation rurale interjurassienne s'implique pour atteindre cet objectif, saisir les opportunités du marché et répondre à l'évolution des attentes de la société.

Le comité de pilotage PROJAB est composé de représentants de la profession et des cantons du Jura et de Berne. L'objectif d'atteindre 20% d'exploitations biologiques en 2020 dispose ainsi d'un large soutien.

Si la part d'exploitations biologiques atteint globalement 15.7 % en 2018 dans le Jura et le Jura bernois, la part de la SAU cultivée selon ce mode de production s'élève à 16.5 %. Dans le détail, cela représente 17.8 % pour le Jura et 13.5 % pour le Jura bernois (figure 10). Cette différence s'explique en partie par le fait que les incitations à passer en agriculture biologiques étaient jusque-là plus élevées sur les exploitations avec d'importantes surfaces de grandes cultures ou produisant du lait d'industrie. La situation évolue toutefois dans la mesure où une part croissante de lait de fromagerie est produite selon le mode biologique.

En 2018, la FRI a poursuivi ses activités de conseil individuel ainsi que la conduite d'essais variétaux de blé et de colza.

Compte tenu de la demande du marché pour la betterave sucrière bio, un projet de comparaison des différents systèmes de désherbage de betteraves a démarré. Ce projet est soutenu par l'OFAG et réalisé en collaboration avec la HAFL et le Fibl.

Dans le domaine de la production animale, la FRI a accompagné un groupe de travail « Probétail ». Sous l'impulsion de Bio Suisse, ces groupes fonctionnent sur le mode des groupes d'intérêt. Ce groupe est composé de 12 personnes qui se retrouvent alternativement sur les exploitations des membres du groupe. Les thèmes sont définis par les participants. Les échanges d'expérience et de savoir-faire sont privilégiés dans ce type de groupe.

En formation initiale, le plan de formation prévoit 240 périodes de cours dans le domaine spécifique agriculture biologique. 50% de ces périodes seront dispensés en classe commune PER et Bio. Cela favorisera les échanges entre les apprenti-e-s des deux modes de production sur des thèmes qui leur sont communs, tant il vrai qu'il n'y a qu'une agriculture et plusieurs manières de la pratiquer. En 3e année, 120 périodes de cours dispensés en classe séparée, quant à eux permettent d'approfondir des sujets spécifiques à l'agriculture biologique. Pour ces 120 périodes les apprentis sont regroupés dans une classe romande itinérante dans les différentes écoles. Cette nouvelle formule sera introduite à la rentrée 2019.



Evolution de la lutte contre les adventices.

3.5.1 PROJAB

L'objectif du comité de pilotage, PROJAB (Promotion de l'agriculture biologique dans le canton du Jura et dans le Jura bernois) est d'atteindre **20% d'agriculteurs bio en 2020 dans le Jura et le Jura bernois**. En 2018 163 exploitations ont produit selon le mode de l'agriculture biologique dans le Jura et 77 dans le Jura bernois.

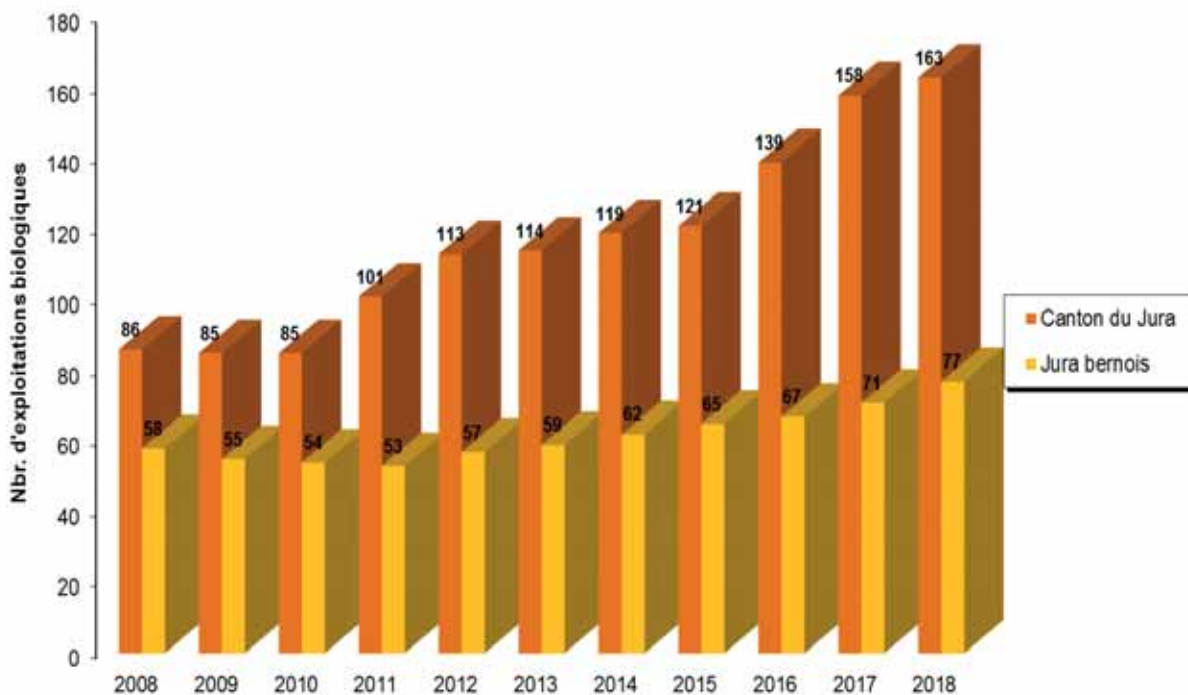
Par des efforts supplémentaires dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information, PROJAB, en collaboration étroite avec les organisations membres. En poursuivant son implication dans la promotion de l'agriculture biologique, PROJAB compte sur une progression supérieure à la moyenne nationale dans le canton du Jura et le Jura bernois.

Composition de PROJAB

Bio Jura : Selina Droz ; Bäerner Bio Bure : Rahel Kilchsperger ; Chambre d'agriculture du Jura bernois : Wilfred Schnegg ; Chambre jurassienne d'agriculture : Céline Odiet ; Bio Suisse : Pascal Olivier ; Service de l'économie rurale du canton du Jura : Pierre Frund ; Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne : Simon Jöhr ; Fondation Rurale Interjurassienne : Olivier Girardin.

Figure 9

Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2008 et 2018.



(Sources : ECR - 2018 et GELAN - 2018)

Figure 10

Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2008 et 2018.



(Sources : ECR - 2018 et GELAN - 2018)

3.5.2 Production végétale

Essai variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agrocope ART.

Essai blé d'automne : Comparaison de 10 variétés, chez MM. Daniel et Jean-Philippe Ramseyer à Montignez.

Essai colza associé : Comparaison de 4 variétés de colza dans un couvert associé composé du mélange lentille-gesse-fenugrec, enrichi avec 50 kg de féverole, chez M. David Maillat à Courtedoux.

Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet de la FRI - www.frij.ch.

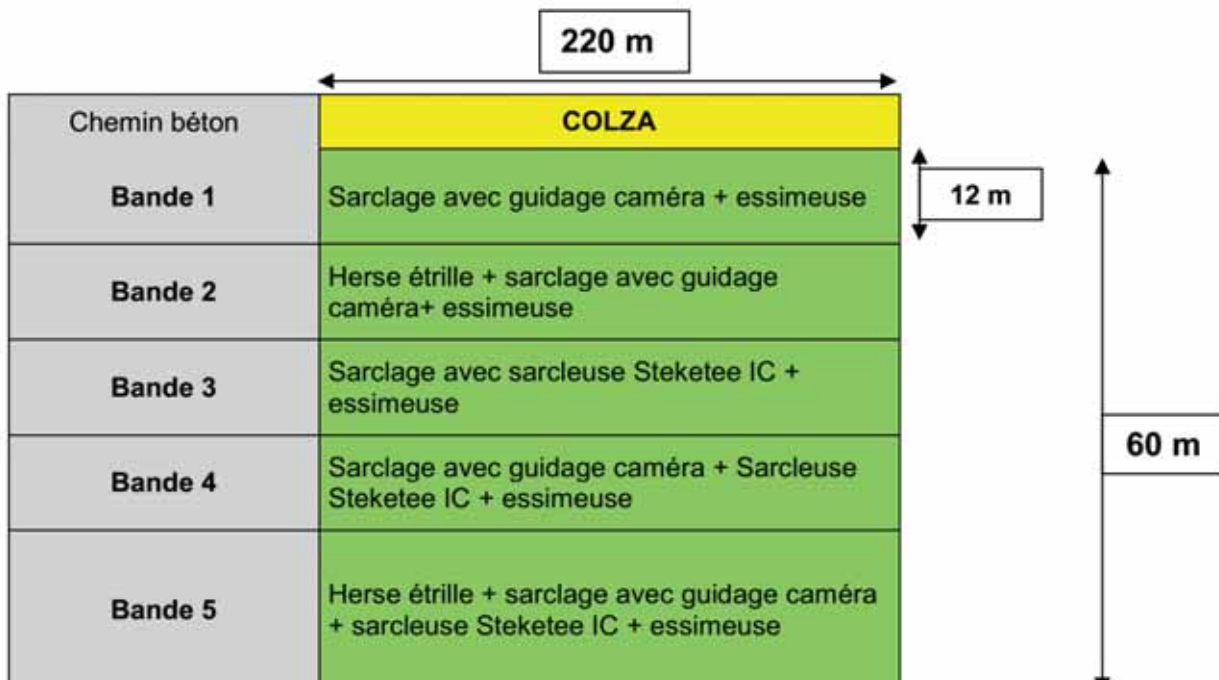
Projet OFAG de régulation des adventices en betteraves bio

La nouvelle demande du marché pour une production de betteraves sucrière bio suisse combiné avec une prime bio redonne une nouvelle vie à cette production intéressante en terme économique et agronomique. Afin d'accompagner les producteurs dans cette production, un projet OFAG a pu démarrer en mars 2018 et sera conduit jusqu'en 2021. L'objectif est de comparer et d'étudier (on farm) les différents systèmes de désherbage de la betterave bio. L'évaluation des différentes techniques de lutte mécanique devront permettre de mettre en avant les techniques les plus efficaces avec un rapport efficacité/coûts le plus intéressant. Les premiers essais en bandes réalisés en 2018 ont permis de fournir des premières pistes.



Couvert associé lentille-gesse-fenugrec + 50 kg féverole, 25 octobre 2017.

Plan d'essai 2018 betteraves bio (Courtedoux)



Les bandes d'essais 3, 4 et 5 étaient principalement destinées au procédé avec la sarcluse Stetekee IC-Weeder. Cette machine a la particularité de travailler entre les plantes sur la ligne. L'intervention c'est fait trop tardivement, suite à des problèmes de disponibilité de la machine. Un décalage de végétation entre les mauvaises herbes et la culture est primordial pour un bon fonctionnement de la machine afin que le programme de reconnaissance soit en mesure de différencier la culture des mauvaises herbes.



Désherbage dans un essai de culture de betteraves à Courtedoux.

La technique de l'écimage permet d'éviter qu'une partie des mauvaises herbes viennent à graine et ainsi diminuer le stock grainier. Dans le cadre de l'essai les premiers résultats étaient bons et ont montré une certaine efficacité. Nous avons cependant pu observer un renforcement des adventices (principalement chénopodes) en dessous de l'horizon de travail.

Le rapport complet est disponible sur le site Internet de la FRI - www.frij.ch.

3.5.3 Production animale

Groupe de travail « Probétail »

C'est sous l'impulsion de Bio Suisse que ce type un peu différent de formation en groupe a été mis sur pied. Par le passé, la FRI a organisé des groupes d'intérêt en production animale, une forme de rencontres similaire à Probétail. Une première rencontre avait été organisée en automne 2016, puis un groupe « troupeau laitier » a été lancé fin 2017. C'est un groupe fixe composé de 12 personnes qui se rencontre au rythme qui lui convient, effectue un tournus sur les fermes des participant-e-s et choisit les thèmes à aborder en fonction de l'élevage visité et des problématiques soulevées par les membres du groupe. Quatre rencontres ont eu lieu en 2018 (voir chapitre formation continue / PA). L'idée phare de ce type de groupe est l'échange de savoir-faire entre personnes qui ont toutes leurs pratiques, dans des contextes différents. Chaque membre a ses points forts, un bon exemple à montrer au reste du groupe et ses problématiques d'élevage qu'il est bon de pouvoir discuter avec ses pairs et permet d'avancer dans la recherche de solutions. La coordination du groupe est le plus souvent confiée à un-e membre agriculteur-trice et parfois par un conseiller, une conseillère comme dans notre cas. Ce rôle de coordination est de

donner un cadre favorisant les échanges et les apprentissages réciproques et n'est pas un rôle d'expert. Par contre le groupe peut inviter à l'occasion un expert ou une experte pour traiter d'un sujet particulier.

Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

Ce projet a pour objectif principal la gestion durable des parasites internes des bovins laitiers et allaitants, ainsi que chez les chevaux qui pâturent avec des bovins, au travers de mesures préventives de gestion des pâtures et d'autres méthodes alternatives aux anthelminthiques de synthèse. Il se base principalement sur deux constats : des parasites résistants se développent et apparaissent aussi chez les bovins et l'utilisation de grandes quantités de produits anthelminthiques de synthèse pose en soi un problème car ces substances chimiques finissent dispersées dans les prairies et pâturages où elles peuvent poser différents problèmes environnementaux. Face à ces deux constats et sachant que les éleveurs doivent continuer à bien protéger leurs animaux, il est indispensable de rechercher d'autres moyens de contrôle des parasites, principalement par la prévention et les méthodes complémentaires. Vu les résultats très prometteurs obtenus dans un projet précédent, les actions sont déployées sur le développement et la consolidation d'outils. L'objectif est de diminuer et contrôler la pression parasitaire sur les pâturages utilisés par les jeunes bovins en première année de pâture, car ce sont les animaux les plus sensibles aux parasites.

Dans une réflexion d'efficacité et de diminution des coûts, le groupe de projet a décidé de monter un laboratoire à la FRI afin de pouvoir conduire les analyses coprologiques sur place. Le matériel nécessaire a été acheté et un conseiller s'est formé, grâce à la collaboration avec le FiBL et sa grande expérience en la matière. Un suivi coprologique a été effectué sur 5 élevages laitiers et 5 élevages allaitants avec des prélèvements toutes les 6 semaines et une moyenne de 12 animaux suivis. En tout, 610 analyses ont été effectuées entre avril et novembre 2018 pour l'ensemble du projet. Le printemps était assez humide et quelques animaux trop infestés de parasites ont dû être traités. Mais par la suite, la sécheresse a beaucoup freiné le développement des strongles et il n'y a pratiquement plus eu de problèmes (voir figures résultats). Deux tests d'efficacité de la molécule éprinomectine ont été réalisés en plus du suivi. Dans un des deux élevages, ce test a confirmé la présence de vers résistants à ce vermifuge, constat déjà fait l'année précédente.

Ce projet a débuté en 2017 et se terminera fin 2019. Pour cette dernière année, une stagiaire a été engagée afin de consolider l'équipe, venir en aide pour les prélèvements coprologiques et les analyses, ainsi que pour la mise en valeur des données. Le suivi sera effectué pour une deuxième saison dans les 10 élevages, avec si possible 2 à 3 élevages supplémentaires. Dans ce cadre, un essai sur ferme sera mis en place dans le but de vérifier l'effet bénéfique de la pâture mixte bovins-chevaux.



3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

Le domaine FAER est animé par le développement régional. La cohérence et l'efficacité sont des priorités

De nombreux projets ont pu être menés avec les 5.45 EPT (équivalents plein temps) du domaine FAER + 1 EPT stagiaire. Deux projets pilotes PHR (Programme pilote Territoires d'action Economie), l'un sur Bâle et l'autre sur l'Arc jurassien ont permis de développer une promotion, aux travers des entreprises et des restaurants. L'agritourisme, ainsi que les approches commerciales développées grâce au projet Marguerite mais également à deux projets Interreg avec la Franche-Comté et la Haute Savoie permettent une meilleure visibilité des activités promotionnelles des producteurs-Artisans du Jura et du Jura bernois. Des outils de formation sous forme de vidéos et boîtes à outils sont à disposition des producteurs et prestataires. Un questionnement des acteurs du territoire permettra de mettre en place un outil de communication, pour inciter les touristes à consommer local.

A Porrentruy, le site d'Ô Vergers d'Ajoie avec son magasin et son musée a ouvert ses portes en automne. Le projet Marguerite a contribué à cette réussite. Le défi est de taille et le domaine participe activement à la pérennité de ce site touristique important pour la région.

L'agritourisme se développe. Les prestataires Marguerite, mais également les parcours équestres mis en place dans ce cadre (inauguration du parcours équestre du Clos du Doubs) aident au développement régional.

Pays Romand-Pays Gourmand, organe faitier des marques régionales romandes, participe à la réalisation de nombreuses manifestations et promotions des produits du terroir du Jura bernois et du Jura. Ce sont entre autres : l'arrivée du Tour de Romandie à Delémont, le Wake Up and Run à Bière et Delémont, la première Journée de la Saucisse d'Ajoie IGP, le premier Festival du Gout à Delémont, le Marché-Concours à Saignelégier, le Marché paysanne Loveresse, le Salon suisse des Gouts & Terroirs à Bulle. Durant ces événements, les produits labellisés du Jura et du Jura bernois sont bien mis en valeur.

La volonté affichée du domaine est également la formation aux différentes classes scolaires des 8 premiers degrés Harmos par le projet Ecole à la ferme.

Au niveau International, l'expertise Concours suisse des produits du terroir est reconnue, notamment au Maroc et en Tunisie où le premier Concours tunisien des produits du terroir a vu le jour en collaboration avec ONUDI-FRI-APIA.

Perspectives

Finaliser les projets qui sont en fin de développement (Interreg Terroir et Innovation II, PHR Arcjurassien). Ils ont permis de déployer des outils promotionnels pour le Jura et le Jura bernois.

Pour 2019, des actions très concrètes doivent être réalisées, notamment les parcours équestres d'Ajoie, la promotion des produits labellisés en lien avec la restauration et certains sites touristiques. Augmenter la transformation du lait pour le Jura, grâce au projet Créalait. Sans oublier le grand rendez-vous 8e Concours Suisse des produits du terroir, fin septembre 2019.

Nous avons conscience du rôle important du domaine FAER pour le territoire du Jura et du Jura bernois. Nos soucis de cohérence et d'efficacité en matière de produits régionaux labellisés et de prestations agritouristiques sont présents. C'est pour ces raisons que nous avons élaboré un Plan de mise en œuvre pour une période de 4 ans. Ce document qui est en consultation auprès des partenaires territoriaux (Offices de tourisme, Parcs, Services de l'économie Jura et Jura bernois) pour début 2019 devra nous donner la mission, les objectifs et les outils que nous déploierons durant cette planification.

3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

Séances

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 14 membres et s'est réunie à quatre reprises dans divers lieux entre le canton du Jura et du Jura bernois. La CIGM a traité différents thèmes et projets, dont la certification, les manifestations réalisées ou en cours, les filières, ainsi que des projets de grande importance dont PDR Marguerite, la nouvelle campagne de communication ou des projets Interreg etc....

Les membres de la CIGM ont un rôle important de décision pour l'acceptation ou non d'un nouveau projet, avec toujours le souci de maintenir une plus-value, autour de la qualité des matières premières que nous avons à disposition dans la région.

Certification

Deux marques sont représentées au sein de notre zone territoriale : « Jura bernois Produits du terroir » et « Spécialité du Canton du Jura ».

Le secrétariat de ces deux marques est géré par la FRI et mandate un Organisme Intercantonal de Certification (OIC), qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des produits proposés par les différents artisans et agriculteurs, de notre région, souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées.

Tableau 27

Etat de certification au 31.12. 2018.

Marque	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	17	18	35
Spécialité du Canton du Jura	41	37	78
Total général	58	55	113

Marque	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	95	141	236
Spécialité du Canton du Jura	177	191	368
Total général	272	332	604

3.6.2 Les projets

3.6.2.1 OQuaDu Viande chevaline L'Originale suisse - Démarche engageante et mise en marché des produits à base de viande chevaline suisse.

Grâce au soutien obtenu dans le cadre de l'Ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu), une dynamique a pu se mettre en place au sein de la filière de la viande chevaline suisse. En collaboration avec le Centre de compétences des bouchers suisses (ABZ, à Spiez), et grâce aux nouvelles recettes valorisant les quartiers « avant » et aux outils de communications développés dans l'étude préliminaire, la commercialisation des produits a pu être facilitée. Pour mémoire, ces nouveaux produits de qualité et à valeur-ajoutée se nomment :

- La Terrine ;
- La Craquante ;
- L'Apéro ;
- La Saucisse sèche.

Le projet reçoit l'appui du groupe cheval piloté par le Président de la Fédération jurassienne de l'élevage chevalin, ainsi que deux représentants de l'Economie rurale, un conseiller FAER, deux représentants de la race FM et trois éleveurs investis. Nous soulignons ici leur très bon travail de développement et leur promotion pour la filière chevaline.

Ces nouvelles recettes, leurs déclinaisons, et ces nouveaux produits ont permis de fluidifier le marché. Le prix payé, à l'éleveur, à l'abattoir est ainsi légèrement monté. En effet, le prix pour un cheval adulte s'élevait à CHF 3.50 /kg PM en 2016 contre CHF 3.70/kg PM aujourd'hui. Le prix pour les poulains s'élevait à CHF 8.50 /kg PM en 2016 contre CHF 8.90/kg PM aujourd'hui. (Source Proviande : <https://www.proviande.ch/fr/classification-marches/donnees-du-marche/telechargement.html>).

La première année de la phase de démarrage a aussi permis de déployer des actions de communication promouvant la viande chevaline suisse, comme notamment la refonte du site internet www.viande-chevaline-suisse.ch ou sa page Facebook

La question de l'approvisionnement en chevaux de boucherie a également pu être analysée dans le cadre d'un travail de bachelor. Des recommandations seront reprises et mises en place pour l'année suivante, notamment des mesures facilitant la communication entre éleveurs et bouchers.

Finalement, l'accompagnement de la mise en marché des produits sera poursuivi, en accentuant fortement la commercialisation des produits et en travaillant à l'amélioration de la régularité et de la qualité des produits à base de viande chevaline.



Site Internet www.viande-chevaline-suisse.ch.

3.6.2.2 Interreg « Terroirs & Innovations II : l'enjeu de la commercialisation »

Le but de ce projet vise à augmenter les chiffres d'affaires en produits et services régionaux, c'est à dire d'augmenter la valeur ajoutée des producteurs et prestataires locaux.

Les objectifs de ce projet se déclinent en deux volets opérationnels :

Volet 1 : Vendre les produits régionaux

Initier une dynamique au sein des micro-filières alimentaires locales (production, transformation, mise en marché de produits), par l'accompagnement de groupes d'intérêts partagés, en réponse aux attentes des consommateurs (résidents, pendulaires, touristes). Communiquer vers les consommateurs.

VOLET 2 : VENDRE LES SERVICES DU TERROIR

Renforcer la qualité et la variété de l'offre de produits et de services. Communiquer vers les consommateurs (y compris tourisme d'affaires)

Afin d'atteindre ce but, ce projet se décline en sous-objectifs :

- Créer de nouveaux **outils commerciaux** : recettes innovantes, modèles économiques par micro-filières ;
- **Créer des échanges** entre les acteurs du terroir au sein du massif du Jura franco-suisse au niveau des productions, des savoir-faire spécifiques et des services ;
- **Innover et développer les prestations et services des producteurs** engagés dans les filières agroalimentaires de proximité et de l'agritourisme. Structurer des rencontres et des échanges, afin de partager les pratiques professionnelles et commerciales ;
- Développer le réseau des acteurs et soutenir la commercialisation en circuits de proximité ;
- **Profiler la région du « Massif du Jura franco-suisse »**, comme une région d'excellence de l'agritourisme en Europe.

Le projet devait initialement s'étaler sur les années 2016 à 2018. Une prolongation a été octroyée pour terminer à fin mars 2019.

Actions réalisées :

Filières Saucisse d'Ajoie IGP- Damassine AOP

Le domaine FAER a été mandaté pour reprendre le secrétariat de l'interprofession Saucisse d'Ajoie IGP, qui était sous responsabilité d'un boucher de l'Interprofession

De nombreuses séances ont eu lieu en 2018. Cela a permis, entre autre, de planifier un nouveau produit promotionnel : la "Baguette Ajoulote".

L'interprofession a participé en 2018 à de nombreuses manifestations afin de promouvoir ce produit. Ce sont :

- Journée de la Saucisse d'Ajoie IGP et Ajoie ;
- Fête de la Tête de Moine à Bellelay ;
- Tour de Romandie (étape de Delémont) ;
- Muba à Bâle ;
- Foire du Jura à Delémont ;
- Salon suisse des goûts & terroirs à Bulle.

Le château de Porrentruy a accueilli le 24 mai 2018 les 10 bouchers de la nouvelle interprofession « Saucisse d'Ajoie IGP » qui ont présenté leur nouveau logo en présence des autorités et de la presse. Le cahier des charges a été modifié en y intégrant la saucisse d'Ajoie sèche.

Enfin, le service de l'économie rurale a accordé une aide financière, afin d'aider à la promotion de ce produit emblématique du Jura

Economiquement

La Saucisse d'Ajoie IGP connaît un succès grandissant, passant de 50 tonnes ces dernières années à 62 tonnes en 2017. Les petites « Croquante d'Ajoie » s'ajoutent encore à ces ventes. Les produits AOP et IGP suisses représentent un chiffre d'affaire de 1,6 milliards de francs et tirent leur épingle du jeu, grâce à une haute qualité et des goûts typiques et affirmés.



Le logo, les bouchers de l'interprofession et la baguette Ajoulote.

Foire comtoise

La Foire Comtoise a eu lieu à Besançon (Micropolis) du 5 au 13 mai 2018. L'occasion pour la FRI et la Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs – Territoire de Belfort de collaborer. Dans l'espace agricole de la Foire, un stand franco-suisse a été mis sur pied. D'un côté, un village français avec des animations, de l'autre côté un village suisse, avec des présentations sur les régions du Jura et Jura bernois et leurs spécialités. Un concours franco-suisse a également été proposé aux visiteurs. Des étudiants français étaient à disposition pour aider les participants et leur présenter les deux villages. Au centre de ces deux villages, on retrouvait une zone de restauration franco-suisse. Fabrice Piguët, un cuisinier français reconnu, était présent durant toute la foire pour y présenter et vendre sa Cancoillotte (fromage à pâte fondue), mais aussi de la Tête de Moine AOP, de la Saucisse d'Ajoie IGP et de la Damassine AOP. Il a également élaboré des amuse-bouche à base de produits suisses et français.

Le 12 mai 2018, une journée officielle entre les 2 parties a été organisée, avec au programme des interventions des acteurs du projet Interreg et un apéritif préparé par le chef Piguët.



Stand Foire comtoise et Fabrice Piguët.

Guides cavaliers et hébergeurs

Deux guides de bonnes pratiques ont été élaborés pour les hébergeurs équestres et les cavaliers. Fruits de discussions entre différents acteurs et spécialistes du domaine, ces documents guident et conseillent tant les randonneurs équestres que les personnes qui hébergent les cavaliers, ou qui souhaitent se lancer dans cette aventure. Pour la Suisse, le guide du cavalier a été traduit en allemand, afin de répondre à la présence importante de touristes alémaniques dans notre région.

Un cours destiné aux agriculteurs accueillant ou souhaitant accueillir des cavaliers a été organisé en collaboration avec Jura Tourisme. Nous relevons qu'il y avait peu de participants (4 prestataires)



Guides cavalier /hébergeur.

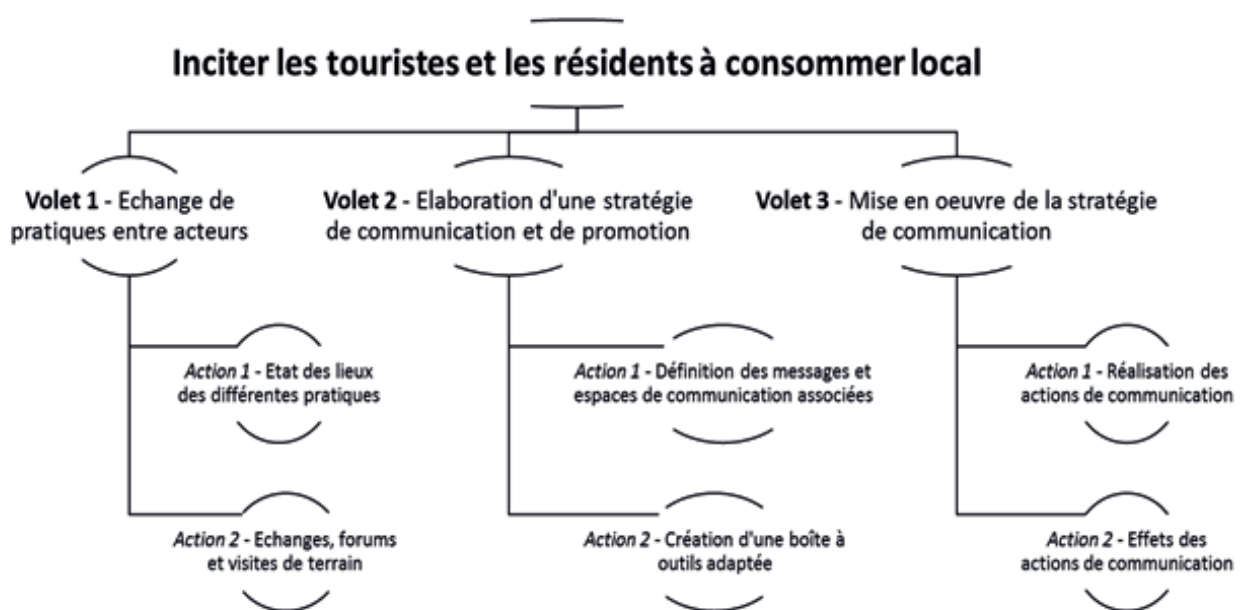
3.6.2.3 Interreg « Tourisme & Consommation locale »

Sous son intitulé complet « Inciter les touristes et les résidents à consommer locale : produits emblématiques, agréés et certifiés », ce projet regroupe la Fondation Rurale Interjurassienne, Jura tourisme et Jura bernois tourisme pour le côté Suisse et Savoie Mont-Blanc (office de tourisme) côté Français.

Le projet vise à bâtir une stratégie durable de valorisation plus globale de notre patrimoine culinaire et des produits locaux auprès des touristes et des résidents afin d'avoir un lien plus fort entre économies agricole et touristique (décloisonnement).

Figure 11

Articulation globale du projet – plan de travail.



Pour ce faire, une enquête importante a été menée auprès des différents acteurs : habitants du Jura et du Jura bernois, touristes, producteurs de produits alimentaires, prestataires touristiques et restaurateurs. Cette enquête a été effectuée en collaboration avec la Haute Ecole de Gestion Arc. Les résultats seront présentés dans le courant du printemps 2019.

Les partenaires suisses se sont rendus en Savoie (F), afin de découvrir le contexte français et de mieux appréhender les défis auxquels ils sont confrontés. Ce voyage s'est déroulé dans le cadre d'un séminaire de l'Organisme Intercantonale de Certification (OIC), dans le courant du mois de mai.

3.6.2.4 Pays romand - Pays gourmand (PR-PG)

La fédération PR-PG défend et promeut 7 territoires romands au travers de leurs marques de produits régionaux, comme la promotion des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir ». Les représentants des marques régionales romandes se retrouvent environ 6 fois par année pour se coordonner et réaliser des actions communes. A côté de cela, des actions plus courantes, décrites ci-dessous, ont été réalisées :

- Diverses actions de communication
- Promotion sur les points de vente
- Promotion des restaurants
- Promotion en collaboration avec le tourisme
- Foires et manifestations.

Diverses actions de communication

Campagne de communication regio.garantie

Le 30 novembre 2018, la campagne de communication regio.garantie a été lancée dans les locaux d'Ô Vergers d'Ajoie. 66 producteurs, restaurateurs et magasins y ont pris part.

Des affiches, une brochure pour les consommateurs, des concours dans la presse et sur les réseaux sociaux, la Minute des Terroirs, des tabliers, etc. sont des exemples d'actions de la campagne.

Le but de cette campagne, qui remplace celle de « Nous travaillons avec les produits de notre région », est de faire connaître le label regio.garantie, qui fait le lien entre toutes les marques régionales de suisse, tout en mettant sur le devant de la scène les producteurs et leurs citations.



FROMAGERIE TÊTE DE MOINE DE SAIGNELÉGIER

« Tête de Moine AOP :
un savoir-faire au quotidien,
une tradition ancestrale,
au cœur des Franches-
Montagnes. »



www.terroir-juraregion.ch @terroirjuregion

Suisse. Naturellement.

Eric Bütikofer

Chemin du Finage 19, 2350 Saignelégier
032 952 42 20, visites@tdm-saignelégier.ch

Une des 65 affiches de la campagne regio.garantie.

Page Facebook

La page Facebook @Terroir Juraregion est active et alimentée toute l'année (2'886 abonnés).

La Minute des terroirs

C'est une émission radiophonique de 1min 30, diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont 16 producteurs interviewés pour 52 semaines de radio.

Promotion sur les points de vente

Le 21 septembre, « Ô Vergers d'Ajoie, Musée suisse des fruits et de la distillation », a ouvert ses portes. La Halle aux gourmandises fait partie intégrante du site agritouristique. Ce magasin propose le plus grand choix de produits du terroir labellisés du canton du Jura. Ouvert aux résidents, mais aussi aux touristes, ce magnifique magasin est LA vitrine du terroir du Jura et du Jura bernois.



Magasin Ô Vergers d'Ajoie à Porrentruy.

Promotion des restaurants

Début 2018, il y avait 25 établissements dans le Jura et le Jura bernois ayant signé une charte à travers laquelle ils s'engagent à intégrer les produits du terroir dans leur établissement et plus particulièrement au niveau de la carte des menus. Des visites de qualité (choix aléatoire) sont organisées par la FRI chaque année, afin de vérifier que les restaurateurs respectent les engagements fixés dans le cadre de cette charte.

Dans le volet de la promotion des restaurants, la FRI travaille également étroitement avec le Parc Naturel Régional Chasseral et son programme de promotion des Assiettes Chasseral.



Logo de l'assiette Chasseral.



Promotion en collaboration avec le tourisme

Divers échanges avec les Offices de tourisme du Jura et du Jura bernois ont aussi lieu dans le cadre de cette action. En 2017, un set de table a notamment été réalisé par Jura bernois Tourisme. Cette organisation en assure la distribution auprès de tous ces membres offrant de la restauration.

Set de table. .

Foires et manifestations

Les produits du terroir ont été mis en valeur lors de différentes manifestations durant l'année 2018. Des synergies ont été mises en place avec les Offices de tourisme, ainsi que les Parcs naturels régionaux.

Tableau 28

Foires et manifestations.

Dates	Manifestation	Lieu	Descriptif	Visiteurs
Fin avril	MUBA	Bâle	Stand de vente relai entre 4 producteurs.	120'000
Fin avril	Tour de Romandie	Delémont	Organisation des zones VIP et repas pour les bénévoles lors de l'arrivée et départ des cyclistes.	250
Début mai	Wake up and Rune	Bienne	Petits déjeuners du terroir offerts par PR-PG aux coureurs.	700 participants
Début mai	Fête de la Tête de Moine	Bellelay	Organisation du marché et du concours de dégustation.	15'000
Début mai	Marché paysan	Bienne	Stand de vente en commun avec le Parc Chasseral.	10'000
24 mai	1ère Journée de la Saucisse d'Ajoie	Ajoie	Les 10 boucheries de l'interprofession ont animé cette journée en faisant découvrir la « Baguette Ajoulote ».	Environ 2'000 personnes
Début Août	Marché-Concours national de chevaux	Saignelégier	Stand de promotion / vente avec Jura tourisme	55'000
Début septembre	Foire de Chandon	Reconvilier	Village « Saveurs et Découvertes régionales » avec Jura bernois Tourisme.	35'000
Mi-septembre	Comptoir Suisse	Lausanne	Présence avec des produits sur le stand de PR-PG, avec une fresque de fruits et légumes.	61'000
Fin septembre	Wake up and Run	Delémont	Petits déjeuners du terroir offerts par PR-PG aux coureurs.	750 participants
5 octobre	1er Festival du Goût	Delémont	Organisation d'un événement gourmand avec dégustations à CHF 5.00.	Environ 2'000 personnes
Mi-octobre	Marché paysan	Loveresse	Village de producteurs et animations.	1'300
Mi-octobre	Foire du Jura	Delémont	Stand de vente, pinte et espace animations.	60'000
Début novembre	Salon Suisse des goûts et terroir	Bulle	Stand avec la présence de 5 producteurs	45'000

Dans le cadre des manifestations, les principales nouveautés suivantes sont à mettre en évidence :

- La **Muba de Bâle** a créé une zone Terroir en 2018. Les producteurs pouvaient exposer un stand gratuitement. Un stand jurassien a alors été monté, avec 4 producteurs qui se sont relayés durant les 10 jours. Toutefois, l'emplacement n'était pas idéal, et la fréquentation faible. Selon les producteurs, il n'y a pas eu assez de ventes de produits, le bilan est donc plutôt mitigé, voire négatif.
- Le **Tour de Romandie** s'arrêtait en vieille ville de Delémont le 25 avril et en repartait le lendemain. Pour cette occasion, un espace VIP permettait de déguster un assortiment de produits du terroir. Un village gourmand était également mis en place dans la cour du château, où l'Interprofession de la Saucisse d'Ajoie IGP a pu vendre la « Baguette Ajoulote ».

- Lors de la **3e Fête de la Tête de Moine** début mai, le marché du Fromage et des produits du terroir a été ouvert le vendredi soir déjà, soirée durant laquelle s'est produit un humoriste. De nombreuses ventes ont pu se faire durant cette manifestation. Le bilan est donc positif.
- En septembre, la dernière édition du **Comptoir suisse à Lausanne** a eu lieu. PR-PG avait un stand de promotion. Les représentants des marques régionales romandes se sont répartis sur les 10 jours et relayées pour présenter et vendre les spécialités de leur terroir. Pour le Jura, le Toéché, la Damassine AOP et la Saucisse d'Ajoie IGP ont été mis en avant, pour le Jura bernois, la Tête de Moine AOP, le Chaux-d'Abel et le pain Juraregion.
- Le 5 octobre, la FRI a organisé le **1er Festival du Goût** à Delémont. Cette manifestation s'est mise sur pied face à la demande des producteurs qui désiraient développer un événement innovant. La Halle des Expositions de Delémont s'est transformée, le temps d'un vendredi soir, en zone d'afterwork cosy, chaleureux et moderne, avec des canapés, tables hautes et une musique de jazz en toile de fond. Tous les producteurs devaient proposer au moins une petite dégustation à 5 Frs (plats froids, dessert, mini-sandwich, etc). Le bilan a été très positif, tant pour les producteurs que pour les visiteurs, qui ont été nombreux : 2'000 visiteurs estimés, nous avons été quelque peu « victime » de notre succès.
- Le **Salon suisse des Goûts & Terroirs** a eu lieu début novembre. Cette année, 5 producteurs du Jura et du Jura bernois ont pris part à la manifestation. Ils ont également profité de quelques m2 libres pour aménager un espace de petite restauration. Les producteurs se sont mis ensemble pour proposer à la clientèle un plat froid en commun.



Festival du Goût 2018.



Comptoir Suisse 2018.

3.6.2.5 Das Beste der Region (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a également intégré cette année le visuel “ regio. garantie”, de sorte que tous les produits des terroirs de Suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné. Dès le 1.1.2018, les produits qui sont certifiés selon les « Lignes directrices nationales pour les marques régionales » peuvent arborer le nouveau label en combinaison avec la marque régionale respective.

**DAS BESTE
DER REGION**
regio•garantie

Logo « Das Beste der Region ».

3.6.2.6 Projet pilote PHR Economie: Espace Bâlois

Le projet pilote PHR (Pilotprogramm Handlungsräume Wirtschaft ou Programme pilote Territoires d'action Economie) a débuté en 2017 et se terminera en 2019. Il fait suite à un appel à projets du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Le projet cité doit permettre de mieux appréhender le territoire d'action, composé des cantons d'Argovie (Fricktal), Bâle Campagne, Bâle Ville, Jura et Soleure, puis, dans une moindre mesure, l'Alsace (France) et la Forêt Noire (Allemagne).

Un diagnostic établi par la Haute Ecole de Gestion Arc va permettre de développer des liens entre la métropole bâloise et sa campagne avoisinante. Ce renforcement de la compétitivité passera par la promotion de " Moments terroir", incluant une activité agritouristique, un repas dans un restaurant promouvant les produits de la région ainsi qu'une balade. L'axe restauration permettant de toucher aussi bien les "citadins" bâlois que les touristes de passage dans la région.

Le concept fait suite à un " World café" organisé en marge du 1er Festival du Goût à Delémont, en collaboration avec l'entreprise Kinitic SA, active dans la communication digitale et la Fondation O2 active dans la promotion de la santé. Cet atelier participatif a permis de mieux appréhender les attentes des consommateurs en matière de restauration du terroir. Une vingtaine de consommateurs ont participé activement à ce moment d'échange, ce qui permettra de valoriser les « moments terroir ».



Participant du world café sur la restauration terroir.

Le déploiement des activités sur le territoire d'action se fait en étroite collaboration avec le Centre Ebenrain pour l'Agriculture, la nature et la nutrition à Sissach (BL), pendant de la FRI sur le territoire bâlois. Ce partenariat permet de suivre des entreprises actives dans le secteur alimentaire.

3.6.2.7 Projet pilote PHR Economie : Arc Jurassien

Porté par Arcjurassien.ch, le projet pilote PHR Economie déployé sur l'Arc jurassien contient quatre sous-projets. Celui porté par la FRI vise à amener les produits régionaux labellisés aux entreprises de la région. Pour ce faire, un groupe de travail s'est formé pour le Canton du Jura en collaboration avec les maires de Delémont et Porrentruy, le directeur de Jura Tourisme, l'union des commerçants de Delémont et d'Ajoie & Clos du Doubs, Gastro Jura et les entrepreneurs (CCIJ + FER). En parallèle, une démarche similaire s'est mise en place pour la région du Jura bernois en collaboration avec la Chambre d'Economie Publique du Jura bernois, le Parc naturel régional Chasseral, Jura bernois tourisme et le Conseil du Jura bernois.

L'association Ecoparc a également été conviée aux rencontres et des synergies affinées, notamment par un questionnaire à l'attention des entreprises de la Communance (Delémont).

Une campagne de communication large a pu être élaborée, notamment par la mise à disposition d'une documentation de référence à l'attention des entreprises (brochure « Expériences TERROIR pour entreprises) et l'organisation de moments de réseau entre entreprises et producteurs/prestataires terroir. Ces rencontres gourmandes se sont déroulées en marge du 1er Festival du Goût à Delémont, le 5 octobre, par la tenue d'un afterwork qui a permis aux entreprises jurassiennes de réseauter avec les producteurs et prestataires terroir, ainsi qu'une rencontre au centre culturel Le Royal à Tavannes.

Une vingtaine de producteurs ou prestataires terroir ont ainsi pu échanger avec une septantaine représentants de l'économie ou d'entreprises de la région. Ces deux événements ont pu bénéficier d'une belle couverture médiatique.



Rencontre entre producteurs et entreprise à Delémont et à Tavannes.

A la suite de ces démarches, un sondage de satisfaction a été établi :

- Pour Delémont, 12 participants se sont exprimés, tous satisfaits. Attention toutefois, les producteurs se sont plutôt exprimés pour le Festival du Goût.
- Pour Tavannes, 8 participants se sont exprimés. 7 étaient satisfaits et un moyennement. L'idée et l'organisation ont été relevées comme point positif. Côté améliorations, la praticité du lieu et la date retenue ont été relevées.

Dans le cadre de projet, la FRI a également participé aux festivités liées aux 10 ans d'arcjurassien.ch, en date du 19 novembre 2018, où le projet a pu être présenté. L'année 2019 permettra d'étendre les échanges avec les principaux protagonistes neuchâtelois et vaudois pour répliquer la démarche.

3.6.2.8 Ecole à la ferme

Treize exploitations agricoles du Canton du Jura et du Jura bernois ont offert, en 2018, la prestation Ecole à la ferme aux différentes classes scolaires des 8 premiers degrés Harmos. Trois nouvelles exploitations sont venues compléter l'équipe, il s'agit d'Ophélie Caillet de la ferme Le Pécal à Cornol, Alain Perret à Porrentruy et Gaëtan Gyger à Souboz. Cette prestation a connu un grand succès puisqu'elle a été utilisée à 64 reprises dans le cadre d'une journée ou d'une demi-journée par les écoles. Ces 64 activités ont permis d'accueillir pas moins de 1'273 enfants qui ont pu découvrir la ferme et ses valeurs. Ce chiffre a doublé par rapport à l'année 2017 et cela grâce à l'arrivée de nouveaux prestataires dynamiques.

Suite à la fin du soutien accordé par la Fondation sur la Croix, de nouvelles actions de recherches de financement pour les prestataires ont été menées durant l'année. De fonds supplémentaires ont été trouvés auprès des partenaires suivants :

- Soutiens de communes
- Soutiens de Bourgeoisies
- Soutien de nouveaux sponsors
- Augmentation des soutiens provenant des milieux de l'éducation

Divers échanges ont été menés avec des partenaires tels que la Fondation O2, le Parc Chasseral, etc. pour trouver des synergies et continuer le développement de Ecole à la Ferme.

3.6.2.9 Marguerite

Ce projet de développement régional (PDR 2016-2021), prévoit des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Pour rappel, Marguerite s'articule autour de :

Mesures individuelles

Les familles Cuenin, Lachat et Bühler ont terminé leurs réalisations au printemps 2017.

Le 2 septembre s'est déroulé l'inauguration du gîte équestre « L'hôtât di loup » de la famille David Protti à Courtedoux. Cette nouvelle structure peut accueillir jusqu'à dix personnes. Une salle commune, ainsi qu'une terrasse ont été aménagées. Un paddock sera également mis en place prochainement.

Le Musée suisse des fruits et de la distillation a été inauguré officiellement le 21 septembre à Porrentruy. Ô Vergers d'Ajoie comprend un espace musée, un espace animation/dégustation et un local de vente de produits régionaux

La fin de chantier du dernier investisseur privé (famille Sommer Monible) est planifié pour fin 2019.

Mesures collectives

Axe parcours équestres

Le parcours équestre du Clos du Doubs « Au pas du cheval » a été inauguré le 29 avril en collaboration avec le syndicat chevalin du Clos du Doubs. Plus de 100 cavaliers, venus du Jura et de plus loin, ont participé à la balade gourmande, saluée pour son originalité.

Le parcours équestre d'Ajoie a reçu toutes les autorisations de la part du Canton. Le balisage et autres travaux ont démarrés

Le tracé du parcours de la Baroche-Haut-Plateau est en cours

Malgré des démarches longues et onéreuses, le développement des parcours dans le Jura bernois suit son cours. Un mandat concernant la gestion des cartes équestres, des taxes pour les cavaliers et l'actualisation du site www.re-beju.ch a été confié à l'AREF (Association Réseau Equestre Franches-Montagne).

Axe communication

Les activités et supports suivants ont été déployés :

- Conférence de presse et inauguration des Chemins du Clos du Doubs ;
- Communiqués de presse : Inaugurations Clos du Doubs, Ô Vergers d'Ajoie et D. Protti ;
- Shooting photos : Parcours équestre Haute Ajoie, Ô Vergers d'Ajoie et D. Protti ;
- Flyer promotionnel pour l'association BeJu Tourisme rural ;
- Flyer promotionnel individuel pour les membres de BeJu Tourisme rural ;
- Flyer inauguration Clos du Doubs ;
- Newsletter ;
- Plaquettes « Marguerite » pour les 6 investisseurs ;
- Panneau et bache explicatifs du projet Marguerite ;
- Annonces promotionnelles pour les parcours équestres Marguerite ;
- Concours Set de table Jura Tourisme.

Axe qualité

- Le label Q de SuisseTourisme est une base obligatoire pour tous les investisseurs Marguerite ; cette labellisation implique également un suivi et un coaching individuel réalisé en collaboration avec les offices du tourisme ;
- Un axe « petit déjeuner » a été ajouté à la charte « restauration » existante pour inciter les prestataires à proposer des produits labellisés.

Axe centre de services

Le centre de services, localisé chez Ô Vergers d'Ajoie, peut désormais déployer ses activités. Il a pour objectif d'encourager les groupes de passage à OVA à visiter d'autres prestataires agritouristiques. Des collaborations sont mises en place avec les offices de tourisme, notamment pour l'utilisation du système de réservation.

Axe coordination

Un rapport destiné à l'Office fédéral de l'agriculture a été réalisé. Couvrant la période du 30 juin 2016 (démarrage des travaux) au 31 décembre 2017, il dresse un état des lieux des travaux et des coûts effectués durant cette période et définit les ajustements éventuels nécessaires et les priorités.



Ô Vergers d'Ajoie à Porrentruy



David Protti à Courtedoux.

3.6.2.10 Créalait

L'étude préliminaire PDR « Créalait » est terminée et a été acceptée par les autorités fédérales et cantonales, la phase d'étude documentaire a donc débuté, et sera suivie de la réalisation. Le projet est chapeauté par la nouvelle « Association Créalait ».

Il comprend les facettes suivantes

- Fromathèque & laboratoire laitier, Delémont ;
- Logistique vers les commerces de détail (Fromajoie SA) ;
- Production de pâtes molles ;
- Fromagerie des Franches-Montagnes, Le Noirmont ;
- Fromagerie de Develier ;
- Magasin fermier ;
- Fromageries fermières du Jura.

Les volets suivants ont été abandonnés

- Collecte de lait d'industrie, région Delémont ;
- Affinage en grottes à St-Ursanne.



Croquis d'implantation d'un bâtiment abritant divers partenaires du projet PDR Créalait.

3.6.3 Projets en discussions

3.6.3.1 Plan de mise en œuvre PMO

« Filières Alimentaires et Espace Rural : petites et moyennes entreprises régionales » 2018-2021

La région interjurassienne (Canton du Jura et Jura bernois) a de réels atouts à faire valoir : matières premières de qualité, transformées et commercialisées dans la région avec potentiel de développement des services agritouristiques. La Filière Alimentaire et Espace Rural est un maillon essentiel de l'économie présente (les résidents et les touristes), le Jura et le Jura bernois étant une région rurale.

Le " **Plan de mise en œuvre** " est la vision partagée des acteurs en matière de filières alimentaires et d'espace rural. Le document sert de base à toutes les mesures qui se réaliseront dans ce domaine ; il s'agit ainsi d'un Master Plan pour les mesures collectives et individuelles relatives à ces secteurs. Les mesures s'appliquent aussi bien au canton du Jura qu'à la région du Jura bernois.

Les acteurs principaux de la valorisation de la production alimentaire indigène et de l'espace rural pour le canton du Jura (ECR/SEE, CJA/FRI, JT, PNRD) et pour le Jura bernois (CAJB/FRI, CJB, BECO, JBT, PNRC)

définissent ensemble dans le document PMO le cadre stratégique et opérationnel à moyen terme (2018-2021) dans ce domaine.

L'objectif est d'optimiser les démarches organisées et financées par chacun des protagonistes pour répondre aux enjeux agricoles de ces prochaines années. Effectivement, le besoin de cohérence dans ce domaine découle de l'expérience et l'analyse de démarches réalisées ces dernières années.

La région interjurassienne, par ses rites en lien avec le partage et ses traditions culinaires, par son attrait pour son territoire se doit d'être ambitieuse et novatrice dans ce domaine.

3.6.3.2 Demande LPR

« Développer la rente territoriale interjurassienne : moderniser la filière agroalimentaire, plus qu'un atout pour la région »

Le Gouvernement jurassien a édicté son « Programme de législature 2016-2020 ». Il comprend notamment la volonté de développer le secteur primaire, tout en renforçant la transformation, ou l'accès aux marchés par des produits innovants aux prix adaptés, en vue de renforcer l'emploi régional.

Axe 5 : (...) Le cadre naturel du canton du Jura constitue l'une de ses principales richesses, qu'il faut préserver (...) en luttant contre le déclin des zones rurales et en encourageant les mesures relatives à l'écologie industrielle.

Aux niveaux des ambitions collectives : « Le Gouvernement considère que le Jura de demain doit se construire aussi sur des ambitions collectives, concrètes et symboliques, sur une identification des citoyens à la collectivité publique dont ils font part. Le fort sentiment d'identité qui unit les jurassiens, et l'enthousiasme avec lequel ils l'expriment parfois, peuvent contribuer à nourrir des projets d'envergure. ».

Pour renforcer ce constat, voici une action supplémentaire citée dans ce programme législatif (numéro 17) : « Diversifier les productions et les activités agricoles, développer les structures de transformation et la distribution de ces productions. La mise en œuvre de cette mesure requiert par exemple, de renforcer la collaboration avec l'industrie, l'artisanat, le tourisme et le secteur énergétique, ainsi que de développer notamment la vente en ligne. ».

En parallèle, la Suisse s'est engagée à réaliser 17 objectifs de développement durable (ODD) en lien avec l'Agenda 2030. Ces objectifs peuvent être atteints uniquement si les mesures poursuivent à la fois des objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Pour les questions d'alimentation, il s'agit notamment de la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la poursuite d'une alimentation saine. C'est dans ce cadre que la Confédération a élaboré une stratégie de nutrition en vue de promouvoir une alimentation saine et équilibrée. « Qui se nourrit sainement se prémunit contre les maladies non transmissibles et a de bonnes chances de rester en bonne santé ».

Une demande de financement LPR a été déposée fin 2017 au service de l'économie et de l'emploi en vue de développer trois volets :

- Volet 1 : Numériser la traçabilité des produits ;
- Volet 2 : Améliorer la qualité des produits pour un meilleur accès aux marchés ;
- Volet 3 : Favoriser les produits régionaux.

3.6.4 8e Concours Suisse des produits du terroir

Le 8^e Concours Suisse des produits du terroir a été mis en place et les partenariats recherchés. Le visuel 2019 a été préparé (photos 3 et 4), dans le but de mobiliser plus de 1'000 produits de toute la Suisse en compétition et 15'000 visiteurs lors du Marché des terroirs suisses.



Préparation du visuel du 8ème Concours Suisse des produits du terroir : 28 & 29 septembre 2019, Delémont - Courtemelon.

3.6.5 International

3e Concours marocain des produits du terroir

Cette manifestation a eu lieu les 20 et 21 mars à Rabat. L'objectif demandé à la FRI était de vérifier le respect des procédures Concours, décrites dans le Guide Méthodologique de Concours National des Produits du Terroir (ONUDI-FRI).

Un expert Suisse de la FRI s'est rendu à Rabat et a pu vérifier ces procédures, qui d'une manière générale ont été bien respectées.

C'est une réelle satisfaction pour les organisateurs de Concours Suisse que d'avoir pu apporter l'expertise suisse en la matière. Le succès a été au rendez-vous et le savoir-faire helvétique a été relevé à plusieurs reprises.



Concours marocain des produits du terroir, Rabat, 2018.



4. Fiduciaire FRI

L'année 2018 fut particulière en raison des changements dans l'organisation informatique et plus spécialement suite au départ de la responsable du département. A la suite de cet événement, la FRI a profité d'une période de transition pour créer un groupe de travail et mener une analyse stratégique de la fiduciaire. Les résultats ont révélé une capacité d'amélioration globale de l'organisation des procédés et des prestations proposées. Une stratégie a donc été définie pour optimiser la situation.

Ainsi, l'élément notable de l'année écoulée fut la réalisation de l'analyse stratégique du département. Cela a permis de cibler les points d'amélioration et d'optimisation mais a aussi mis en évidence des sujets positifs, comme la bonne satisfaction des clients quant aux prestations fournies et la satisfaction des collaborateurs évoluant au sein du département. Dans le souci de pérenniser les activités de la fiduciaire et de fournir les meilleures prestations, il a été proposé d'optimiser l'organisation actuelle.

Le Conseil de Fondation a validé cette proposition qui repose sur quatre axes stratégiques devant permettre la réalisation des mesures et actions nécessaires au fonctionnement optimal du département afin de répondre aux défis futurs. Ces actions se concentrent, par exemple, sur l'optimisation des tâches et la plus-value pour le client, l'équilibre financier ou encore la veille de la situation économique de l'agriculture régionale.

« **Agro-Cloud** », un avantage pour tous

Un des défis de la Fiduciaire FRI est de valoriser l'utilisation des résultats comptables. Pour cela, les boucllements analytiques réalisés par la fiduciaire donnent la possibilité à l'entrepreneur de mieux interpréter les résultats pour chaque branche de production. La promotion auprès des clients de cet outil de gestion permettra d'y répondre et de remplir la mission du département « Fiduciaire FRI » qui consiste à accompagner les clients avec des outils axés sur la gestion d'entreprise et l'analyse des résultats. De plus, la fiduciaire souhaite également optimiser les tâches administratives des clients avec l'utilisation de logiciels adaptés qui permettent de gagner du temps, et, par conséquent, d'optimiser les coûts et l'énergie des exploitants afin d'améliorer leur qualité de vie.

Dans cette optique, l'institution a opté pour l'utilisation d'un **Terminal Server** nommé « **Agro-Cloud** ». Cette plateforme permet de travailler de manière optimale, aussi bien pour la fiduciaire que pour les clients qui utilisent cet outil. En effet, tous les clients qui saisissent eux-mêmes leurs données comptables peuvent bénéficier de l'utilisation de notre « Agro-Cloud ». Cet outil présente de multiples avantages (sécurité des sauvegardes, logiciel toujours mis à jour, interaction avec le comptable, etc.) qui permettront à la Fiduciaire FRI et aux clients de répondre à leurs besoins et de pérenniser leurs activités.



La Fiduciaire FRI accompagne les exploitations jurassiennes sur le chemin de la pérennité.

4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des bouclements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possibles et de fournir des solutions adaptées à chaque client.



Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitation du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.

La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients et elle dispense, en collaboration avec la Fiduciaire SEGECA, des cours de formation continue relatifs à l'utilisation des programmes comptables.

En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.



4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 10 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.95 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Les collaborateurs se montrent également toujours disponibles entre eux afin de fournir les meilleures prestations dans l'intérêt du client. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2018 est la suivante :

- 4 comptables (3.4 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.3 EPT) ;
- 1 secrétaire comptable (0.8 EPT) ;
- 2 opératrices de saisie (0.45 EPT);
- 1 stagiaire EC3 +1 (1 EPT)

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du Département totalisent 13'212 heures (13'845 en 2017). Le 77.9% de l'imputation, soit 10'299 heures, est attribué au projet n°4000 « Comptabilité » propre à l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (formation continue, vacances, etc.).

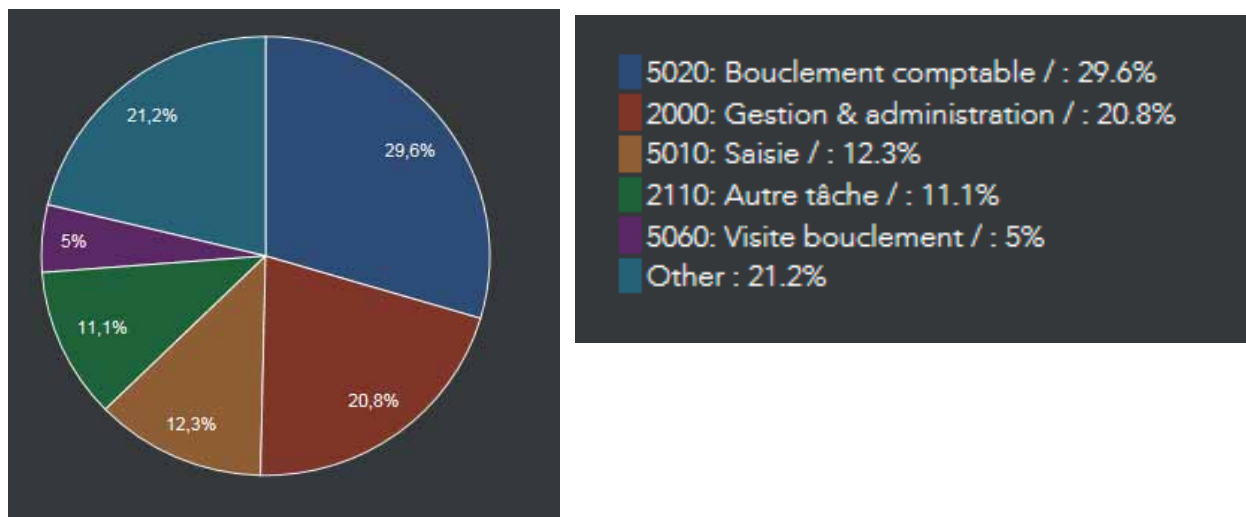
Tableau 29

La répartition des heures 2018 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

5020	Bouclément comptable	3047 heures / 29.6 %
2000	Gestion & administration	2139 heures / 20.8 %
5010	Saisie de comptabilité	1269 heures / 12.3 %
2110	Autres tâches	1145 heures / 11.1 %
5060	Visite de bouclément	510 heures / 5.0 %
5030	Fiscalité	423 heures / 4.1 %
	Reste des heures imputées	1766 heures / 17.1 %

Figure 12

Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead » :



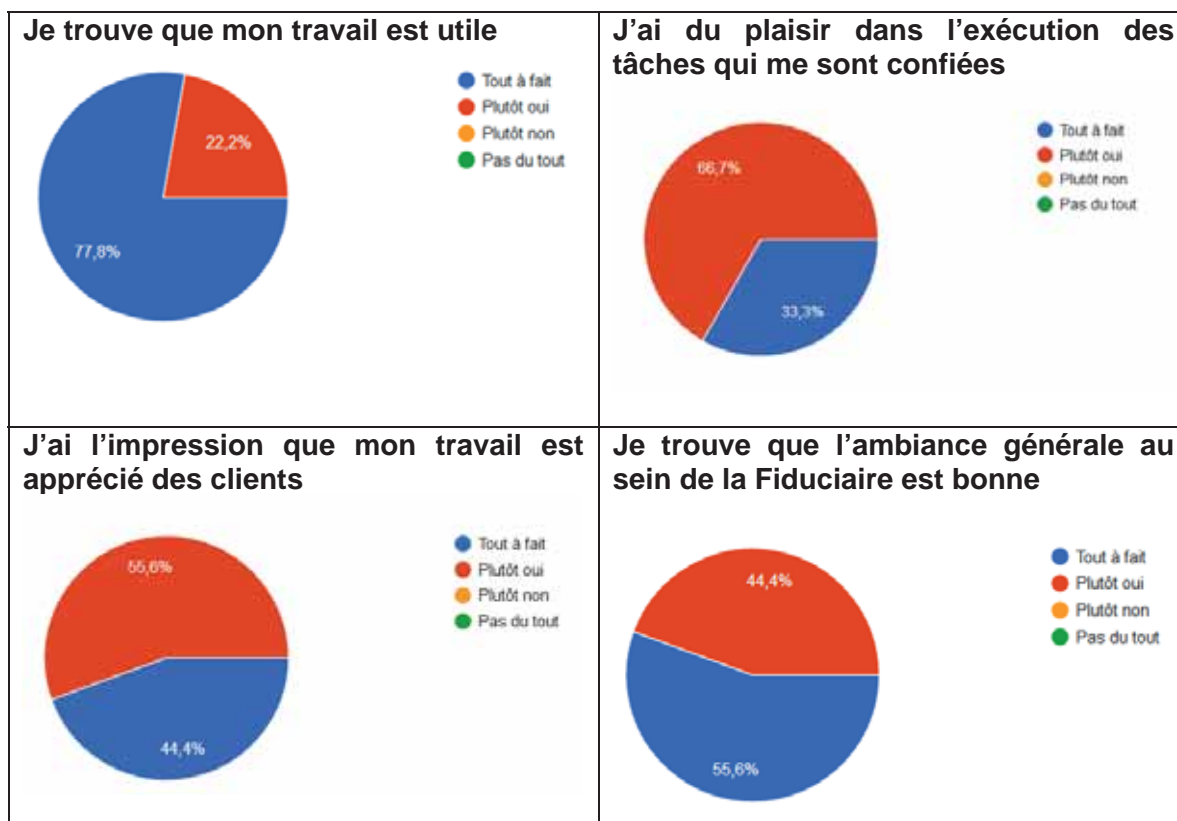
Nous pouvons encore relever que l'année 2018 a été marquée par le départ de la responsable de la fiduciaire, Madame Céline Grellier. A la suite de ce changement, l'institution a profité de l'opportunité de réaliser une analyse stratégique du département qui a été menée par un groupe de travail afin d'identifier les pistes d'améliorations potentielles (finances, image, productivité, etc.) à apporter au département et d'identifier les pistes d'optimisation des procédés et du fonctionnement (organisation, répartition des tâches, etc.).

Cette analyse a notamment démontré que le taux des prestations délivrées facturables par collaborateurs n'était pas maximal et représentait donc un potentiel d'amélioration pour la fiduciaire. Des actions seront mises en place dès 2019 afin de maximiser le taux de facturation des prestations délivrées.

De plus, sur la base des entretiens annuels de collaboration et d'une enquête complémentaire adressée aux collaborateurs, leur taux de satisfaction a également été mesuré. Les résultats mis en valeur dans le tableau ci-dessous sont positifs.

Figure 13

Mise en valeur de l'enquête adressée aux collaboratrices et collaborateurs du département



4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2018 sont au nombre de 335 (325 en 2017). Les mandats actifs dans l'agriculture représentent le 94% des dossiers, soit 315. Selon le RA 2017, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 937. Ainsi, cela représente environ 33% de parts de marché en matière de comptabilité agricole.

Les mandats 2018 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	2018	2017
• Comptabilités financières, saisies par le client :	85	78
• Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	97	104
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	81	79
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	30	29
• Aides au bouclage et/ou fiscalité uniquement :	42	35
Totaux :	<u>335</u>	<u>325</u>

Nous constatons une augmentation des mandats saisis par les clients. Cela traduit la réussite de la stratégie de la fiduciaire qui incite à l'utilisation des logiciels comptables adaptés afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du boucllement.

Lors de l'analyse stratégique de la fiduciaire qui a été menée en fin d'année 2018, la satisfaction des clients a été illustrée par la mise en valeur des enquêtes de satisfaction. Il en ressort que la satisfaction des clients est bonne à très bonne, comme le démontre le tableau ci-dessous :

Tableau 30

Mise en valeur des enquêtes de satisfactions retournées en 2017 et 2018 pour les prestations effectuées par le Dpt Fiduciaire. Notation : 4 = tout à fait d'accord, 3 = plutôt d'accord, 2 = plutôt pas d'accord, 1 = pas du tout d'accord.

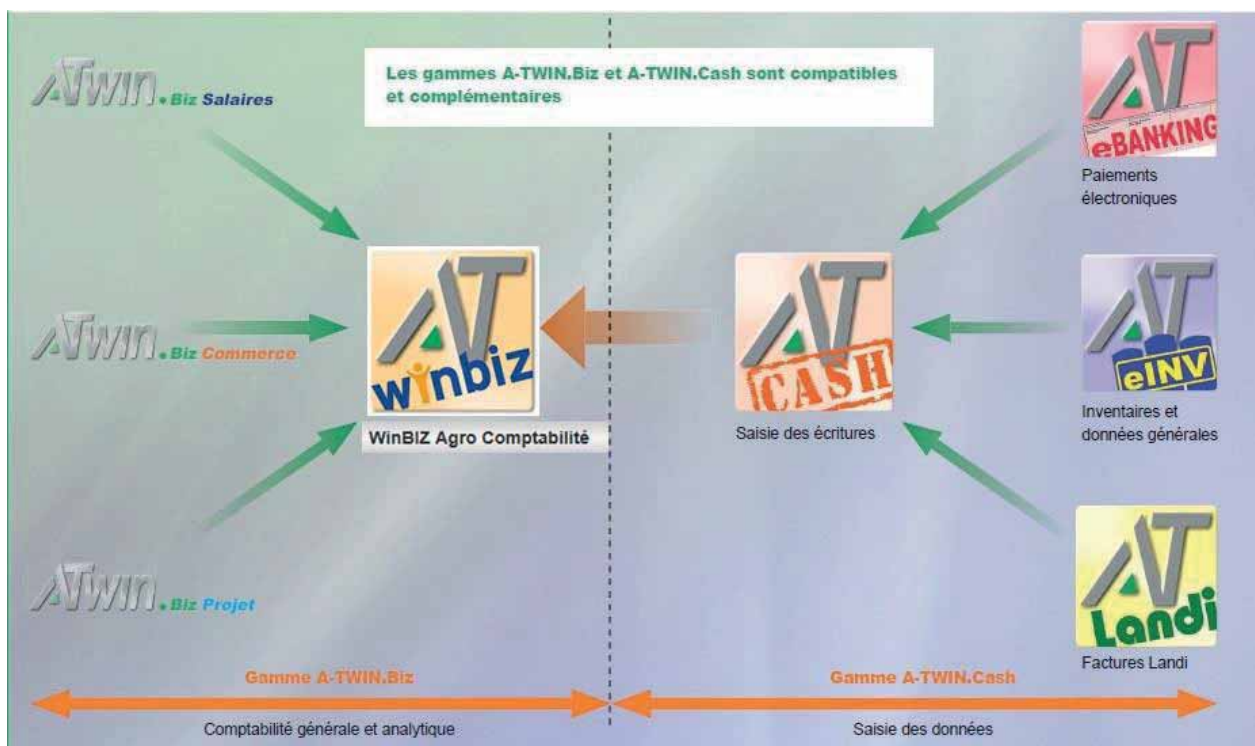
Type de mandat	Aide boucllement - conseil	Compta fiscale	Compta fiscale-PC	Compta gestion	Compta gestion-PC	Fiscalité	Moyenne générale
Nombre de mandats	12	55	26	12	42	6	
La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.83	3.84	3.81	3.83	3.86	4.00	3.84
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.83	3.52	3.65	3.75	3.81	4.00	3.68
Le rapport qualité/prix est correct	3.83	3.15	3.20	3.50	3.12	3.67	3.25
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.67	3.82	3.81	3.92	3.90	4.00	3.84
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.50	3.65	3.46	3.75	3.76	4.00	3.66
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.75	3.93	3.81	3.92	3.86	4.00	3.88
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.92	3.82	3.88	3.92	3.95	4.00	3.89
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.92	3.67	3.21	3.91	3.62	4.00	3.63
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.83	3.60	3.65	3.92	3.81	4.00	3.73
Moyenne générale	3.79	3.67	3.61	3.82	3.74	3.96	3.71
Part des clients qui recommanderaient les services de la FRI pour une telle prestation	92%	89%	96%	92%	88%	100%	93%

4.4 Informatique et comptabilité

La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des bouclements comptables. A la suite de l'abandon du développement du programme Agro-Twin, nous avons dû migrer nos mandats vers le nouveau programme. Au 31.12.2018, la migration des mandats est terminée, sauf quelques exceptions.

La Fiduciaire propose également à ses clients de travailler avec les outils de la gamme Atwin.Cash. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, Atwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Atwin e-banking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable.



De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, l'environnement informatique a été étoffé et nous travaillons désormais avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.

4.5 Statistiques fédérales

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

Plusieurs établissements réalisent la récolte et la mise en valeur des données. L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires.

Agroscope établit également des monitorings et récolte des données par le biais de livraison ART ou DC-IAE. A la suite de l'évolution des outils informatiques, le département « Fiduciaire FRI » n'était plus en mesure de fournir ce genre de données car les logiciels comptables n'étaient plus adaptés. Toutefois, au vu des évolutions, nous espérons pouvoir à nouveau contribuer à ses recherches en 2019.

Grâce à ses travaux, Agroscope fournit des rapports et informations précieuses pour les agriculteurs de notre région.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

4.6 Analyse de l'organisation et des prestations

Comme déjà mentionné, la Fiduciaire FRI, toujours soucieuse de proposer des prestations de qualité à ses clients, a saisi l'opportunité de réaliser une analyse stratégique par rapport à sa situation actuelle. En effet, certains signes laissaient entrevoir des dysfonctionnements ou autres difficultés.

L'analyse a permis de pointer certains aspects nécessitant des améliorations et une optimisation du fonctionnement du département. Il ressort, en effet, que la rentabilité de la fiduciaire et la productivité pourraient être améliorées. Toutefois, cela a aussi permis de confirmer que les clients et collaborateurs étaient satisfaits des conditions proposées. Ainsi, la voie de l'optimisation de la situation, sans changement radical d'organisation, a été préconisée par le groupe de travail en charge de l'analyse et acceptée par le Conseil de Fondation.

Les axes stratégiques retenus pour le développement du département sont les suivants :

- **Optimisation des tâches de saisie et plus-value pour les clients ;**
- **Equilibre financier et collaborateurs engagés ;**
- **Synergie avec les autres Départements et Domaines d'activité de la FRI ;**
- **Observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale.**

Un plan d'actions spécifiques a été élaboré et sa mise en place se fera durant l'année 2019.



5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation: la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

En floriculture

La décision de supprimer la production de fleurs en 2019 a été prise par le Conseil de fondation.

En culture maraîchère

Le marché de légumes (de fin avril à fin novembre) a ouvert ses portes le jeudi après-midi pour la satisfaction de sa clientèle. Les clients adhèrent à ce mode de marché (produits locaux, de saison et dont les procédés de culture sont BIO) et en sont très satisfaits. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité.

Un apprenti maraîcher a commencé la troisième année d'apprentissage et un apprenti maraîcher a commencé la 1ère année.

En arboriculture

La saison 2018 a été bonne pour tous les types de fruits. La production de jus de pomme fut bonne (1500 litres. Les réserves de Damassine AOP sont refaites avec 500 litres d'eau de vie prête à être vendue pour la St- Martin 2019.

Un apprenti arboriculteur a commencé la troisième année de son apprentissage en réseau.

La formule de stages périodiques (facturés aux membres du réseau formateur) suit son cours.

Autres activités

L'entretien et la décoration des alentours de Courtemelon et de Loveresse ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la station d'arboriculture et la conciergerie ont été menées.

Enseignement

Le responsable de l'exploitation fut actif dans la formation du brevet de concierge, du brevet de la paysanne, en permaculture et à l'Ecole des métiers de l'Intendance.

Divers

L'exploitation en cultures spéciales s'est inscrite au bourgeon bio afin de commencer sa reconversion dès janvier 2019.

5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour l'hôtel a été délivrée le 18 mars 2013 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à M. Julien Meier, pour l'exploitation de l'hôtellerie de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon.

Notre restaurant doit donc faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label « Fourchette verte » et au label de l'alimentation équilibré.

Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir !

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-s gestionnaires en intendance, par des mises en situation sous forme de problèmes ou tâches pratiques, tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour des cours en tous genres.

Ce sont un peu plus de 22'000 repas qui ont été servis sur l'année, soit près de 100 repas en moyenne par jour, dont 6'522 repas servis aux élèves.

Dans un but d'amélioration des prestations, M. Julien Meier, après 2 ans de formation a obtenu le diplôme de chef cuisinier avec brevet fédéral.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva, dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 60 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 17 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse et une en France (Franche-Comté). Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

Son but est d'envoyer des jeunes gens et jeunes filles, en âge de scolarité ou en études, travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes pour découvrir la vie agricole. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de tout près.

Durant l'année 2018, 1447 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 77 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un job à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.

5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).



6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2018	31.12.2017
Trésorerie	471'694	768'883
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'898'537	1'936'187
Autres créances à court terme	382'343	379'168
Stocks et prestations de services non facturées	352'800	463'400
Actifs de régularisation	647'688	82'351
Total de l'actif circulant	3'753'062	3'629'989
Immobilisations financières	84'186	2
Immobilisations corporelles	48'600	47'750
Total de l'actif Immobilisé	132'786	47'752
Total ACTIF	3'885'848	3'677'741

Passif (en CHF)	31.12.2018	31.12.2017
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	510'319	375'375
Dettes à court terme portant intérêt	6'155	8'870
Autres dettes à court terme	155'415	201'039
Passif de régularisation	2'022'185	1'602'571
Total des capitaux étrangers à court terme	2'694'073	2'187'855
Dettes à long terme portant intérêt	0	173'280
Provisions	85'858	92'942
Total des capitaux étrangers à long terme	85'858	266'222
Total des capitaux étrangers	2'779'931	2'454'077
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	853'664	900'857
Résultat de l'exercice	-117'747	-49'193
Total capitaux propres	1'105'916	1'223'664
Total du passif	3'885'848	3'677'741

Compte de résultat (en CHF)	2018	2017
Produits nets des prestations de services	3'391'528	3'308'046
Autres produits d'exploitation	7'385'294	7'225'601
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	-113'200	48'170
Total des produits d'exploitation	10'663'622	10'581'817
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'135'903	-1'074'690
Charges de personnel	-7'202'419	-7'232'755
Autres charges d'exploitation	-2'143'950	-2'200'212
Total des charges d'exploitation	-10'482'272	-10'507'657
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	181'350	74'160
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	100	-4'516
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-49'120	-85'605
Total des amortissements et corrections de valeurs	-41'936	-90'121
Résultat d'exploitation net (EBIT)	139'414	-15'961
Résultat financier	-1'290	-9'156
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-250'555	-18078
Résultat avant impôts	-112'431	-43'194
Impôts directs	-5'316	-5'999
Résultat de l'exercice	-117'747	-49'193



7. Annexes

Tableau 31

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			617		116	732
1010	AQ-Formation			71		9	79
1100	CFC agricole	58		4'574	1'815	709	7'155
1110	CFC Agr spéc agr bio			44	19	2	64
1120	CIE CFC agricole			131		9	140
1150	AFP agropraticien			266	115	19	400
1200	CFC GEF-GEI	47		6'630		299	6'976
1210	CIE CFC GEI			202			202
1250	AFP EEI			3'046		65	3'111
1260	CIE AFP EEI			151			151
1300	AFP ASA			112			112
1400	Commission formation professionnelle			476		205	681
1410	Examens CFC agricole			319	95	12	426
1420	Examens AFP agropraticiens			20	4	5	29
1430	Examens CFC GEI			389		24	413
1440	Examens AFP EEI			143		4	147
1500	Brevet et maîtrise agricoles			584	267	420	1'274
1510	Commission de maîtrise agricole			149		3	152
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	2		880	5	488	1'375
1560	Commission Formation paysanne			89			89
1600	Brevet fédéral de concierge			11	7	64	81
1620	Brevet apicole			78	3		81
1700	Formation continue prestée	71	15	1'278	980	547	2'889
1710	Formation continue prestée – formateurs			122			122
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			455			455
1712	Accompagnement stagiaires externes			14	16		29
1720	Formation Sol-Air-Eau				46		46
1721	Agro-FRI			39	394	9	442
1731	Formation continue prestée - Apiculture				4	2	6
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			61			61
1741	Formation continue prestée FAS Spitex			39			39
1770	Formation continue prestée - Mandats			26	45		71
2000	Conseil				984		984
2100	Conseils en production animale			4	1'450	3	1'457
2110	Parasites des bovins				405		405
2135	Apiculture			110	973	591	1'675
2150	Interreg Production laitière efficiente				1'399	17	1'416
2160	Mesure de protection des troupeaux				32		32
2200	Coordination DA PVE			283			283

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2205	Conseils en production végétale			11	2'981	32	3'024
2210	Aménagement pâturage				659		659
2220	Essais grandes cultures			8	335		343
2230	Erosion des sols				44		44
2240	Réseaux écologiques JU				805	1	806
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				46	8	55
2244	Projets qualité du paysage JU				2		2
2250	SolAirEau				199	5	204
2251	Terres Vivantes			1	900		901
2270	Lutte campagnol				169		169
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				265		265
2285	Expertises en production végétale				349	1	350
2290	Herb'ficiency				202	2	204
2292	Conseils en environnement				377	2	379
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				908	20	928
2310	VERGERS +				291	3	294
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				135	16	151
2400	Station phytosanitaire			2	2'045	41	2'088
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			10	8'982	35	9'027
2620	Maîtrise des coûts de production – JAJ				4		4
2630	Développement régional				346	3	349
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				589	3	592
2710	Couverts végétaux				7		7
3300	Concours suisse : Concours	138				77	214
3310	Concours suisse : Marché			10	44		54
3320	Concours suisse : Communication	48				161	209
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	857				261	1'117
3450	Parc Chasseral	2					2
3460	BS-JU					2	2
3463	PHR Bâle	646				281	926
3464	PHR ArcJura	924	26			69	1'019
3480	Viande de cheval du Jura	449				50	499
3490	Filière Laitière- CREALAIT	291				147	438
3525	Communication globale JU	496				81	577
3530	Foires et manifestations Supra JU	351				58	409
3545	Projets régionaux JU	263				69	332
3620	Communication globale JB	308		5		25	338
3630	Foires et manifestations Supra JB	314				23	337
3640	Projet régionaux JB	376		23		64	463
3700	Agritourisme - Tourisme rural	2'050			2	27	2'079
3710	Ecole à la Ferme Projet FSLC	108				22	131
3800	DBR – Das Beste der Region					21	21
3910	Projet Interreg : Terroir et innovations II	816				175	991
3911	Projet Interreg : Consommer local	549	6			16	571
3920	Concours Internationaux	35					35
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		10'299		395	37	10'731

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
7000	Gestion administration FRI	2	16			9'228	9'245
7020	Formation continue collaborateurs	72	127	322	403	190	1'114
7021	Formation initiale					3'925	3'925
7050	Agriviva					140	140
7060	Informatique			1		373	374
7100	Relations publiques - médias - communication	49		15	57	464	585
7110	Terrien interjurassien					181	181
7120	Centre de documentation					27	27
7200	Secteur hôtelier			27		8'119	8'146
7300	Exploitation cultures spéciales			5	56	6'815	6'875
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			53		3'749	3'801
8010	Entretien, aménagement, par expl hort.					1'347	1'347
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			2		908	911
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'498	1'498
Total		9'320	10'488	21'940	30'651	42'422	114'821

Tableau 32

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
4000	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion		10'299		395	37	10'731
7000	Gestion administration FRI	2	16			9'228	9'245
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			10	8'982	35	9'027
7200	Secteur hôtelier			27		8'119	8'146
1100	CFC agricole	58		4'574	1'815	709	7'155
1200	CFC GEF-GEI	47		6'630		299	6'976
7300	Exploitation cultures spéciales			5	56	6'815	6'875
7021	Formation initiale					3'925	3'925
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			53		3'749	3'801
1250	AFP EEI			3'046		65	3'111
2205	Conseils en production végétale			11	2'981	32	3'024
1700	Formation continue prestée	71	15	1'278	980	547	2'889
2400	Station phytosanitaire			2	2'045	41	2'088
3700	Agritourisme – Tourisme rural	2'050			2	27	2'079
2135	Apiculture			110	973	591	1'675
8110	Lozeresse : Contrat de gérance					1'498	1'498
2100	Conseils en production animale			4	1'450	3	1'457
2150	Interreg Production laitière efficiente				1'399	17	1'416
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	2		880	5	488	1'375
8010	Entretien, aménagement, par expl. hort.					1'347	1'347
1500	Brevet et maîtrise agricole			584	267	420	1'271
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	857				261	1'117
7020	Formation continue collaborateur	72	127	322	403	190	1'114
3464	PHR ArcJura	924	26			69	1'019
3910	Projet Interreg Terroir et innovation II	816				175	991
2000	Conseil				984		984
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				908	20	928
3463	PHR Bâle	646				281	926
8100	Lozeresse : entretien, aménagement, gestion			2		908	911
2251	Terres Vivantes			1	900		901
2240	Réseau écologique JU				805	1	806
1000	Dpt Formation – Gestion Développement			617		116	732
1400	Commission formation professionnelle			476		205	681
2210	Aménagement pâturages				659		659
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				589	3	592
7100	Relations publiques – médias – communication	49		15	57	464	585
3525	Communication globale JU	496				81	577
3911	Projet Interreg : Consommer local	549	6			16	571
3480	Viande de cheval du Jura	449				50	499
3640	Projet régionaux JB	376		23		64	463

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1711	Formation continue prestée – Mandat IFFP			455			455
1721	Agro-FRI			39	394	9	442
3490	Filière Laitière – CRALAIT	291				147	438
1410	Examen CFC agricole			319	95	12	426
1430	Examens CFC GEI			389		24	413
3530	Foires et manifestations Supra JU	351				58	409
2110	Parasites des bovins				405		405
1150	AFP agropraticien			266	115	19	400
2292	Conseils en environnement				377	2	379
7060	Informatique			1		373	374
2285	Expertises en production végétale				349	1	350
2630	Développement régional				346	3	349
2220	Essais grandes cultures			8	335		343
3620	Communication globale JB	308		5		25	338
3630	Foires et manifestations Supra JB	314				23	337
3545	Projets régionaux JU	263		0		69	332
2310	VERGERS +				291	3	294
2200	Coordination DA PVE			283			283
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				265		265
3300	Concours suisse : Concours	138				77	214
3320	Concours suisse : Communication	48				161	209
2250	SolAirEau				199	5	204
2290	Herb'ficiency				202	2	204
1210	CIE CFC GEI			202			202
7110	Terrien interjurassien					181	181
2270	Lutte campagnols				169		169
1510	Commission de maîtrise agricole			149		3	152
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				135	15	151
1260	CIE AFP EEI			151			151
1440	Examens AFP EEI			143		4	147
7050	Agriviva					140	140
1120	CIE CFC agricole			131		9	140
3710	Ecole à la Ferme Projet FSLC	108				22	130
1710	Formation continue prestée – formateurs			122			122
1300	AFP ASA			112			112
1560	Commission Formation paysanne			89			89
1600	Brevet fédéral de concierge			11	7	64	81
1620	Brevet apicole			78	3		81
1010	AQ – Formation			71		9	79
1770	Formation continue prestée – Mandat CABI			26	45		71
1110	CFC Agr Spé agr bio			44	19	2	64
1740	Formation continue prestée – Avenir formation			61			61
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				46	8	55
3310	Concours suisse : Marché				10	44	54
1720	Formation Sor-Air-Eau				46		46
2230	Erosion des sols				44		44
1741	Formation continue prestée FAS Spitex			39			39

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1310	CIE AFP ASA			37			37
3920	Concours Internationaux	35					35
2160	Mesure de protection des troupeaux				32		32
1712	Accompagnement stagiaires externes			14	16		29
1420	Examens AFP agropraticiens			20	4	5	29
7120	Centre de documentation					27	27
3800	DBR – Das Beste der Region					21	21
2710	Couverts végétaux				7		7
1731	Formation continue prestée – Apiculture				4	2	6
2620	Maîtrise des coûts de production – JAJ				4		4
3460	BS – JU					2	2
3450	Parc Chasseral	2					2
2244	Projets qualité du paysage JU				2		2
Total général		9'320	10'488	21'940	30'651	42'422	114'821

Figure 14

Analyse des activités de la FRI en 2018 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

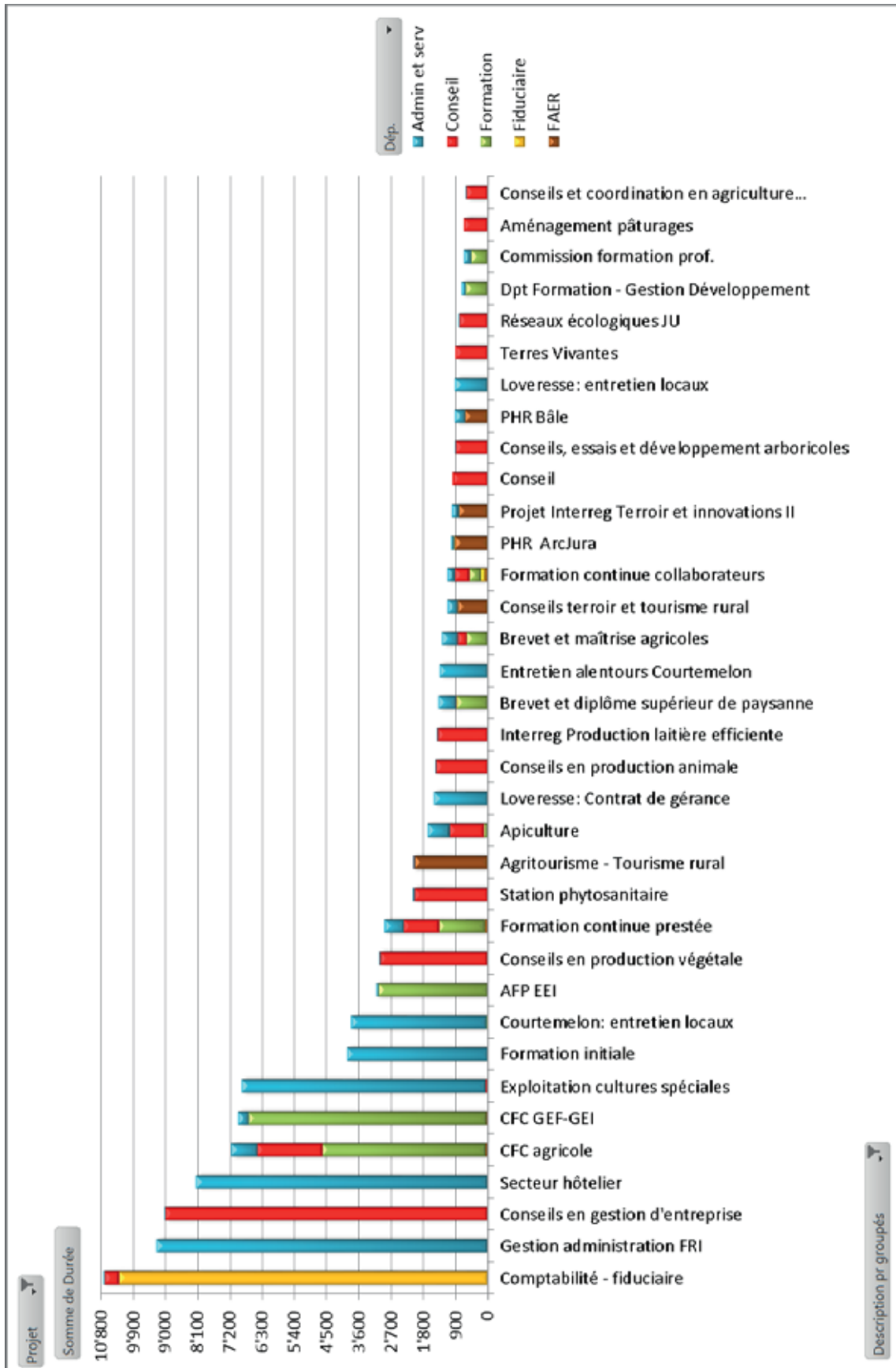


Tableau 35*Conseil de Fondation au 31 décembre 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Darbellay	Michel	Corban JU		CJA - JU profession
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	Riesen	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU		CJA - JU profession
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlächter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Madame	Tschanz	Ariane	La Cibourg BE		Canton BE
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Hofer	Christian	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 36*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Breguet	Lauranne	2720 Tramelan
Madame	Gelin	Pénélope	2854 Bassecourt
Madame	Guenat	Audrey	2935 Beurnevésin

Tableau 37*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Bandelier	Sophie	2853 Courfaivre
Madame	Crelier	Eden	2800 Delémont
Madame	Debert	Chloé	2902 Fontenais
Madame	Desboeufs	Mélyna	2517 Diesse
Madame	Djioua	Rachel	25400 Dampierre F
Madame	Hirt	Pauline	2732 Reconvilier
Madame	Jenni	Estelle	2363 Les Enfers
Madame	Maitre	Soriane	2882 St-Ursanne
Madame	Maitre	Stéphanie	2887 Soubey
Madame	Marinho	Paula	2557 Studen
Madame	Marty	Bianka	2605 Sonceboz
Madame	Memaj	Diellëza	2802 Develier
Madame	Paroz	Camille	2713 Bellelay
Madame	Rasoamiaramanana	Marguerite	2926 Boncourt
Madame	Thiévent	Danna	2363 Les Enfers
Madame	Tissot	Déborah	2710 Tavannes
Madame	Vezzoli	Nelia	2603 Péry
Madame	Zingarelli	Lara	2520 La Neuveville

Tableau 38*Lauréats AFP Agropaticien 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Neukom	Nicole	2735 Champoz
Monsieur	Schaller	Guillaume	2807 Pleinge

Tableau 39*Lauréats Diplôme de paysanne 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Guenat	Angélique	2736 Sorvilier
Madame	Tanner	Barbara	2826 Corban

Tableau 40*Lauréats CFC Agriculteur 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Amstutz	Marc	2723 Mont-Tramelan
Monsieur	Baume	Clément	2345 Les Breuleux
Monsieur	Burkhalter	Ismaël	2748 Les Ecorcheresses
Monsieur	Burki	Clément	2943 Vendlincourt
Monsieur	Burrus	Gilles	2926 Boncourt
Monsieur	Chapuis	Mathieu	2912 Réclère
Monsieur	Charmillot	Joël	2824 Vicques
Monsieur	Cuttat	Bastien	2852 Courtételle
Monsieur	Fleury	Gilles	2853 Courfaivre
Monsieur	Gerber	Adrien	2900 Porrentruy
Monsieur	Gigandet	Loïc	2714 Les Genevez
Madame	Guenot	Angélique	2338 Les Emibois
Monsieur	Halser	Julien	2720 Tramelan
Monsieur	Hennet	Rémi	2610 St-Imier
Monsieur	Loosli	Micha	2712 Le Fuet
Madame	Maitre	Eva	2718 Lajoux
Monsieur	Montavon	Aubin	2852 Courtételle
Monsieur	Mouhay	Loris	2907 Rocourt
Monsieur	Odermatt	Pablo	2714 Les Genevez
Madame	Schlüchter	Lucie	2863 Undervelier
Madame	Sprunger	Nathalie	2748 Les Ecorcheresses
Monsieur	Sütterlin	Andreas	2813 Ederswiler
Madame	Trchsel	Vanessa	2916 Fahy
Monsieur	Wermeille	Jonas	2350 Saignelégier
Monsieur	Wermeille	Yvan	2350 Saignelégier
Monsieur	Willemin	Noé	2873 Saulcy
Monsieur	Zürcher	Timothée	2720 La Tanne

Tableau 41*Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Roy	Benjamin	2900 Porrentruy
Monsieur	Tschannen	Joël	2827 Mervelier

Tableau 42*Lauréats Brevet fédéral agricole 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Häring	Line	2603 Péry
Madame	Sahli	Céline	2518 Nods
Monsieur	Tschan	Kevin	2606 Corgémont
Monsieur	Vicenzi	Sacha	2615 Sonvilier
Madame	Widmer	Delphine	2616 Renan
Monsieur	Cattin	Jeoffrey	2952 Cornol
Monsieur	Cattin	Julien	2946 Miécourt
Monsieur	Grolimund	Pierre	2824 Vicques
Monsieur	Odiet	Jean	2932 Coeuve
Monsieur	Quiquerez	Clément	2908 Grandfontaine
Monsieur	Schwarz	Andy	2933 Dampfreux
Monsieur	Sprunger	Michel	2952 Cornol
Monsieur	Brunner	Lukas	2406 La Châtagne
Madame	Perrin	Jennifer	2108 Couvet
Monsieur	Zbinden	Romain	2046 Fontaines

Tableau 43*Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2018.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Frankhauser	Audrey	2732 Reconvilier
Madame	Moser	Aurélie	2732 Saicourt
Madame	Chapuis Daucourt	Sophie	2902 Villars-sur-Fontenais
Madame	Chêne	Edwige	2912 Réclère
Madame	Rebetez	Laetitia	2362 Montfaucon
Madame	Isler	Manon	2300 La Chaux-de-Fonds
Madame	Pieren	Mélanie	2523 Lignièrès

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

Bio Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton d'Argovie

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA

Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (Agrijura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Coop Schweiz

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux - Liebherr
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'Illustré
Marchés Paysans
Ministère tunisien de l'agriculture
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONUUDI, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand
Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont

Société romande d'apiculture

SWICA Organisation de santé

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des Producteurs Suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales

Victorinox

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat –
Communication.

Photos : Florent Cosandey, La Chaux-de-Fonds.

Concept et impression : Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, Delémont.

Fondation
Rurale
Interjurassienne



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

